

471 QN-8385-0-0  
BIBLIOTHEQUE DE LA  
LEGISLATURE,  
HOTEL DU GOUVERNEMENT,  
QUEBEC 4, P.Q.

# la terre

LE SEUL HEBDOMADAIRE AGRICOLE

DE CHEZ NOUS  
FRANCAIS D'AMERIQUE

Port payé à Québec

Vol. XL — No 43 — Montréal, 5 février 1969



Traitement de choc pour  
l'agriculture européenne -page 20

**FAUDRAIT PENSER AUX JEUNES !**  
page 2

## Faudrait peut-être penser aux jeunes!



Notre génération d'étudiants a grandi dans une atmosphère de désordre. Leurs professeurs ayant découvert la force de l'association et du syndicalisme, se présentent souvent comme de perpétuels revendicateurs, de perpétuels insatisfaits.

Par ailleurs, les responsables de nos Commissions Scolaires, pris entre l'état d'un Etat saturé de dépenses et les exigences de l'éducation moderne, n'ont pas toujours eu la facilité de promouvoir l'ordre et la paix dans nos écoles.

A l'échelon des écoles secondaires régionales et tout dernièrement à celui des C.E.G.E.P., les constructions qu'on a dû aménager à la hâte, le matériel que bien souvent on n'a pas eu le temps de ramasser, les enseignants qu'on a pas eu le loisir de choisir, etc. etc., ont fait en sorte que tous sont mécontents.

Aussi n'a-t-il pas été surprenant de voir nos grands élèves s'embarquer dans une contestation qui, pour s'appuyer sur la recherche de certaines valeurs, n'en a pas moins concouru à augmenter l'atmosphère d'insatisfaction.

Et voici que leurs aînés, leurs professeurs nous arrivent encore avec la menace de la grève. Est-il donc indispensable que l'éducation, l'enseignement, soit désormais dispensé dans un climat de désaccord? La C.E.Q. parle de conditions inacceptables. L'Etat du Québec répond qu'il ne peut dépenser un sou de plus et Messieurs de la Fédération des Commissions Scolaires semblent refuser toute médiation. Les uns et les autres cherchent des appuis auprès des parents et de la population. Et la vie continue et se perpétue aussi l'insécurité de nos jeunes qui sont avides de vérité et qui attendent de notre société l'enseignement dont ils ont besoin pour assumer leurs responsabilités dans le monde de demain.

N'y a-t-il pas là pour eux un droit primordial? "Tous les hommes de n'importe quelle race, âge ou condition, possèdent, en tant qu'ils jouissent de la dignité de personnes, un droit inaliénable à une éducation qui réponde à leur fin propre." (Concile Vatican

II, L'Education Chrétienne no. 1).

Ce droit à l'éducation est certainement prioritaire à celui de l'association en ce sens que son exercice conditionne la raison d'être même de la profession d'enseignant. Si l'élève n'a pas besoin d'être éduqué, il n'a pas besoin de professeurs et ceux-ci n'ont pas besoin de former d'association. En d'autres mots, l'exercice du droit d'association pour les professeurs ne devrait pas causer de préjudice à l'exercice du droit à l'éducation. Seuls des cas extrêmement graves où les conditions faites aux professeurs seraient manifestement injustes et inhumaines pourraient à mon sens justifier le recours à la grève.

Certes il faut laisser aux responsables du conflit en cause le soin de juger consciencieusement si la situation est telle. Mais s'il est vrai que les parents demeurent les premiers intéressés à l'éducation de leurs enfants, (Concile Vatican II, L'Education Chrétienne - no. 561) ne faudrait-il pas que ceux-ci se fassent entendre à la table des négociations? Ne pouvons-nous espérer qu'ils soient capables d'attirer l'attention sur l'élément principal de nos problèmes scolaires: la bonne éducation à dispenser à nos enfants. MM. les professeurs, MM. les Commissaires, MM. les fonctionnaires et MM. les Ministres ne sont-ils pas en train de l'oublier?

Qu'il y ait des passes d'armes astucieuses entre tous ces supposés responsables, nous sommes bien prêts de l'accepter. D'ailleurs nous sommes bien obligés de le subir. Mais dans toutes ces disputes, ces tergiversations, ces oppositions, faudrait peut-être avant tout penser un peu à nos enfants.

Qu'on cherche à régler des problèmes de conditions de travail, nous ne voulons point dire des questions d'égoïsme collectif, ailleurs que sur le dos de nos élèves! N'est-ce pas ce que notre population devrait chercher à obtenir le plus tôt possible?

G.E. PHANEUF, ptre.  
Aumônier général  
U.C.C. et A.F.E.A.S.

## Signature de deux conventions avec les Cies Price et Bathurst

L'Office des Producteurs de Bois de Pulpe du Saguenay, vient de signer deux importantes conventions avec les Compagnies Consolidated Bathurst et Price limitée.

M. Henri-Paul Gagnon et Marc Tremblay, respectivement président et secrétaire de l'Office, ont signé ces documents aux bureaux de M. Laurier Simard de Port-Alfred, représentant et agent d'affaires de ces deux compagnies.

L'entente avec la Société Forestière Domtar doit être complétée incessamment et une entente est intervenue avec la Compagnie St-Raymond Paper de Desbiens.

Toutes ces ententes permettront aux producteurs de bois de la région de mettre en marché plus de 56,000 cordes de bois de pulpe et le chiffre d'affaire de ces transactions s'étendra à plus de \$1,200,000.

L'Office des Producteurs a obtenu la totalité du contrat direct de 22,000 cordes avec la Compagnie Consolidated Bathurst Limitée. Il s'agit d'un précédent puisqu'auparavant, la totalité des achats de bois était faite par le truchement des acheteurs locaux de la Compagnie. Ce qui signifie que l'Office transigera directement avec les producteurs du secteur de la Consolidated pour la mise en marche de leur bois.

L'Office des Producteurs de Bois est heureux du résultat de ces négociations qui se traduisent par des revenus accrus pour les producteurs et un apport important pour l'économie régionale.

## Plan conjoint des producteurs de lait industriel du Québec

# La RMA rejette les requêtes du Conseil de l'Industrie laitière et de la Coopérative Fédérée de Québec

N.D.L.R.: Tel qu'annoncé la semaine dernière dans la TCN, la Régie des Marchés Agricoles du Québec a décidé de rejeter les requêtes déposées par le Conseil de l'Industrie laitière Enrg. et la Coopérative Fédérée de Québec à l'effet de suspendre l'application et de mettre fin à la sentence arbitrale de novembre dernier en rapport avec le plan conjoint des producteurs de lait industriel du Québec.

Nous reproduisons ci-après le texte officiel de la RMA, daté du 22 janvier 1969, mais dont la rédaction finale n'a été complétée qu'au début de la semaine.

LOI DES MARCHES AGRICOLES DU QUEBEC  
In re: PLAN CONJOINT DES PRODUCTEURS DE LAIT INDUSTRIEL DU QUEBEC

Le Conseil de l'Industrie laitière Enrg.  
- et -  
La Coopérative Fédérée de Québec  
Requérante.

### DÉCISION

VU les requêtes déposées par les requérants demandant à la Régie des marchés agricoles de suspendre l'application et de mettre fin à la sentence arbitrale rendue le 5 novembre 1969 en marge de différends survenus entre les requérants et la Fédération des producteurs de lait industriel;

VU que la Régie a pris connaissance des motifs allégués dans ces requêtes et a donné aux requérants et à la Fédération précitée l'occasion de se faire entendre au cours d'une audience tenue à nos bureaux de Montréal, le 17 décembre 1968;

VU que les motifs allégués à l'appui des requêtes portent uniquement sur les clauses de la sentence arbitrale relatives aux prix du lait et aux sommes additionnelles à payer pour la période d'hiver et le transport du lait en vrac;

VU que l'argument apporté par les requérants relatif aux prix payés dans les autres provinces, particulièrement en Ontario, ne nous paraît pas concluant parce que beaucoup de facteurs peuvent faire varier les prix du lait industriel dans les diverses provinces et que ces variations peuvent favoriser tantôt les industriels d'une province, tantôt ceux d'une autre;

VU que les requérants n'ont pas démontré à la satisfaction de la Régie que les prix fixés par la sentence arbitrale pourraient être préjudiciables à la majorité des marchands de lait;

VU que les requérants n'ont soulevé que certains cas particuliers de fabriques qui seraient incapables de verser les prix fixés, et que la Régie ne pourrait pas, même si elle était convaincue que ces dernières ne peuvent véritablement pas payer ces

prix, mettre fin à toute la sentence arbitrale pour ces seuls cas d'exception et pour ce seul motif;

VU qu'il est possible pour les parties concernées de régler les cas particuliers au moyen d'entente spécifique avec la Fédération des producteurs de lait industriel, puisque le représentant de cette dernière l'a lui-même suggéré au cours de l'audience précitée;

VU que la sentence arbitrale porte sur plusieurs conditions de commercialisation autres que celles des prix et des sommes additionnelles à payer pour la période d'hiver et le transport du lait en vrac, et que ces autres

clauses sont également très importantes pour assurer une mise en marché ordonnée d'un lait industriel de qualité;

Vu que la Régie n'est pas d'opinion que les motifs allégués par les requérants justifient l'abrogation de la sentence arbitrale;

EN CONSEQUENCE, la Régie rejette les requêtes des requérants en vue de suspendre et de mettre fin à la sentence arbitrale.

Montréal, ce 22 janvier 1969.

REGIE DES MARCHES AGRICOLES DU QUEBEC  
ROCH MORIN,  
Secrétaire-intérimaire

## MANCHETTES de la semaine

### Terre des Hommes ferme ses portes

La belle aventure est terminée. A la grande surprise de tous, le Comité exécutif de la ville de Montréal a annoncé la semaine dernière que Terre des Hommes ne réouvrira pas ses portes cette année en raison du trop grand risque financier. Avec un déficit de \$27 millions, Montréal ne peut plus se permettre une nouvelle tentative. On sait qu'en 1968 TDH avait subi un déficit de \$5 millions au lieu de rapporter les \$6 millions de bénéfice prévus. Les responsables estiment que les contribuables montréalais ne doivent pas porter seuls le poids de cette réalisation qui profite à tout le pays et leurs démarches pour faire partager les risques par Ottawa et Québec ont été vaines. Certains experts estiment cependant que la fermeture de Terre des Hommes peut faire perdre plusieurs dizaines de millions à l'économie québécoise. En même temps que cette décision on a appris que le maire Drapeau songeait à se retirer.

### Justice

La Commission d'enquête sur l'administration de la justice en matière criminelle et pénale au Québec a surpris par la hardiesse de ses conclusions rendues publiques récemment dans le premier volume de son rapport: Justice égale pour tous, lois adaptées aux aspirations de la population, respect des droits de la personne humaine, tels sont les objectifs fondamentaux auxquels doit tendre une administration moderne et humaine de la justice. La Commission a entre autres relevé que les réflexes punitifs de la loi prennent souvent le pas sur les possibilités de réhabilitation et de réinsertion sociale.

### Conférence constitutionnelle

Le premier ministre Trudeau a exprimé de vives inquiétudes devant la position prise récemment par les premiers ministres des Prairies à propos de la conférence constitutionnelle. Présentant pour la première fois un front commun, MM. H. Strom de l'Alberta, Ross Thatcher de la Saskatchewan et Walter Weir du Manitoba demandent que le problème fiscal ait priorité. Quant au projet de loi sur les langues officielles, M. Weir estime préférable qu'il soit auparavant soumis aux tribunaux qui décideront de sa validité au point de vue constitutionnel.

## UN SERVICE D'ASSURANCE GÉNÉRALE POUR LES COOPÉRATIVES!

Ce service qui groupe un grand nombre de coopératives a pour but d'aider à solutionner leurs problèmes d'assurance générale.

Des spécialistes dans les divers genres d'assurance sont à votre service.

### PRENEZ-EN AVANTAGE!

Geo. Tanguay & Fils, Ltée

4489 PAPINEAU • MONTREAL • TEL.: 527-4161



Propriété de L'UCC-Fondé en 1929

515, avenue Viger, Montréal 132  
Tél. 288-6141

Le seul hebdomadaire agricole français d'Amérique

DIRECTEUR:

Henri-Paul PROULX

RÉDACTEUR EN CHEF:

Pierre COURTEAU

SEC. DE RÉDACTION:

Alain MOURLEVAT

GÉRANT DE LA PUBLICITÉ:

J.-V. HENRY

Représentants à Toronto:

W.H. Austin & Co.,

44, rue Victoria, Toronto 1,

Ontario — Tél.: 363-5357

Composition/Montage

LITHOGRAPHIE RIVE SUD



Imprimé par  
Les Presses  
Lithographiques  
1965 Inc.

Publie le mercredi de chaque semaine

Abonnement:

1 an, \$1 — 3 ans, \$2 — 5 ans, \$3

Le Ministère des Postes, à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de 2e classe de la présente publication.

## Un cercle vicieux, mais à qui la faute?

Le ministre québécois de l'Agriculture et de la Colonisation a fustigé la semaine dernière les cultivateurs du Québec et du Canada qui réclament, par l'intermédiaire des dirigeants de leurs associations professionnelles et syndicales aussi bien qu'individuellement: "Qu'on nous dise où s'en va l'agriculture, et nous allons nous aligner". Prenant la précaution de préciser qu'il était du nombre de ces mêmes cultivateurs, l'Hon. Clément Vincent, répondait aussitôt à cela que le gouvernement adopte pour sa part l'attitude suivante, et ce depuis nombre d'années: "Alignez-vous d'abord (Messieurs les cultivateurs) et peut-être sera-t-on en mesure de vous dire où s'en va l'agriculture".

Nous sommes d'accord avec le député de Nicolet-Yamaska lorsqu'il affirme que tout ceci ne peut hélas que correspondre à un cercle vicieux dont il est possible de sortir, à condition que l'on veuille bien tous mettre l'épaule à la roue. Mais faut-il encore que la classe agricole ait en main les outils nécessaires et efficaces pour s'aligner et sur ce, il est permis de s'interroger. Peut-on en dire autant du gouvernement qui a pour sa part tous les pouvoirs en mains et malgré tout, ne contribue pas toujours à faire sortir l'agriculture de ce même cercle vicieux?

Au cours de son allocution, M. Vincent a par ailleurs clairement indiqué que si les expériences du plan d'aménagement du Bas St-Laurent sont concluantes et permettent la ré-orientation et le recyclage souhaités, le MAC pourrait abandonner graduellement les activités et les mesures qu'il entretient actuellement au profit des producteurs jugés non efficaces pour consacrer la majeure partie de ses effectifs et de son budget à la modernisation des exploitations considérées rentables.

Le ministre a défini en deux secteurs bien distincts les catégories d'exploitants agricoles, tel que le conçoit présentement le MAC. La première appartient au groupe d'exploitants qui tirent de l'agriculture un revenu susceptible de leur assurer un niveau de vie au moins comparable à celui des autres secteurs, ou encore qui sont en mesure de s'organiser à brève échéance pour aspirer à ce degré d'efficacité. La seconde catégorie peut se définir ainsi: ceux qui ne parviennent qu'avec difficulté à

vivoter, à qui les circonstances ne permettent pas d'envisager une amélioration de leur situation et qui persistent à s'agripper à l'agriculture parce que c'est encore le secteur qui leur est le plus favorable, faute d'autres débouchés. L'application des politiques agricoles collerait beaucoup plus à la réalité si les différents ministères de l'Agriculture pouvaient ne tenir compte à l'avenir que des véritables exploitants agricoles, qui tiennent une comptabilité complète, réslétant bien leurs revenus, leurs frais de production et les heures de travail consacrées à cette production. Quant aux pseudos-agriculteurs possédant tout au plus quelques centaines de pieds carrés de terre leur permettant de faire pousser quelques carottes, garder une douzaine de poules et peut-être de traire une vache, M. Vincent les répudie carrément.

Bien que le ministre n'ait pas défini ce qu'il entend exactement par "exploitation moyenne viable", il ne faudrait tout de même pas précipiter la disparition des petits producteurs. Plusieurs d'entre eux ne demandent pas mieux que d'être plus efficaces, pourvu qu'on leur en accorde les moyens. Vouloir les éliminer systématiquement n'est peut-être pas la solution idéale puisqu'il faut alors leur permettre de gagner leur vie dans un autre secteur d'activités et sur ce point, on peut d'ores et déjà affirmer que l'expérience-pilote du BAEQ n'apporte pas toujours les solutions de rechanges souhaitées.

M. Vincent précise d'autre part qu'il se dépense des sommes fabuleuses pour tenter d'obtenir des données statistiques et autres renseignements pertinents auprès des cultivateurs, à l'aide d'enquêtes, de fiches d'information, de questionnaires et qu'il y a de la part de ces derniers soit un manque de collaboration ou bien une incapacité de répondre adéquatement, n'ayant pas en mains tels renseignements, pourtant essentiels à tout producteur. Lorsqu'il s'agit de renseignements aussi fondamentaux que les superficies en culture, les rendements à l'acre et les frais directs de production nous ne pouvons qu'être d'accord avec les autorités gouvernementales et inciter tous les cultivateurs à collaborer le plus étroitement possible en cette matière.

Cependant, il est beaucoup plus difficile de répondre à des questions aussi précises telles par

exemple le rythme d'évolution de la production moyenne par vache l'accroissement du troupeau dans un an, trois ans, cinq ans. Cette demande du ministre Vincent vient même en quelque sorte contredire une déclaration de son homologue fédéral, l'Hon. H.A. Olson, faite il y a une quinzaine de jours au Congrès de la Fédération Canadienne des Producteurs de lait, à l'effet qu'il est à toute fin pratique impossible de définir longtemps à l'avance la politique laitière. En conséquence, il est tout aussi difficile, voire impossible aux producteurs de lait de prévoir s'ils augmenteront leur cheptel, ne sachant pas à l'avance dans quelle mesure ils pourront écouler leurs produits et à quels prix.

Dans un autre ordre d'idée, le conférencier invité au banquet de la Fédération Canadienne de l'Agriculture affirme que les responsables aux divers niveaux gouvernementaux doivent se garder de laisser la situation du revenu de l'exploitation viable moyenne dépérir à tel point que les meilleurs éléments délaissent le secteur de l'agriculture. M. Vincent a affirmé qu'en ce qui concerne le Québec, la recherche des moyens d'accroître le revenu des exploitants agricoles de cette catégorie constitue l'objectif primordial de son ministère. Et si cette recherche aboutit à l'abandon de fermes non viables, à l'agrandissement ou au ré-aménagement de celles qui chevauchent la ligne marginale de rentabilité, c'est une éventualité à laquelle il ne faut pas trop se surprendre?

Dire que les responsables du gouvernement doivent se garder de laisser le revenu agricole dépérir, c'est bien beau. Dire que les cultivateurs devront augmenter leur production, s'ils veulent survivre, c'est également bien beau. On se borne à souligner qu'il ne faut pas laisser périr le revenu agricole de peur que ceux qui sont efficaces abandonnent. Mais pourquoi hésite-t-on toujours à parler d'un revenu minimum garanti pour les diverses productions agricoles, échelonné en mois ou en années? Les cultivateurs seraient peut-être alors plus en mesure de faire des projections sur leurs productions, et ainsi disparaîtrait ce cercle vicieux qu'ils sont les premiers à déplorer!

Pierre COURTEAU

## la des champs

### SUBVENTIONS ET QUALITÉ DU LAIT

"Il m'est agréable de vous annoncer aujourd'hui que, pour le programme de soutien de la prochaine campagne laitière, la qualité du lait deviendra "un" facteur, c'est-à-dire que la subvention ne sera payée qu'à l'égard du lait répondant à certaines normes de qualité.

"J'avoue qu'il m'a fait plaisir de constater l'accueil fait à cette proposition, et je suis assuré qu'à la faveur de votre collaboration, les nombreux problèmes administratifs créés par la mise à exécution de ce programme pourront être résolus."

Cette brève déclaration est du ministre fédéral de l'Agriculture, M. H.A. Olson. Elle a été faite vers la fin de son allocution au congrès annuel de l'Association des producteurs laitiers du Canada, tenu à Québec le 22 janvier dernier. A noter "un" facteur, ce qui implique; parmi d'autres,

Lors de la même réunion, un comité de l'Association avait adopté une résolution dans le même sens: elle demandait que le gouvernement encourage la production du lait de qualité supérieure par le truchement des subventions versées au produc-

teur. Le même comité proposait qu'on accorde plus d'importance à la faible teneur en bactéries et à la valeur du lait, même aux dépens de sa teneur en matière grasse, s'il le fallait.

Au congrès de 1967

La résolution que nous venons de citer en confirme une autre adoptée par la même Association au cours de son congrès annuel d'un an plus tôt (1967), savoir: les producteurs laitiers du Canada demandent à la Commission canadienne du lait, de concert avec les gouvernements provinciaux, de mettre au point, dans le plus bref délai possible, des normes précises de qualité que devra posséder le lait pour être admissible au régime de subventions fédérales.

L'Association fondait la portée de cette résolution sur trois raisons principales: 1) les consommateurs doivent disposer de produits laitiers de la meilleure qualité possible; 2) la vente de tout produit dépourvu d'un niveau maximum de qualité aura pour effet de détourner le consommateur vers l'achat de quantités de plus en plus grandes de succé-

danés ("substituts"); 3) il suffit d'une petite proportion de produits laitiers de qualité médiocre pour que toute l'industrie laitière en souffre.

Des réticences

A ce même congrès de 1967, l'Association demandait à l'Etat de manifester, dès le début de l'année laitière 1968-69, son intention d'adopter une telle réglementation (de la qualité) pour l'année laitière 1969-70, afin que les producteurs aient le temps voulu pour rendre compte du bien-fondé du subventionnement selon la qualité et disposent d'au moins un an pour s'y adapter.

Ce dernier aspect de la question est réapparu, semble-t-il, au dernier congrès du 22 janvier. Les dirigeants de l'Association auraient manifesté une certaine réticence à approuver la résolution première voulant a) que des normes de qualité soient établies par la Commission et le directeur des aliments et drogues (ministère de la Santé et du Bien-être social) et b) que le gouvernement refuse ses subventions au lait qui ne répondrait pas à ces normes.

Par la suite et lors d'une séance plénière, les congressistes se sont prononcés plutôt en faveur de mesures d'éducation et de persuasion avant de refuser les subventions aux producteurs fautifs afin de donner à l'ensemble des producteurs plus de temps pour faire chez eux les ajustements que pourrait nécessiter un régime de subventionnement d'après la qualité.

Pour ou contre?

Que penser de cette proposition de remettre à plus tard l'entrée en vigueur d'un régime de subventions basé -- jusqu'à un certain point du moins -- sur la qualité du lait? Il n'y a pas de doute que l'imposition de normes de qualité ferait tomber en cours de route un certain nombre de producteurs, comme ce fut le cas lorsqu'on décida d'adopter un système de contingents ou quotas à la production. Contingents assez peu élevés, pourtant, aux yeux de la plupart des producteurs du Québec et de l'Ontario.

Mais on se rappelle ce qui arriva l'an dernier. La proposition originale d'un contingent minimum de 50,000 livres de lait par producteur souleva un tollé surtout chez les représentants des provinces des Prairies et, jusqu'à un certain point aussi, chez les représentants des provinces de l'Atlantique. Réaction à peu près semblable lorsqu'on proposa d'abaisser ce minimum à 30,000 livres de lait. Les mêmes

représentants acceptèrent à contrecoeur -- pour ne pas dire avec une certaine consternation -- le quota minimum de 12,000 livres de lait ou de 420 livres de gras de beurre (le rendement de deux vaches médiocres ou d'une bonne).

L'opposition au paiement des subventions gouvernementales d'après des normes qualitatives est-elle venue des mêmes milieux? Peut-être oui, peut-être non. Chose certaine, c'est que bon nombre de producteurs jugent opportune et pressante l'adoption d'un programme visant à relever la qualité du lait qui sert à la fabrication de tous les produits laitiers, quels qu'ils soient.

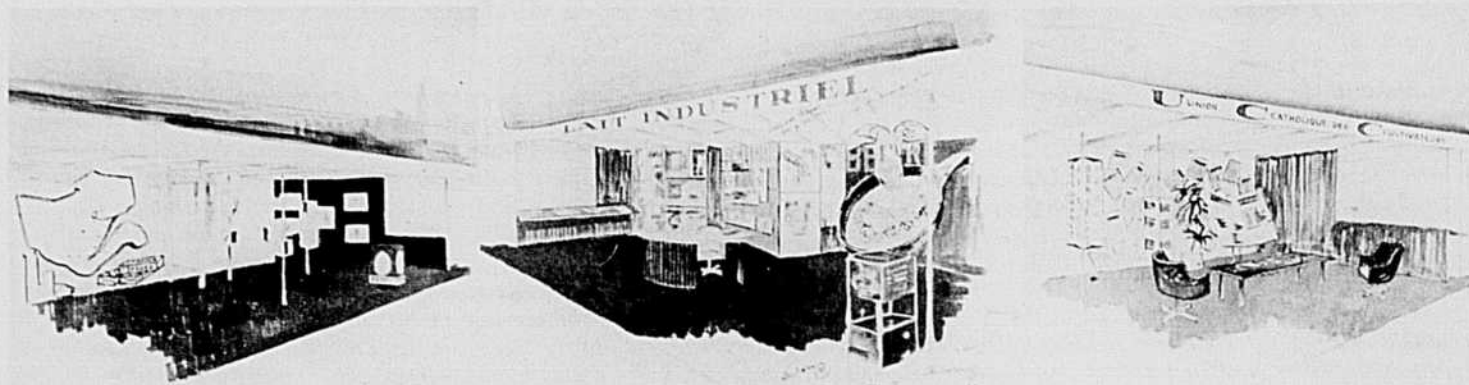
Nos concurrents

Même si l'on considère à propos de reporter à un an plus tard l'entrée en vigueur d'une telle mesure, il n'en reste pas moins qu'elle constitue le facteur primordial qui permettra à nos producteurs de freiner l'expansion des produits synthétiques et de faire face à nos concurrents sur les marchés extérieurs, voire sur nos propres marchés.

La plupart des pays évolués paient ou subventionnent le lait selon la qualité; faute de quoi ils accordent une prime à la qualité... Même ceux qui, en Europe surtout, sont bien en arrière de nous en ce qui a trait à l'hygiène des troupeaux et à la répression de maladies aussi dangereuses

(Suite à la page 15)

**PRÉSENCE DE L'UCC AU SALON INTERNATIONAL DE  
L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION**



Le kiosque de l'UCC décrit magnifiquement sous une forme visuelle les services professionnels de la Fédération des Producteurs d'œufs de consommation du Québec, de la Fédération des Producteurs de lait industriel, des Assurances et de La Terre de Chez Nous. Produc-

teurs et consommateurs sont invités à visiter notre attrayant exhibit. Nos représentants se feront un devoir de répondre aux demandes d'information qui leur seront faites.

**M. Olson à Truro:**

**L'aide au transport des grains sera maintenue**

"Le gouvernement fédéral n'a ni l'intention ni de projets en cours visant à modifier son régime d'aide au transport des grains de provende -- pas dans l'immédiat du moins."

Telle est la déclaration faite en janvier par le ministre fédéral de l'Agriculture, M. H.A. Olson. Il s'adressait alors à la Fédération de l'Agriculture de la Nouvelle-Ecosse, en réunion à Truro.

Ces paroles du Ministre voulaient calmer "de graves inquiétudes" soulevées chez nombre d'éleveurs et d'engraisisseurs des provinces atlantiques par des rapports voulant que l'agrandissement des surfaces semées en grains d'alimentation animale conduise à l'abolition de l'aide au transport des grains de l'Ouest à l'Est. Une telle abolition pourrait compromettre pour la peine le niveau des revenus agricoles dans certains comtés de la N.-E., à l'élevage des bestiaux à viande et des volailles.

Dans l'ensemble, les cultivateurs de ces comtés admettent le bien-fondé d'une culture plus intensive et extensive des grains de provende dans leur propre province, mais à deux conditions;

d'abord que les grains récoltés sur place égalent en qualité et en valeur ceux qui leur sont expédiés des Prairies; ensuite que les approvisionnements en soient réguliers et à des prix qui correspondent aux prix des grains de l'Ouest dont le transport est subventionné.

**DANGER DE PENURIE**

Cependant, des producteurs de céréales et d'autres grains de régions différentes de la N.-E. offrent un autre son de cloche. Ils demandent au gouvernement fédéral de se retirer de tout régime d'allocation au transport des grains vers la N.-E. Leur demande s'appuie sur deux raisons ou simples prétextes: 1) les enquêtes ont démontré que la province

est en mesure de produire tous les grains d'alimentation animale dont elle a besoin; 2) ces mêmes cultivateurs s'approprient à construire un élévateur et des installations de séchage dans le voisinage des régions qui en ont le plus besoin.

Les éleveurs et engraisisseurs répliquent les cultivateurs de la N.-E. "important" en moyenne 110,000 tonnes de grains (avoine orge et blé) par année... Sans parler de quelque 45,000 tonnes d'issues de moutures qui, à la faveur de l'aide au transport, permettent une épargne d'un demi-million de dollars sur les issues de mouture seulement.

A ce volume d'aliments à bestiaux vient s'ajouter la production annuelle d'environ 41,000 acres en N.-E. même, à raison d'une tonne l'acre, ou 41,000 tonnes. Tout compte fait, il y a donc un écart global d'au delà de 100,000 tonnes entre les besoins provinciaux et la production néo-écossaise de grains de provende. Donc, danger évident de pénurie, même durant les années où ces cultures sont à leur mieux. Risques également de hausses éventuelles des prix en cas de pénurie locale.

**FAITS ET REALITE**

La majorité des agriculteurs est donc favorable à la continuation de l'aide au transport, semble-t-il, et offre un programme en quatre points: 1) encouragement à la culture locale des grains --orge, blé et maïs surtout; 2) maintien de l'aide au transport qui leur a épargné une somme de \$2 millions en 10 ans; 3) élaboration d'une politique acceptable aux deux groupes opposés impliquant l'usage de tous les grains produits sur place, sans pour cela tourner le dos aux grains de l'Ouest tant qu'ils seront nécessaires; 4) advenant l'abolition de la politique d'aide au transport un jour ou l'autre, il devra y avoir une garantie que cet abandon sera réparti sur un certain nombre d'années afin d'accorder la protection voulue à la fois aux producteurs et aux usagers de grains d'alimentation produits dans la province.

Terminons par un autre commentaire de M. Olson; on se rend de plus en plus compte que les programmes de subventions massives sont loin de donner toujours l'ensemble des résultats qu'on en attend. Il y a un pressant besoin d'adapter ces programmes à un régime mieux ordonné de mise en marché des produits agricoles... A quoi l'on pourrait ajouter: Et de faire l'unité parmi les agriculteurs de trois ou quatre comtés voisins; à plus forte raison, à l'intérieur d'une même province et d'un même pays!

**Il faut que la ceinture de sécurité soit attachée**

Il semble qu'il s'établisse une coutume fâcheuse au sujet des ceintures de sécurité.

Il n'y a pas de loi qui oblige les occupants d'une automobile à attacher la ceinture de sécurité présente maintenant dans toutes les nouvelles voitures. Seul le bon sens indique au conducteur ou au passager qu'il convient de le faire. Pour souligner cette nécessité, un juge de Colombie-Britannique a réduit de 25 pour cent l'indemnité accordée à la veuve d'un conducteur d'auto dont la ceinture de sécurité n'était pas attachée. Un expert a déclaré que le conducteur n'aurait pas été blessé mortellement s'il avait attaché sa ceinture, et le juge a conclu que l'imprudence de la victime avait contribué à ses blessures.



-Et maintenant, je vais vous montrer quelque chose que vous n'avez pas encore vu!... Beuh h!

**En vrac**

Deux botanistes de l'université Laval se sont penchés sur la culture des bleuets (airelles ou myrtilles) du Lac-St-Jean. MM. Pierre-André Dubé et Victorin Lavoie ont démontré que le bleuet a un rendement excellent en forêt ouverte ou autour des bosquets et des arbres. Plante de plein soleil, il viendrait mieux dans les champs, mais les risques de gel précoce font opter pour ce compromis.

La production de beurre a été plus importante l'an dernier qu'elle ne l'avait encore jamais été. Une étude portant sur 37 pays a montré qu'elle y avait augmenté de 4%, atteignant ainsi le niveau record de 5 millions de tonnes. Cette augmentation a été due en grande partie à une progression de 5% en Europe occidentale, quoique la production des pays d'Amérique du Nord ait elle-même progressé de 8% par rapport à son faible niveau de 1966.

L'aide du Gouvernement français à l'agriculture représentera en principe cette année l'équivalent d'environ 3,740 millions de dollars. Il est prévu que la proportion du budget national français consacrée à l'agriculture sera de 11,5% en 1969, alors qu'elle a été de 10,4% cette année et de 9,4% en 1967.

L'Organisation pour l'Alimentation et l'Agriculture va désormais concentrer sur les cinq points suivants ses efforts au service de l'agriculture.

1. Promouvoir l'utilisation de variétés de semences à grand rendement.
  2. Accroître la ration de protéines des populations sous-alimentées.
  3. Lutter contre le gaspillage.
  4. Mobiliser les ressources humaines au service du développement rural.
  5. Aider à acquérir et épargner des devises.
- M. A.H. Boerma, Directeur Général de la FAO, a déclaré que ce nouveau programme en cinq points visait à donner la priorité aux questions les plus importantes, en utilisant au mieux les ressources limitées.

La production mondiale de laine est estimée pour 1968 à 2,8 millions de tonnes, soit 1,1% de plus que l'an dernier et 7,2% de plus que la moyenne des années 1961 à 1965.

**Brevets d'invention  
MARQUES de COMMERCE  
MARION, ROBIC & ROBIC  
ci-devant  
Marion & Marion  
2100, rue DRUMMOND  
MONTREAL 25-288-2152**

**Dans la Préparation H  
une nouvelle substance  
contre les hémorroïdes**

Une substance cicatrisante exclusive provoque la rétraction des hémorroïdes et la cicatrisation des tissus.

Un grand institut de recherche vient de mettre au point une substance cicatrisante sans pareille pour la rétraction des hémorroïdes, le soulagement de la démangeaison et la cicatrisation des tissus.

Cette substance ne fait pas qu'apaiser les douleurs locales; dans nombre de cas, on a pu observer une rétraction notoire des hémorroïdes.

Mieux: l'effet cicatrisant du médicament s'est prolongé durant plusieurs mois.

Cette substance aux effets si bienfaisants se nomme la Bio-Dyne; elle aide rapidement à la cicatrisation des cellules et stimule la croissance des tissus nouveaux.

La nouvelle Bio-Dyne est offerte soit en onguent, soit en suppositoires sous le nom de Préparation H. Elle est en vente dans toutes les bonnes pharmacies et s'accompagne d'une offre de remboursement.

**XVIIe Salon National de l'Agriculture  
et de l'Alimentation**

- 6-16 février -

**SOCIÉTÉS D'ÉLEVEURS  
D'ANIMAUX DE RACE EXPOSANTS  
À L'ARÉNA MAURICE RICHARD**

- ASSOCIATION DES CHEVAUX QUATERHORSE
- ASSOCIATION DES ÉLEVEURS ABERDEEN ANGUS
- ASSOCIATION DES ÉLEVEURS GUERNEY
- ASSOCIATION DES ÉLEVEURS HEREFORD
- ASSOCIATION DES ÉLEVEURS HOLSTEIN-FRIESIAN DU CANADA, Section du Québec
- ASSOCIATION DES ÉLEVEURS D'ANIMAUX JERSEY
- ASSOCIATION DES ÉLEVEURS DE PORCS YORKSHIRE
- LAURENTIAN CHINCHILLA RANCH REG'D
- QUEBEC CHAROLLAIS LTEE
- ASSOCIATION DES ÉLEVEURS DE LAPINS DU QUÉBEC
- ASSOCIATION DES ÉLEVEURS AYRSHIRE D'HUNTINGDON
- CENTRE D'INSEMINATION ARTIFICIELLE DE ST-HYACINTHE
- JEUNES ÉLEVEURS, BOUVILLONS ET AGNEAUX DE MARCHE, Ministère de l'Agriculture et de la Colonisation Québec.
- SOCIÉTÉ DES ÉLEVEURS DE BOVINS CANADIENS
- SOCIÉTÉ DES ÉLEVEURS DE CHEVAUX CANADIENS.

**SEMENCES de CHOIX**  
de légumes et de fleurs

**TOMATES**  
Hâtives et de Haute Qualité  
HYBRIDE NEW FANTASTIC  
la plus savoureuse de toutes les tomates rouges; forme, chair épaisse et succulente gros rendement. Pqt 60 grains 50c.

**BOULE DE FEU**  
Hâtive, rouge, forme, très productive, Pqt. 20c.  
  
QUÉBEC 314  
Variété rouge, extra-hâtive, forme globe, excellente. Pqt. 15c.

**L'UNION DES JARDINIERS Inc.**  
5, Rue Victoria, Lévis, P. Q.

# Priorité à l'union de tous les cultivateurs canadiens

Deux longs débats de près de deux heures chacun concernant la politique laitière de la Fédération Canadienne des Producteurs de lait et une résolution sur l'unité agricole nationale ont caractérisé le 33e Congrès annuel de la Fédération Canadienne de l'Agriculture qui s'est tenu les 28, 29 et 30 janvier dernier à Québec.

Les quelque 150 participants, dont 79 délégués officiels, ont passé en revue au cours de ces trois jours plusieurs problèmes majeurs auxquels notre agriculture se trouve confrontée dans l'ensemble des 10 provinces. La mise en marché, les importations et exportations, le transport, les programmes d'aide au plan international et à l'intérieur du Canada, les taxes, etc., sont autant de sujets à la fois complexes et prioritaires qui ont retenu l'attention des congressistes.

## L'unité agricole

Le Président général de l'UCC a fait un vibrant appel en faveur de l'unité agricole au Canada au cours de l'étude d'une résolution visant à grouper toutes les organisations à l'intérieur d'un même organisme.

M. Lionel Sorel, tout en ne cachant pas son enthousiasme à tel projet de réunification des forces agricoles au plan national, a cependant exprimé certaines réserves car, dit-il, "j'entrevois difficilement qu'il puisse y avoir une solution véritable au problème tant et aussi longtemps que nous n'auront pas fait les efforts nécessaires pour en arriver nous même à une certaine unité au niveau provincial".

Selon M. Sorel, il n'y a pas de formule magique. L'unité agricole ne pourra se faire que lorsque les cultivateurs eux-mêmes seront vraiment sensibilisés à la question et seront convaincus qu'il y va de leur intérêt.

Les délégués de l'Alberta ont particulièrement insisté sur l'importance d'amender la constitution de la Fédération Canadienne de l'Agriculture. Le congrès a acquiescé à leur demande

en modifiant le texte original de la résolution qui se limitait à réclamer une plus grande collaboration entre la FCA et l'Union des Fermiers Unis du Canada afin d'unifier les effectifs. La nouvelle formulation demande au Conseil d'Administration de la FCA d'amender sa constitution pour étendre la représentation à cet organisme, tout en s'efforçant de créer à l'échelon national une seule véritable organisation, vraiment représentative de l'ensemble des cultivateurs canadiens.

Selon un porte-parole de la délégation albertaine, les cultivateurs dans le champ sont généralement d'avis, à tort ou à raison, qu'ils sont mal représentés au sein de la FCA à l'heure actuelle. Il faut à tout prix que l'on sorte du statu quo. Le président de la Fédération, M. James M. Bently, a tenu à appuyer personnellement cet amendement en soulignant que la FCA y gagnerait en admettant des délégations plus vastes, plus représentatives. C'est à son avis la seule possibilité d'établir des contacts étroits et véritables avec les cultivateurs dans le champ.

Cette résolution est plus précise que celle déjà adoptée lors du congrès de 1968, tenu à Victoria, C.B. D'aucuns l'ont considérée comme essentielle et prioritaire et le bureau de direction devra lui consacrer une large part de son travail au cours des prochains mois afin d'apporter une solution valable à cette question, et ce, dans les plus brefs délais possibles.

## Politique des prix et revenus agricoles

Les délégués au congrès de la FCA ont enjoint leur conseil d'administration de redoubler d'efforts dans leurs négociations avec les autorités gouvernementales afin de mettre au point un véritable mécanisme de négociations permanentes avec les Pouvoirs Publics fédéraux concernant la politique des prix et des revenus agricoles.

Cette résolution déjà endossée au cours de congrès antérieurs sous une forme plus timide devrait cette fois apporter des résultats tangibles, si l'on en juge par l'intérêt et la détermination qui ont marqué chacune des interventions de la salle.

M. Albert Allain, 1er vice-président de l'UCC, a rappelé la déclaration faite lors du congrès national 1968 de la FCA par l'ex-ministre fédéral de l'Agriculture, M. J.J. Greene qui estimait parfaitement légitime que les cultivateurs puissent négocier directement avec le gouvernement central. Il n'y a pas de raison, à son avis, que cette attitude positive de l'ancien titulaire ne soit plus celle de son successeur et collègue libéral, M. H. A. Olson.

Dans l'esprit de la FCA, l'élaboration d'une politique agricole exige un contact étroit et permanent entre les organisations agricoles et le gouvernement, au niveau ministériel et des officiers supérieurs des ministères, commissions et services concernés. Il y a eu une certaine amélioration au cours des dernières années en ce qui concerne les consultations à différents paliers gouvernementaux mais cela demeure insatisfaisant à plusieurs points de vue.

Ces négociations au niveau de l'amélioration et de la stabilisation des prix agricoles incluent une revue annuelle systématique des prix avec négociation des politiques touchant ces mêmes prix sans oublier les moyens d'alimenter le marché de produits agricoles.

Enfin, la FCA réclame l'application d'une Charte de l'Agriculture vraiment compréhensive, qui régira l'ensemble des mesures d'ordre social et économique, aussi bien que les programmes nécessaires pour en arriver à un revenu de parité pour tous les cultivateurs.



La délégation québécoise a, à plusieurs reprises, pris position pour défendre les intérêts des cultivateurs de la province et notamment pour exposer leur point de vue sur l'avenir des petites exploitations familiales. On reconnaît sur notre photo MM. Lionel Sorel, Gabriel Saab, Albert Allain, Xavier Fortin et Victor Morin de l'UCC.

## Mise en marché des produits agricoles

### Nous sommes condamnés à bien nous entendre

"Nous sommes condamnés à nous entendre, sinon c'est le chaos. Je comprend que ça nous bouscule mais c'est une attitude légitime que nous devons prendre; être contre une véritable politique de mise en marché équivaut à refuser la stabilité agricole à laquelle nous aspirons pourtant tous."

Ces commentaires exprimés par M. Albert Allain, 1er vice-président de l'UCC, dénotent à quel point la situation est difficile en matière de mise en marché des produits agricoles au Canada.

La discussion des délégués s'est produite lors de l'étude d'une résolution ayant pour effet de donner mandat à la FCA de poursuivre ses efforts et fournir son assistance en vue de la mise sur pied d'organismes de mise en marché pour les différents produits agricoles, que se soit sur une base inter-provinciale ou nationale.

Cette résolution adoptée par le Congrès stipule notamment que la Fédération devra faire des pressions auprès des gouvernements provinciaux et fédéral en vue d'adopter les législations nécessaires à la mise sur pied de commissions pouvant opérer dans deux ou plusieurs provinces.

Elle insiste en outre pour que soit conduit à bonne fin le travail déjà entrepris en vue de l'organisation d'une commission nationale pour la mise en marché des oeufs de consommation. De même, elle réclame l'établissement d'une commission nationale de la pomme de terre, une étude approfondie sur la mise en marché au Canada des viandes rouges et de la volaille, etc.



Les 79 délégués officiels et de nombreux observateurs ont suivi avec intérêt les débats. On remarque, accroché au cou des assistants le petit appareil électronique de traduction simultanée.

(Photo TCN)

## Politique laitière

Le document de base énonçant la politique laitière de la Fédération canadienne des Producteurs de Lait a été ratifié au congrès annuel de la Fédération canadienne de l'Agriculture mais plusieurs interventions de la délégation du Québec, en particulier, ont contribué à faire inscrire certaines réserves majeures au dit document.

Les principaux points soulevés par l'UCC se rapportent à la hausse du maximum de contingentement à 500,000 et 700,000 livres pour l'admissibilité au subside fédéral alors qu'à l'inverse, la tendance de la FCPL semble vouloir élever par le bas le minimum requis aux petits

producteurs pour profiter de la subvention laitière.

M. Lionel Sorel, Président général de l'UCC, a fortement critiqué l'attitude de certains délégués de l'Ouest qui préconisent que le niveau minimum du con-

(Suite à la page 11)

## Nouvelle ASSURANCE COMBINÉE DE FERME



### La corvée d'aujourd'hui

Vous vous souvenez des corvées d'autrefois? Tout le rang y mettait la main. Nos cultivateurs d'aujourd'hui sont aussi charitables, mais ils manquent de temps et de main d'oeuvre.

Le cultivateur "prévoyant" prend suffisamment d'assurance pour payer les ouvriers spécialisés qui remplacent la corvée d'autrefois. Avez-vous assez d'assurance?

**CONSULTEZ NOTRE COURTIER  
pour tous vos besoins d'assurance**



**LES PRÉVOYANTS  
DU CANADA  
ASSURANCE GÉNÉRALE**

## L'OPINION RURALE...



### Ne vendez pas votre pain quotidien

Ne vendez pas votre pain quotidien pour quelques piastres comptant. Actuellement, il y a course, à l'achat des terres, en vue de futurs projets, et les spéculateurs cherchent à s'acquerir de vos terres. On vous offre des prix mirobolants, pour la petite terre qui en somme se vend normalement entre \$5 et \$10,000. Et du jour au lendemain devient une valeur de \$50 à \$100,000. Si l'on vous payait comptant, ce serait un aubaine extraordinaire, mais généralement on offre peu de comptant, et les échéances s'échelonnent pour bien des années à venir. Le peu de comptant que l'on vous offre est dérisoire parfois, car l'on mise sur les intérêts seulement et on évite de fixer la date où la balance sera payable.

On vous laisse bien le droit de cultiver votre terre jusqu'au jour où le tout sera cadastré, pour la vente des terrains.

Ceci me rappelle, il y a dix ans, un cultivateur de Lesage qui avait reçu comme héritage la terre paternelle, environ une quarantaine d'arpents, située sur la route nationale. Ce fermier, vendait bon an mal an près de \$2,000. de petits fruits, tant fraises que framboises, et ce à la porte de sa ferme, par ses enfants. Ses vaches laitières, ajoutaient aux profits, et son potager comblait presque la table familiale, les autres revenus comme le bois de chauffage permettaient à ce cultivateur d'élever sa famille dans une certaine aisance.

Or, un jour un spéculateur, vint le voir et lui offrit à brûle-pour-point \$25,000, pour sa terre, lui laissant le droit de continuer à cultiver, jusqu'au jour où la terre serait cadastrée, pour la vente des terrains. Il offrait un montant de \$5,000. comptant et la balance à intérêt payable annuellement, sans mentionner la date du paiement des \$20,000. C'était alléchant, \$25,000. pour une terre qui ne lui coûtait pas un sou. Du jour il était riche, car le \$25,000. miroitait constamment à son esprit. Le \$5,000. d'acompte, fut vite dissipé, l'achat d'un auto, et tout le reste qui s'en suit... Si bien qu'un jour un ami le mit devant l'évidence qu'il ne pourrait pas vivre indéfiniment avec les intérêts seulement. Au bout de 18 mois, le \$5,000. avait fondu, et là, la jonglerie s'empare de notre homme, sachant qu'il faudra quitter sa terre.

Où aller? Il chercha à acheter une terre dans les environs, ne voulant pas trop s'éloigner des siens, il fut surpris de voir les prix exorbitants que l'on demandait, devant la vague d'expropriation. Tout avait monté en flèche.

Alors il est venu à Montréal, travailler comme simple manoeuvre dans un chantier de construction, avec sa famille. Il en fit une dépression sérieuse. C'est là qu'à 48 ans, il pleura sa terre, qu'il maudissait du soir au matin, lorsqu'il l'occupait. C'était fini, seul les intérêts arrivaient tant bien que mal, et devant sa situation financière, il fut dans l'impossibilité d'avoir droit à l'assistance sociale, car le \$20,000. à venir lui nuisait. Chers amis, "Ne vendez donc pas votre pain quotidien".

J. Jutras,  
Horticulteur,  
Ste-Dorothée, Qué.

### Bonjour St-Anselme

C'est malheureux de juger des personnes à travers le mécontentement du syndicalisme. Je crois qu'elles ont les mêmes désirs et les mêmes problèmes mais elles se collent aux réalités et regardent les deux côtés de la médaille. Ceux qui se sont toujours montrés fervents d'un syndicalisme qui n'a rien changé sont des hypothèques au sein de la classe agricole. Tu es syndiqué convaincu, mais si ta femme n'a pas les mêmes idées que toi est-elle bofeuse? Si ton fils n'a pas les mêmes idées, commence-t-il à bofter? Si tu engages un individu sur ta ferme sans jamais lui expliquer l'ouvrage que tu désires imagine les résultats que tu auras au moment de la paye à la fin de la semaine. Les syndicalistes professionnels sont des employés en les flattant toujours on en arrive à cette situation, ce n'est pas surprenant.

On n'en peut plus de nous dire l'UCC c'est nous autres; ce sont des mots dépassés. Cessons de prendre la fédération par le cou et de lui manger les oreilles quand elle marche avec les gouvernements au lieu de ce soit avec les membres. On est tanés de voir nos syndicats locaux servir de bouche-trous et de col-

lecteurs au sein de notre organisation professionnelle. Et vous St-Anselme, vous n'avez qu'à lire en bas de votre opinion rurale "jeunesse qui bouge". Je félicite beaucoup ces jeunes. On constate tout de suite que notre chemin syndical est cahoteux. Qu'avons-nous fait de notre fonds de défense professionnel, du subside sur le lait industriel provincial, de l'enquête April sur l'enseignement agricole, de l'assurance-récolte -- en première et deuxième lecture l'UCC était totalement absente --. Votez un deuxième budget supplémentaire en 1968 de \$41 millions dont 75% pour le bien être social, avec la voirie qui empiète sur le budget de l'agriculture. Si on n'est pas boiteux, syndicaliste convaincu, vous ne me ferez pas croire que ça marche d'aplomb. On fait le recrutement, on fait quelques petites querelles à la T.V., à la guerre comme à la guerre, on recrute un certain nombre, c'est tout ce qui compte. Les cultivateurs de Portneuf, de Nicolet, Lotbinière, Mégantic, Deschambault, partout où j'ai eu l'occasion de discuter de nos problèmes, c'est la même chose. Une rénovation complète des structures de l'UCC, le syndicat local remplacé par le syndicat régional, ou deux ou trois paroisses groupées, contribution de \$20 au lieu de \$10., mais que \$10. restent au syndicat régional, les mêmes pouvoirs et les mêmes droits de vote de tous les responsables élus au sein du syndicat, un vote secret de tous les membres, ça serait une UCC à nous. Les négociations, les démarches seraient de pair avec la Fédération. Et que toutes les dépenses, ainsi que la paye de ceux qui nous remplaceraient à la ferme soient payées, et qu'on



Un directeur de musée New-Yorkais a accroché au milieu des toiles modernes ce tableau d'Alexander Melville. Histoire de rappeler aux citadins enfermés dans leur béton un monde plus serein...

ait des assemblées régulières tous les mois d'hiver, pas seulement les membres, mais tous les cultivateurs, que chacune des opinions soit écrite sur papier pour chaque assistant et soit étudiée le mois suivant puis soumise au gouvernement concerné par les deux parties syndicales, soit la Fédération et le syndicat régional.

J'en aurais davantage à dire mais je crains que ce soit trop long, mais soyez assurés que si vous ne prenez pas de telles mesures nous allons mourir à petit feu, et c'est ce que nos gouvernements veulent. C'est à nous de ne pas l'approuver. Et je signe ancien syndiqué de Taxi de Montréal, ancien secrétaire de syndicat local, ancien directeur de syndicat local, sollicitateur du fonds de défense dans le comté de Nicolet, mais qui n'est même

plus membre actif tout comme ceux qui ont donné leur démission comme on l'a vu dans les journaux depuis quelques mois, soient des secrétaires, présidents ou vice-présidents. D'un cultivateur qui souhaite qu'un changement se réalise dans le plus bref délai possible.

Noel Paquin,  
Ste-Sophie de Nicolet



## Remarquables comme maïs à grain dans le Québec!

Rien d'étonnant que ces deux nouveaux hybrides Pride gagnent si vite en popularité dans le Québec. Chacun possède les qualités que recherche le producteur québécois pour obtenir les plus hauts rendements:

- Tolérance au froid
- Excellent potentiel de rendement
- Séchage rapide

**Pride 116:** hybride double de taille moyenne de début et de croissance rapides, mûrissant en 78 à 83 jours. L'un des hybrides hâtifs les plus populaires.

**Pride R118:** hybride triple de 80 à 85 jours, d'excellent rendement. Bon système racinaire. Grand producteur pour un hybride hâtif, il l'a emporté de 10% sur le Pride 5 dans les essais. Epis volumineux.

Ralliez-vous aux nombreux producteurs de maïs qui réussissent grâce à Pride -- commandez dès aujourd'hui votre maïs Pride 116 ou Pride R118, et vous empocherez des profits à l'automne.

## SEMENCE CHAMPS PLEINS SEED, INC.

C.P. 150, Ste-Rosalie, Québec

## UN LIVRE QUE TOUS LES CULTIVATEURS DOIVENT LIRE:

"L'Agriculture au Québec, Situation actuelle et Conditions de développement."

Après avoir fait une étude économique très sérieuse de l'agriculture, l'UCC expose les conditions qu'elle juge nécessaires au développement d'une agriculture prospère.

Un livre indispensable où toutes les politiques de l'UCC sont rassemblées.

Cet ouvrage se vend \$1.50 l'unité. Procurez-vous-le en adressant le coupon ci-dessous, accompagné d'un chèque ou mandat-poste, au:

Service de Librairie UCC,  
515, Avenue Viger,  
Montréal 24, P. Qué.

Nom.....  
Adresse.....  
CREAQ

# Olson explique les avantages et les mécanismes du libre-échange

“Le point saillant de la politique commerciale du Canada est l'expansion du libre échange. Il est admis d'une façon générale que le Canada, l'un des principaux pays exportateurs, a tout à gagner au libre échange”. Cette prise de position du ministre Olson dans son allocution au congrès de la FCA a parfois été accueillie avec une certaine réticence, notamment de la part du Québec qui a même voté contre l'une des résolutions adoptées à ce propos. Voici la teneur du discours de M. Olson:

“L'exportation de produits agricoles a toujours joué un rôle vital dans l'économie canadienne... Aujourd'hui, nous exportons à peu près 30 p. c. de la production agricole de notre pays, ce qui représente une valeur moyenne d'environ 1,6 milliard de dollars par année. (...)

Le volume des exportations de l'agriculture canadienne intéresse surtout le producteur de pommes des provinces Maritimes et de la Colombie-Britannique, ainsi que le producteur de blé des provinces des Prairies qui comptent directement sur les débouchés extérieurs pour écouler une forte proportion de leurs produits; néanmoins, le volume de nos exportations de produits agricoles touche directement tous les agriculteurs canadiens.

### Chacun est concerné

Si d'une part, les exportations languissent, les marchés intérieurs des produits normalement exportés en fortes quantités peuvent en souffrir. Le bien-être de tous les cultivateurs produisant une denrée particulière est lié au comportement des exportations de cette denrée lorsqu'elle est normalement vendue à

l'étranger en quantités significatives.

D'autre part, advenant que les exportations se ralentissent, la production de denrées connexes peut augmenter et nuire au bien-être du producteur de ces denrées. Par exemple, je songe à l'accroissement de la production des viandes qui se produit parfois lorsque le régime d'exportation des céréales de l'Ouest ne fonctionne pas comme il le devrait.

Tous les producteurs agricoles du Canada, par conséquent, qu'ils produisent directement ou non pour les marchés étrangers, ont un enjeu dans la conduite des exportations agricoles du Canada”.

### Le GATT: rien de mystérieux

Cependant, de nombreux problèmes sont créés par cette libéralisation des échanges. On l'a vu lors de la négociation du Kennedy Round. Ainsi dans plusieurs pays la production ou l'exportation sont subventionnées. D'autres obstacles comme le contingentement des importations accentuent la confusion.

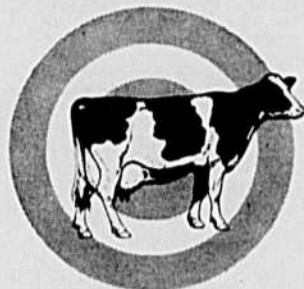
Cependant, pour M. Olson, ce sont probablement les obstacles non tarifaires au libre-échange des produits agricoles qui retiendront l'attention sur la scène internationale: “A la fin de l'an dernier, j'ai participé à une réunion des ministres de l'Agriculture des 21 états membres de l'OCIDE (Organisation de coopération et de développement économique) tenue à Paris. J'y ai constaté que plusieurs pays se rendaient compte, avec un désenchantement de plus en plus sérieux qu'en subventionnant la production agricole au point de la stimuler outre mesure, ils se retrouvent avec d'énormes excédents difficiles à écouler sur le marché mondial... J'y vois un bon augure pour l'agriculture du Canada”.

Le ministre a ensuite fait valoir que, s'ils peuvent parfois nous sembler défavorables, les accords internationaux comme ceux du GATT n'en jouent pas moins dans les deux sens; ils empêchent à l'occasion les autres pays de prendre des mesures arbitraires qui pourraient être nuisibles aux producteurs canadiens: “Un article du GATT permet à tout pays d'augmenter

sa protection lorsque des conditions urgentes l'exigent... un autre article assure une protection contre le dumping des produits d'une nation sur le marché d'un autre pays... Il existe aussi tout un domaine de protection qui dépend d'obligations internationales. L'application des contingents et des permis d'importations sont aussi visés par les règlements du commerce international”.

En conclusion le ministre a fait remarquer que le GATT n'est

pas une mystérieuse législation internationale mais bien une convention adoptée par le Canada parce que le gouvernement y voyait des avantages pour le pays. “C'est un peu comme un cultivateur qui a des ennuis avec son voisin à cause d'une clôture. Tous les deux vont signer une convention honnête et loyale pour essayer de trouver une solution équitable au problème et c'est cette convention qui, dès lors, régira leur attitude à propos de la clôture”.



## Mémoire de la direction

### Que pense le banquier de l'investissement laitier?

Les éleveurs font largement appel aux ressources financières des banques rurales. Nous avons jugé qu'il serait utile de connaître l'attitude des banquiers à l'égard de l'exploitation laitière... de savoir comment les prêts pour matériel de traite se classent au regard des autres immobilisations. Avec le concours d'un magazine financier d'orientation agricole, nous avons donc effectué récemment un relevé auprès de 1,001 banquiers établis en milieu rural. Nous leur avons demandé si, à leur avis, un investissement laitier important constituait un bon placement pour l'éleveur et un bon prêt pour la banque: 58% répondirent dans l'affirmative.

Toutefois, les banquiers veulent plus de coopération des producteurs laitiers et des marchands de matériel laitier. A notre question “Aimez-vous qu'on vous informe tôt lorsqu'un client envisage un achat important?”... tous répondirent “oui”. Tous préfèrent que le producteur laitier, seul ou avec le marchand, vienne discuter avec eux de l'installation projetée.

Des réponses au questionnaire, nous avons conclu que le banquier d'aujourd'hui est profondément intéressé à ses clients producteurs de lait. Il considère que c'est pour lui un privilège de pouvoir discuter de l'opportunité des grands investissements laitiers.

Votre concessionnaire Surge a sans doute fait affaires avec la plupart des banquiers de votre région. Il possède les données voulues pour préparer une proposition complète qui renseigne à fond votre banquier. Si vous songez à une nouvelle installation de traite, pourquoi ne pas vous aboucher avec votre concessionnaire Surge?

### Lequel est le meilleur pour vous... le pipeline à stalles ou à salon de traite?

Si vous êtes en industrie laitière pour y rester et si vous trayez au seau et portez, soulevez et versez votre lait, nul doute que le pipeline est un sage placement pour vous, qu'il soit à stalles ou à salon de traite. Mais personnel ne peut vous dire quel type de pipeline est à préférer sans analyser avec soin votre situation particulière.

Voici quelques questions dont il faut tenir compte et qui peuvent vous aider à faire votre choix.

Avez-vous une étable ordinaire à stalles? Est-elle en bon état? Est-elle assez grande pour votre troupeau actuel? Le sera-t-elle dans 5 à 7 ans?

Si vous pouvez répondre “oui” à toutes ces questions, il y a lieu de croire que l'installation de pipeline à stalles constitue votre meilleur placement. Mais il est essentiel de prévoir la grosseur éventuelle de votre troupeau. Combien de têtes projetez-vous de garder? Vous songez à grandir... ne manquez donc pas d'envisager l'installation de pipeline à salon de traite. Nul doute que le salon a plus de souplesse.

D'ordinaire, le pipeline pour stalles coûte moins cher au départ car vous tirez parti de vos bâtiments actuels. Mais le salon de traite offre des avantages d'efficacité et autres qui en font un placement fructueux pour des années.

Les concessionnaires Surge sont habitués à analyser les exploitations laitières. Ils peuvent organiser une installation de pipeline à stalles ou à salon de traite qui suffise à votre troupeau actuel et qui vous permette de prendre de l'expansion dans les années à venir.

**BABSON BROS. CO. (CANADA) LTD.,  
PORT CREDIT, ONT.**

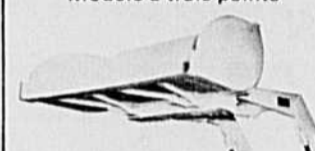
**Fabricants du matériel laitier SURGE**

## GODETS À NEIGE

POUR TRACTEURS DE CAT. I ET II



Modèle à trois points



Modèle pour chargeur hydraulique

- Construction impeccable
- Godet monopiece.
- Rigidité étonnante.
- Peut subir sans aucune distorsion toute la puissance de l'hydraulique de votre tracteur.
- Fort pratique pour toutes sortes de besognes, à l'année longue.

**AUTRES USAGES:** Nettoyage des poulaillers, écurage des enclos, transport de toutes matières: litière, bidons, sacs, mais à grain, céréales, etc.

**FORANO** LIMITÉE  
DIVISION AGRICOLE,  
PLESSISVILLE, QUÉ.

J'aimerais recevoir plus de renseignements sur vos Godets à neige. Mon tracteur est un

(marque & modèle)

Nom.....

Adresse.....

## Augmentation des crimes dans les régions rurales

Le nombre de crimes majeurs commis dans les régions rurales au Québec a augmenté l'an dernier de 17 pour cent par rapport à 1967, déclare un rapport émis par la Sûreté du Québec.

Ces chiffres, qui ne comprennent pas Montréal et les autres villes importantes de la province, démontrent que l'augmentation la plus importante a été celle des vols de motocyclettes, qui

a été de 280 pour cent par rapport à l'année précédente.

Le nombre des meurtres, des tentatives de meurtre et des homicides involontaires a augmenté de 47 pour cent en 1968 et la Sûreté du Québec déclare que cette augmentation est due aux luttes entre les bandes rivales au sein de la pègre.

La Sûreté du Québec a fait enquête dans 31 cas d'homicide au cours de l'an dernier.

## Les événements à venir

- OTTAWA, jeudi 6 et vendredi 7 février: réunion FCA, Conseil canadien des Producteurs d'oeufs et Officiers supérieurs du ministère fédéral de l'Agriculture pour préciser les objectifs et le rôle d'une commission nationale.
- MONTREAL, jeudi 6 au dimanche 16 février: Salon national de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Arts ménager, à l'Aréna Maurice Richard.
- MONTREAL, jeudi 6 au dimanche 9 février: Salon national de la Machine Agricole et des Industries avicoles à la Place Bonaventure.
- LEVIS, jeudi 6 février: assemblée annuelle des éleveurs de bétail Ayrshire, au Motel Rond-Point, 9 h. 30 a. m.
- MONTREAL, du lundi 10 au jeudi 13 février, au Motel La Barre 500, Ville Jacques-Cartier: journée d'étude pour les dirigeants de syndicats de travailleurs forestiers.
- QUEBEC, du lundi 10 au jeudi 13 février, au Château Bonne Entente: reprise de la session d'étude de janvier sur la commercialisation des produits agricoles.
- MONTREAL, jeudi 13 février, 1 h. p. m.: colloque de l'A.F.E. A.S. “Savoir et faire savoir” à l'Aréna Maurice Richard.

73% des fermes y pratiquent l'industrie laitière

# LA REGION AGRICOLE No 11

Sise au centre de la rive nord du St-Laurent, la région agricole no 11 comprend les comtés de Champlain, Trois-Rivières, St-Maurice, Lavolette et Maskinongé.

Les comtés formant la région, groupent 64 paroisses réparties comme suit: Champlain, 14; Lavolette, 21; Maskinongé, 11; St-Maurice, 12; et Trois-Rivières, 6. La population agricole s'élève à 21, 798 âmes.

La région présente deux topographies distinctes: la plaine, au rebord des Laurentides, où l'on rencontre des dépôts d'origine marine et glaciaire, et les Laurentides où prédominent les vallons recouverts d'alluvions. La plaine, appelée aussi basses terres du St-Laurent, est formée surtout d'argile et de limon, allant au gravier caillouteux. Enfin, les Laurentides, c'est le territoire qui occupe tout le nord des comtés de Lavolette, St-Maurice et Maskinongé.

## Superficie des fermes

D'après les relevés statistiques de 1966, la superficie globale des fermes de la région, est de: 451,391 acres, dont 208,328 acres sont en culture, soit 46,1%.

La répartition de ces superficies pour chaque comté, se fait ainsi: Champlain et Lavolette, 240,507 acres dont 99,714 sont en culture; Maskinongé, 103,781 acres dont 57,544 sont en culture; enfin, St-Maurice et Trois-Rivières, 107,103 acres dont 51,070 acres sont en culture.

de la région no: 11, 2,290 fermes de la région sont dites commerciales, soit un peu plus de 66% des fermes totales. Pour les différents comtés, les fermes commerciales se divisent ainsi: 951 pour Champlain et 199 pour Lavolette; 636 pour Maskinongé, 360

dans St-Maurice et 144 pour Trois-Rivières.

De ces fermes commerciales, 1678 sont des fermes exclusivement laitières, 319 font l'élevage des bovins, des porcs et des moutons, 140 sont spécialisées dans l'élevage des volailles et 61 fermes optent pour la grande culture.

## Capitalisation agricole de \$72 millions et demi

La capitalisation agricole totale pour l'ensemble de la région est de \$72,527,900.00 pour 3,468 fermes, donnant ainsi un investissement par ferme de \$20,913.00.

21,3% des fermes ont une capitalisation entre \$9,950.00 et \$14,949.00; 19,2% ont une capitalisation entre \$14,950.00 à \$19,949; 13,4% des fermes ont une capitalisation de \$19,950.00 à \$24,949.00 et 19,8% des fermes ont une capitalisation supérieure à \$24,950.00.

## Catégories des fermes

D'après les relevés établis dernièrement par le personnel

# Les productions variées

On constate que l'agriculture de la région agricole no 11 est surtout axée sur la production laitière, avec 73,2% des fermes s'adonnant à ce type de production. 43,5% de la valeur totale des ventes des produits agricoles de la région, provient des produits laitiers.

Outre la production laitière qui vient en tête des revenus de la région, d'autres productions apportent une contribution importante. Ce sont la production porcine (17,3% de la valeur des ventes totales des produits agricoles); l'élevage des bovins (9,1%); la production d'œufs (4,8%); les volailles, c'est-à-dire,

poules, poulets et autres (15,8%), et l'élevage du mouton.

### L'horticulture

En ce qui regarde l'horticulture, elle se concentre surtout dans les comtés de St-Maurice, Trois-Rivières et Lavolette. Le climat et les sols des deux premiers comtés favorisent la culture du concombre, de la fraise et de l'asperge.

Ainsi, le concombre occupe présentement 265 acres; l'asperge (culture nouvellement introduite) 90 acres et la fraise, 29 acres.

Les tendances pour l'année 1969, en ce qui regarde ces trois

cultures, sont à la hausse. Ainsi, on prévoit 415 acres pour le concombre et 41 acres pour la fraise.

Après seulement quelques années de production, les producteurs de fraises ont obtenu des rendements de 10,300 livres à l'acre, pour fournir 37% du volume de fraises de la Coopérative agricole de l'Assomption.

La culture de la pomme de terre, exigeant un climat frais et des sols légers, trouve un milieu propice dans le comté de Lavolette où l'on cultive environ 350 acres de pomme de terre. Il y a aussi quelques producteurs de tabac jaune dans le comté de Champlain.

## Création imminente d'un plan régional

"C'est notre intention de collaborer étroitement avec les organismes agricoles de la région," de dire M. Ulysse Potvin, coordonnateur régional, "et particulièrement avec l'UCC, avec qui nous entretenons déjà d'excellentes relations."

"En collaboration avec les dirigeants diocésains de l'UCC et ceux du Conseil économique régional de la Mauricie, notre personnel est à faire une enquête détaillée pour établir la situation exacte de l'agriculture de la région. Connaissant les ressources physiques et humaines du milieu, nous pourrions ensuite, en tenant compte de ce qui existe, comme des possibilités qui nous sont offertes, établir un plan régional à long et à court terme qui nous permettra de réaliser les objectifs



M. ULYSSE POTVIN,  
Coordonnateur

envisagés tant par le ministère de l'Agriculture et de la Colonisation que par les cultivateurs.

### Un excellent débouché

## Le marché régional

Le marché régional constitué principalement par les villes de Trois-Rivières, Cap de la Madeleine, Grand-Mère, Shawinigan, La Tuque et Louiseville, offre un très bon débouché pour les produits agricoles de la région.

En ce qui regarde les produits laitiers, 32 producteurs de lait cru distribuent eux-mêmes leur produit. Par ailleurs, les 6 usines de pasteurisation de la région absorbent la production de 267 producteurs. Enfin, la production de 2,725 fermes

se dirige aux dix usines de transformation de la région. Ces dix dernières usines absorbent en plus, la production de 1,468 producteurs de l'extérieur.

La région possède également 7 plans "Approuvé Québec": 4 plans d'abattage, qui manipulent 300,000 livres de viande hebdomadairement; et 3 plans de coupe et de transformation qui transforment 450,000 livres de viande hebdomadairement.

Environ 45% de la viande consommée dans la région est "Approuvé Québec", et environ 45% est "Canada Approved".

## Personnel affecté à la région

BUREAU RÉGIONAL ST-LOUIS DE FRANCE

Adresse postale: 91 boulevard St-Louis,  
Cap de la Madeleine,  
375-4761.

Personnel: MM. L.-Ulysse Potvin, agronome coordonnateur; Adélard Leblanc, agronome, spécialiste en gestion de ferme; René Piquette, agronome, spécialiste au Crédit agricole; Dr Jean Guy Tardif, médecin vétérinaire; Léo-Paul Thiffault, agronome, spécialiste en vulgarisation; Jean-Paul Jacob, agronome, spécialiste en grande culture; Fernand Beaudet, agro-

nome, spécialiste en zootechnie; Mlle Célyne Rouleau, technicienne, spécialiste en gestion ménagère; Pierre-Eugène Lortie, agronome à l'assurance-récolte; et le Dr André Pelletier, médecin vétérinaire hygiéniste. Font aussi partie du bureau, MM. Pierre Beaulieu, administrateur intérimaire; Arthur Masse, agent de bureau; et Jacques Duval, inspecteur.

## Bureaux locaux

Les paroisses du territoire avec lesquelles seront formées 7 équipes de gestion sont réparties entre 5 bureaux locaux situés aux endroits suivants:

**STE-GENEVIÈVE DE BATISCAN**, 151, rue Principale, C.P. 40, (327-4204).

**Paroisses:** La Pérade, Batiscan, St-Prosper, Ste-Geneviève, St-Luc, St-Stanislas et St-Narcisse.

Nombre de fermes commerciales: 570.

**TROIS-RIVIERES**, 878 De Tonnancour, C.P. 576, (374-6416).

**Responsable:** M. Armand Lauzière, agronome.

**Paroisses:** Les Forges, St-Etienne des Grès, St-Thomas de Caxton, Pointe du Lac, Shawinigan (Almaville), Mont-Carmel, Champlain, St-Maurice, St-Louis de France, Ste-Marthe.

Nombre de fermes commerciales: 370.

**ST-TITE**, Hôtel de Ville, C.P. 9, (375-5131).

**Responsable:** M. P.-H. Maranda, agronome.

**Paroisses:** Hérouxville, Grand'Mère, Lac à Tortue, St-Georges de Champlain, St-Jacques des Piles, Grande Anse, La Bastonnais, Lac à Beauce, Lac Brochet, Lac Chat, La Croche, St-Jean des Piles, St-Joseph Mékinac, St-Roch Mékinac, Ste-Thécle, St-Tite, La Tuque, Mattawin, Parent, Rivière aux Rats, Rivière au Milieu, St-Adelphe, St-Séverin.

Nombre de fermes commerciales: 354.

**YAMACHICHE**, 673, rue Ste-Anne, C.P. 127, (296-3723).

**Responsable:** M. Donald Lesage, agronome.

**Paroisses:** Charette-Mills, Shawinigan, St-Barnabé, St-Boniface, Yamachiche, St-Elie de Caxton, Ste-Flore, St-Gérard, St-Mathieu, St-Séverin.

Nombre de fermes commerciales: 360.

**LOUISEVILLE**, 511, rue Marcell, C.P. 68, (228-2704).

**Responsable:** M. Martin Ferron, agronome.

**Paroisses:** Louiseville, Maskinongé, St-Alexis des Monts, Ste-Angèle de Prémont, St-Didace, St-Edouard, St-Ignace du Lac, St-Justin, St-Léon, St-Paulin, Ste-Ursule.

Nombre de fermes commerciales: 636.

## Gestion de fermes

Dans la région no 11, on est en train de former 7 équipes de gestion, dont 2 équipes seront rattachées au bureau local de Ste-Geneviève de Batiscan; 1 au bureau de Trois-Rivières; 1 autre équipe sera rattachée au bureau de Ste-Tite; 1 au bureau de Yamachiche, et les deux dernières équipes seront rattachées au bureau local de Louiseville.

## Organismes agricoles et para-agricoles

La région compte plusieurs organismes agricoles et para-agricoles qui, par leur dynamisme, aident à l'avancement de l'agriculture dans le milieu.

Les principaux sont: le syndicat de l'UCC, l'AFEAS, 17 cercles de Jeunes Agriculteurs, 5 Sociétés d'Agriculture, 2 clubs Holstein, des sociétés Coopératives agricoles régionales et locales, 4 cercles d'élevage et autres.

## Essais d'insecticides contre la mouche des crucifères

Des essais d'insecticides contre la mouche des crucifères (*Hyalemya* spp.), dont les larves s'attaquent aux racines des navets, ont démontré la supériorité des insecticides Dasanit 6.5 SC et Birlane 2-E sur trois autres produits pesticides utilisés.

Ces essais, effectués sur des navets de la variété Laurentien, ont été conduits par M. M.-A. Richard, agronome au ministère de l'Agriculture et de la Colonisation, à la Station de Défense des Cultures de Ste-Foy.

D'après la méthode utilisée par M. Richard, les insecticides, sous forme granulée, ont été appliqués avant le semis, dans le fond du sillon, puis légèrement enterrés pour que la graine ne vienne pas en contact avec eux.

Sous forme d'émulsion, les insecticides ont été employés dans 100 gallons d'eau à l'acre. La bouillie pesticide a été pulvérisée uniformément sur une bande de

quatre pouces de largeur au-dessus du rang et de façon à bien mouiller le sol.

Il ressort également de ces travaux que le Dasanit 6.5 SC, à la dose de quatre onces (matière active) par 1,000 pieds linéaires et appliqué en un seul traitement immédiatement après le semis, est supérieur à la même quantité de ce produit épandu en deux traitements.

Par ailleurs, afin de préserver les navets de la maladie du coeur brun, M. Richard recommande une application de Solubar au taux de 11 livres à l'acre et d'engrais chimique 5-20-20 à raison de 500 livres à l'acre.

# Sommaire des prochains cours agricoles télévisés

Voici un exposé des cours agricoles qui seront télévisés de 12h.30 à 13h.00 les 11 et 12 février sur les ondes de la plupart des postes de la chaîne française de Radio-Canada. Ce sommaire termine la présente série d'articles portant sur les cours.

**Dixième émission**  
le 11 février

### "METAMORPHOSE DE LA BASSE-COUR"

Le cours débute par un exposé de l'importance qu'occupe l'aviculture au Québec. En 1967, cette industrie comptait pour 15.4 pour cent du revenu monétaire des agriculteurs québécois, avec une production globale évaluée à \$98 millions.

L'émission traite ensuite de l'évolution de l'aviculture et des changements qu'elle a entraînés dans l'alimentation, l'élevage, le logement et la santé des volailles.

Le cours explique qu'actuellement, l'aviculture a atteint la phase d'industrie caractérisée notamment par le volume. Et ce volume est dû en grande partie à l'apparition des supermarchés qui rendent nécessaires la modification des modes d'abattage et de mise en marché.

Cet accroissement de la consommation fut un puissant stimulant pour l'aviculture. Parallèlement, l'émission fait état des modifications survenues dans la production des oeufs et de la chair, puis analyse la répartition des élevages selon les régions.

Le cours explique ensuite que le Conseil des Recherches agricoles a institué, à Deschambault, un centre d'essais de croisements, dans le but de parer à l'inconvénient de la dépendance des éleveurs du Québec des Etats-Unis.

### Un facteur d'économie:

## La culture de la fève soya

La culture de la fève soya a pris un essor considérable au Québec durant les dernières années et la superficie qui lui est consacrée est passée de 400 à 2000 acres dans la seule période de 1967 à 1968.

C'est ce qu'a annoncé M. Noël Faust, régisseur de la Station de recherche agricole de St-Hyacinthe, au terme d'une étude statistique sommaire consacrée à ce sujet.

Cette étude, selon M. Faust, a démontré la rentabilité de la culture du soya, particulièrement lorsque la récolte est utilisée pour les besoins de la ferme. Dans son rapport, M. Faust souligne qu'en comparant, d'une part, le coût de production de cent livres de soya, estimé à \$3.33, et, d'autre part, celui de l'achat d'une quantité équivalente de protéine à 40%, soit \$5.25, on constate une économie de \$1.92. Cette différence, ajoutée, serait encore de \$1.73 pour la protéine à 36%.

puisque les souches de tous les troupeaux de fondation viennent en presque totalité de ce pays. On y décrit le travail qui se fait en ce sens à Deschambault.

La dernière partie du cours traite des changements survenus dans la construction et l'aménagement des poulaillers en insistant sur l'importance d'un bon système de ventilation.

**Onzième émission**  
le 12 février

### "POUR LA CHAIR ET POUR LES OEUFS"

L'émission débute par un exposé des différentes options qui s'offrent à l'aviculteur commercial relativement aux modes d'élevage. On y explique que les débutants optent le plus souvent pour l'élevage en cages qui, dit-on, comporte plusieurs avantages mais aussi certains inconvénients que l'on énumère.

Ensuite, le cours explique la tendance à la spécialisation des

tâches qui veut que des producteurs se consacrent uniquement à l'élevage des poulettes qu'ils vendent ensuite à des aviculteurs spécialisés dans la production des oeufs. Cette situation fait l'objet d'un exposé.

Après quelques commentaires sur la technique de l'éclairage artificiel des poulettes, le cours aborde la question de l'élevage des poulets à griller, où l'on mentionne que le rôle des éleveurs se limite, le plus souvent, à fournir les bâtisses, les accessoires, le chauffage, la litière et le travail.

La production du gros cochet et celle des dindons fait l'objet de quelques considérations, puis l'émission passe à l'alimentation. A ce sujet, le cours explique que l'éleveur doit s'en tenir au programme que lui recommande l'entreprise avec laquelle il fait affaire.

La santé et les maladies font l'objet de commentaires durant les dernières minutes du cours. Ce dernier se termine par un résumé des sujets traités à l'occasion de cette série d'émissions.

## Valeur agricole des composts d'ordures

--A la suite d'études qu'il a poursuivies durant deux ans, M. Emile Chamberland, agronome au service de la Recherche et de l'Enseignement du ministère de l'Agriculture et de la Colonisation du Québec, affirme que le compost d'ordures recèle une valeur agricole.

Lorsqu'il est complété par une dose modérée d'engrais chimique, le compost d'ordures fait hausser les rendements des pommes de terre dans les sols pauvres; employé seul, il contribue à améliorer sensiblement la qualité des tubercules en saisons sèches dans les sols minéraux, riches en éléments fertilisants.

Dans une communication émise à la suite de ses recherches, M. Chamberland explique qu'il a utilisé le compost d'ordures comme amendement, à raison de 10 tonnes à l'acre avec 800 lb/acre d'engrais chimiques 8-16-8. Ce compost a ainsi produit, à Deschambault, 644 sacs de 50 livres de pommes de terre à l'acre, ce qui excède de 88 sacs le rendement obtenu avec l'engrais chimique seul à la même dose, soit 800 livres. Dans les sols minéraux qui sont très bien pourvus, il n'ajoute pas au rendement, mais contribue à l'obtention d'un poids spécifique plus élevé des tubercules.

Quant aux composts originant des usines d'épuration qu'on appelle boues d'égoûts (sewage sludges), M. Chamberland est d'avis qu'ils ont un pouvoir élevé de rétention de l'eau dans les sols. Ils donnent, par conséquent, de bons résultats en sols riches à la dose de 10 tonnes à l'acre. Du fait de leur richesse en azote et de leur déséquilibre minéral, on doit nécessairement diminuer la proportion d'azote dans l'engrais chimique utilisé en complément dans la fertilisation des sols

à pommes de terre. Selon M. Chamberland, on pourrait peut-être convertir ce compost en un engrais complet en l'enrichissant en phosphore et surtout en potassium, mais il faudrait tenir compte alors de son prix de vente.

Quant aux composts bien préparés à base de fumier de volaille, ils constituent presque un engrais complet. Les éléments N-P-K qu'ils contiennent étant en proportion à peu près équilibrée. Le rendement obtenu par M. Chamberland au cours de ses recherches équivaut à celui obtenu avec l'engrais chimique seul. Mais, poursuit-il, il faut pour cela en utiliser au moins dix tonnes à l'acre. Il faut, bien sûr, considérer les quantités appréciables de précieuse matière organique qu'il apporte au sol, mais son prix actuel en rend l'usage prohibitif, du moins dans l'agriculture en général.

Ces recherches, poursuivies en étroite collaboration avec la station de recherches agricoles de Deschambault et la station de protection des cultures de Ste-Foy, ont fait l'objet d'une communication au 36ième congrès de l'ACFAS tenu à Ottawa.



Les Producteurs de Lait du Canada ont élu le nouvel Exécutif de leur Fédération lors de leur assemblée générale à Québec. On reconnaît sur notre photo, assis, de gauche à droite: MM. George R. McLaughlin de Toronto, ex-président, M. Lionel Sorel de l'UCC, premier vice-président, M. T. Glen Cole de l'Ontario, président, et Arnold R. Stansell de l'Ontario, second vice-président. Debout, MM. Ronald Hale, du Manitoba et W.A. Woolfrey de l'Alberta.

### M. Bentley au congrès de la FCA

## Trois principes essentiels à l'unité des cultivateurs

Dans son discours d'introduction le Président de la FCA, M. J.M. Bentley a fait un rapide tour d'horizon de l'agriculture canadienne. La situation de la culture du blé et de l'élevage laitier ont surtout retenu son attention ainsi que l'élevage du porc et du bœuf de boucherie. Enfin et surtout, il a envisagé avec optimisme le rapprochement des organismes représentant les cultivateurs de tout le pays pourvu que soient respectés certains principes fondamentaux.

Trois conditions sont essentielles selon M. Bentley aux ententes qui pourraient permettre aux cultivateurs canadiens de présenter un front uni face aux gouvernements fédéral et provincial: Tout d'abord il faut que tous les groupements existants actuellement aient la possibilité de participer effectivement aux discussions et activités communes. Ensuite on doit reconnaître que certains organismes, par exemple les coopératives et les différents systèmes de mise en marché, ont des fonctions bien définies et que leur autonomie doit être maintenue. Enfin les organisations existantes doivent continuer de jouer le rôle d'intermédiaires entre leurs membres dont elles sont les représentants directs et l'organisme national.

Si on garde à l'esprit de tels principes, il est évident, pour M. Bentley, que des dispositions devront être prises pour que les cultivateurs soient plus large-

ment représentés à l'assemblée annuelle de la Fédération. Il ne se cache pas que ceci entraînera des frais supplémentaires, "mais il faut en passer par là si nous voulons une organisation viable et forte".

M. Bentley avait auparavant exprimé quelques inquiétudes quant à la situation des producteurs de blé. "A moins que l'on accorde de meilleures conditions, assorties d'une aide financière adéquate, au séchage des grains, plusieurs cultivateurs risquent d'encourir de sérieuses difficultés". En effet, malgré une récolte exceptionnelle, la part du Canada dans le commerce mondial du grain est tombée de 17,2 p.c. en 1968 (336 millions de boisseaux) et les prix ont peu augmenté. Le cultivateur reçoit en moyenne \$1.84 par boisseau à l'heure actuelle alors qu'il devrait recevoir \$2.38 pour entirer le même pouvoir d'achat qu'en 1950-51, époque à laquelle il tou-

# Un comité ontarien préconise la consolidation des fermes

Le comité que le gouvernement de l'Ontario avait constitué pour étudier le problème des revenus sur les fermes ontariennes, à la demande de la conférence de 1966 sur l'agriculture, vient de faire ses recommandations qui sont d'imposer des restrictions à l'entrée des jeunes gens dans la carrière agricole et d'encourager les cultivateurs actuels soit à prendre tôt leur retraite, soit à accepter un autre emploi.

Le comité attaque les programmes de recyclage en vertu desquels on envoie les cultivateurs travailler dans les grandes villes, dans un entourage où, très souvent, il ne peuvent être heureux.

Il propose la formation au sein du cabinet d'un comité des affaires rurales sous la présidence du ministre de l'agriculture, comité qui veillerait à la coordination générale des programmes touchant les affaires rurales et pourrait planifier l'expansion économique régionale dont le besoin se fait sentir.

Le problème des revenus du cultivateur ne peut se résoudre convenablement, dit le comité, que si des emplois convenables sont mis à la portée du cultivateur. Mais les forces qui poussent à la concentration des emplois dans un tout petit nombre de régions métropolitaines rendent la chose impossible. D'où la nécessité pour le gouvernement d'intervenir pour décentraliser l'activité économique.

Le comité signale que 20,000 familles agricoles du nord et de l'est de l'Ontario principalement

chait \$1.54 par boisseau à la ferme. M. Bentley a évoqué le danger de voir les producteurs abandonner cette production pour se tourner vers une autre au risque de créer de nouveaux surplus.

A propos du lait le bilan est flatteur pour les producteurs canadiens: "Si on considère les excédents mondiaux de produits laitiers on se rend compte que le Canada a fait un bon et sage travail en ajustant sa production à la demande nationale..." mais on doit mettre en garde ceux qui voudraient importer plus de beurre et éliminer les producteurs de crème. Ce serait un désastre pour une large fraction de notre agriculture. Les frais de recyclage et d'assistance pourraient dépasser largement le coût du subside actuel."

vivent dans des conditions de grande pauvreté. Depuis 35 ans, le nombre des fermes ontariennes est tombé de 190,000 à 110,000, mais ce n'est pas suffisant.

D'ailleurs, poursuit le comité un grand nombre de ceux qui ont quitté leur ferme ont été en quelque sorte forcés de le faire et plusieurs d'entre eux ont tout simplement échangé leur pauvreté de ruraux pour une pauvreté de citadins.

En somme, le comité préconise dans son rapport une redistribution des revenus dans l'industrie de l'agriculture en imposant des restrictions à l'entrée dans la profession et en procédant à la consolidation des fermes des cultivateurs retraités par des achats publics afin d'en arriver à des unités agricoles raisonnables.

On trouve dans le rapport toute une série de recommanda-

tions quant à la façon d'éduquer les jeunes agriculteurs en vue de les attirer vers d'autres emplois. Mais en dépit de tout cela, il reste à craindre que trop de jeunes veuillent se lancer dans l'industrie de l'agriculture. Pour obvier à cela, le comité propose un contingentement des produits agricoles destinés au marché, contingentement qui serait moins généreux pour les nouveaux venus dans l'agriculture.

Pour ce qui est d'inciter les agriculteurs à prendre leur retraite, le comité croit qu'on y arriverait si l'ARDA leur procurait des logis à des loyers abordables dans les villages. Il pourrait s'agir de maisons transportables que l'on pourrait déménager dans de nouvelles régions rurales suivant les besoins.

(D'après "Le Devoir")



**BOUVILLONS DES JEUNES ÉLEVEURS** — Lors du jugement du concours des jeunes éleveurs, en vue de la vente à l'enchère qui a lieu tous les ans au Salon national de l'Agriculture à l'Aréna Maurice Richard jusqu'au 18 février, Mlle Huguette Labonté de St-Gilles de Lotbinière a remporté le prix "Champion Réserve" avec son bouvillon Hereford.



**LES AGNEAUX PRIMÉS AU SALON** — Lors du jugement des agneaux de marché des jeunes agriculteurs, au Salon National de l'Agriculture qui se tient à l'Aréna Maurice Richard, le jeune Claude Descoteaux de St-Joachim, comté Yamachiche s'est vu attribué le prix de "Grand Champion" pour son agneau.



## ARTHRITE

(Rhumatisme et autres maladies associées)

### NOUVEL ESPOIR

Obtenez gratuitement la brochure vous expliquant tout ce que vous devez savoir au sujet de ces maladies et surtout vous renseignant sur les moyens à prendre pour vous aider à les guérir.

## CLINIQUE B.C.

4146 est, rue Bélanger, Montréal 409, Qué.

Nom (lettres moulées).....

Adresse.....

Province.....

## Politique...

(Suite de la page 5)

tingement d'admissibilité pour les nouveaux producteurs de crème soit abaissé de 3,500 livres à 1,750 livres de matières grasses par année. Cela équivaut à reconnaître un statut particulier pour ce groupe de producteurs, a dit M. Sorel, alors que d'un autre côté on prêche une politique inverse, soit une augmentation du minimum de production pour les petits producteurs de lait industriel sous forme de lait entier. Cette attitude est d'autant plus contradictoire, a précisé le Président général de l'UCC et premier Vice-président de la FCPL qu'à l'article suivant du document sur la politique lai-



M. Albert Allain: "N'est-on pas trop sévères pour les petits producteurs?"

tière, on recommande d'établir une politique qui, comme dans le cas du lait industriel, tendrait graduellement à hausser les niveaux minima d'admissibilité pour les producteurs de crème (après avoir fait des pressions pour les réduire cette année).

Le gâteau demeure le même

M. Albert Allain a pour sa part argumenté que le fait d'accorder

un statut spécial à certains producteurs de crème tout en majorant les contingents à 500,000 et 700,000 livres de lait équivaut à toute fin pratique à reconnaître et favoriser une production laitière nationale accrue, alors qu'en définitive, la part du gâteau c'est-à-dire le subside fédéral, demeurera le même.

On a beau vouloir faire plaisir à tout le monde, a poursuivi M. Allain, mais il faut quand même être réaliste. Il faut s'interroger sur les conséquences d'augmenter le maximum des contingents car ça signifie en termes pratiques qu'on veut en arriver à un maximum de 15,000 ou 20,000 fermes laitières au lieu des quelque 120,000 qui existent à l'heure actuelle. Le premier vice-président de l'UCC s'est interrogé à savoir si la Fédération canadienne des producteurs de lait n'allait pas un peu trop vite, n'était pas trop sévère à l'endroit des petits producteurs. Au lieu d'appliquer des mesures aussi draconiennes, il aurait dû avoir au préalable une éducation pour permettre aux petits producteurs de faire les efforts nécessaires afin de rencontrer les nouvelles normes.

La délégation du Québec a par ailleurs insisté sur le fait que la question des petits producteurs est avant tout un problème d'ajustement et qu'ils doivent recevoir une compensation satisfaisante.

Il ne faut pas se faire d'illusions, a affirmé pour sa part M. Lionel Sorel, car avant l'imposition du quota minimum de 12,000 livres, il y avait malgré tout 2,500 producteurs de lait qui abandonnaient chaque année au Québec, plus 500 autres petits cultivateurs engagés dans diverses cultures et production. Pourquoi veut-on à tout prix accentuer cet abandon des terres, qui se produisaient malgré tout inexorablement, bien qu'à un rythme plus lent? Il faut être humain et accorder des compensations raisonnables à ceux qui ne pourront pas supporter le coup. Lorsqu'on sera rendu à un contingentement minimum de 30,000 ou de 50,000 livres, il ne faut pas oublier que ceux qui produiront 32,000 ou 52,000 livres seront alors considérés comme des petits producteurs... Quand saura-t-on enfin s'arrêter? a conclu M. Sorel.

Pour sa part, le porte-parole de la Coopérative Fédérée de Québec, M. Roland Pigeon s'est dit d'avis que les statistiques dé-

montrent qu'en bas d'une production de 100,000 livres par année, ce sont généralement des cultivateurs âgés qu'on rencontre et l'expérience prouve qu'il ne faut pas s'attendre à une amélioration de production de leur part.

De toutes façons, les porte-parole de l'UCC n'ont fait que défendre les politiques du Congrès général de l'UCC, lequel avait endossé en cette matière les politiques de la Fédération des Producteurs de Lait Industriel du Québec. L'UCC n'est pas sans savoir que le problème des petits producteurs exige un règlement. Mais avant de les supprimer, il faut leur offrir une solution satisfaisante, leur permettant de se diriger vers un autre secteur d'activités et ce, d'une manière honorable. Sans quoi, on n'a pas le droit en toute honnêteté de les pulvériser.

### Scepticisme

Jean-Luc (6 ans) qui vient d'assister à un concert en plein air est resté fasciné par le soliste de trombone à coulisse; mais sur le chemin de retour il fronce les sourcils et dit soudain à son père: - C'est pas possible, il y a un truc! Il ne l'avale pas à chaque fois...

## M. Jean-Claude Blanchette nommé Directeur régional

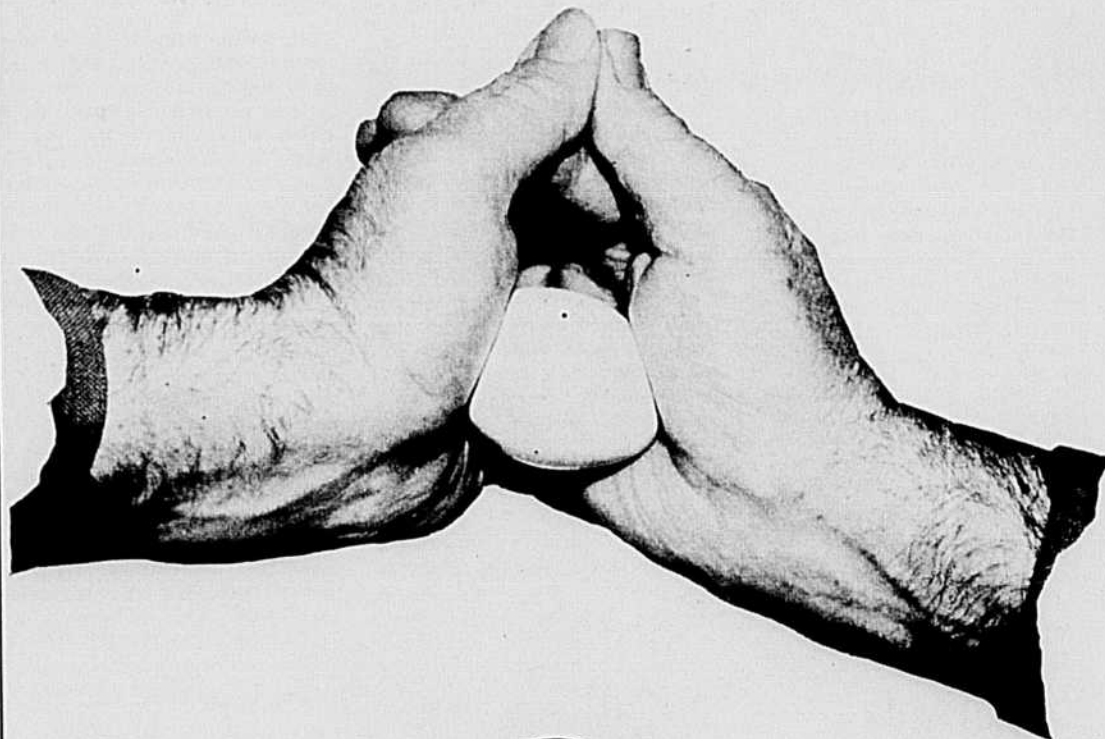
La Direction de l'UCC annonce la nomination de M. Jean-Claude Blanchette comme Directeur régional de la Fédération UCC de Nicolet. Il succède à ce poste à M. Léo Vignault, promu au secrétariat général de l'Union où il assume depuis quelques semaines la fonction de Directeur du Service d'Éducation et d'Information.

Agé de 26 ans, le nouveau Directeur régional est né à Victoriaville où ses parents étaient cultivateurs. C'est dans cette ville qu'il a suivi son cours secondaire avant de venir à Montréal comme président national de la Jeunesse rurale catholique. Il exerça ainsi pendant quatre ans ses qualités d'organisateur. En mai 1967, il fut nommé Directeur adjoint de service d'Éducation et d'Information



de la Fédération UCC de Nicolet. M. Blanchette est marié et père d'une fillette de trois mois.

# Un mot équivaut à coquille robuste



## DEKALB!

Les couvoirs DEKALB suivants sont toujours prêts à vous servir:

Couvoir Modèle Ltée.  
Arthabaska, P.Q.

Ferme Avicole  
Major Ltée  
Green Valley, Ont.

## PROBLEMES D'ASSURANCE-VIE



### ASSURANCES UCC

1259, RUE BERRI, MONTREAL 24, TEL.: 849-2104

S.V.P. DEMANDEZ À VOTRE AGENT DE COMMUNIQUER AVEC MOI.

NOM .....

ADRESSE .....

# Enfin des nouvelles du Cardinal Léger

Peu d'hommes ont marqué autant leur génération, aussi bien dans la région de Montréal que dans le reste de la Province que le Cardinal Paul-Émile Léger. Lui qui a laissé son empreinte à cette difficile époque de réajustement dans l'Eglise, est maintenant retiré depuis plus d'un an, chez les plus pauvres, parmi les pauvres: les lépreux d'Afrique.

Même si nous connaissons ici nos misères et nos difficultés, elles peuvent sembler infimes auprès du dénuement qui accable cette portion de l'humanité. Il est bon de se rappeler, au moins une fois l'an, l'oeuvre "Fame Pereo" de cet homme de Dieu.

Grâce aux canadiens, des milliers de lépreux ont été soignés

Durant l'année 1968, l'oeuvre qu'a fondée le Cardinal Léger pour lutter contre la lèpre et la faim, "Fame Pereo" (ce qui veut dire "je meurs de faim"), a apporté des secours à 80 endroits dans 19 pays d'Afrique: des léproseries, des dispensaires, des centres de nutrition, deux centres pour handicapés, une école d'infirmières, etc. Sans compter l'envoi de huit tonnes de médicaments, de bandages et de couvertures.

Plus de \$240,000. ont été versés grâce aux donateurs canadiens. Des milliers de lépreux ont été soignés, des milliers d'enfants sous-alimentés ont retrouvé une nouvelle vigueur, des milliers de malades ont été accueillis dans les dispensaires de brousse, etc.

Voici quelques témoignages caractéristiques:

- "Grâce à "Fame Pereo", nous avons un nouveau tracteur agricole. Nous pourrions donc continuer à cultiver les champs de la léproserie". (père Jacques Clarisse, Ouidah, Dahomey).

- "Je remercie vivement "Fame Pereo" des dons qui ont servi à la construction de deux dispensaires de brousse et d'une petite maternité de 10 lits. Pour l'instant, nous faisons améliorer les cases de la léproserie". (Sœur Françoise Romaine, Bafia, Cameroun).

- "Avec le don de "Fame Pereo" je pourrai faire creuser six puits dans une région où l'eau potable est souvent rare". (Père Jacques Morin, Garu, Ghana).

Quant aux victimes de la guerre au Nigéria, "Fame Pereo" ne les a pas oubliées: en collaboration avec Mgr Augustin Delisle, des grains de semences ont été fournies à plus de deux mille familles de réfugiés de guerre; la léproserie de Ogoja a reçu un don substantiel pour réparer les dégâts causés par les combats; en Côte d'Ivoire, des enfants bafraisi ont été accueillis dans un centre d'accueil subventionné par "Fame Pereo".

Pour 1969, les besoins ne sont pas moins grands. Au contraire! Les demandes de secours affluent: il faut faire un choix judicieux et établir des priorités. Ainsi en Ouganda, on veut bâtir un internat-école pour des enfants lépreux. En Haute-Volta, on demande du lait en poudre et des farines lactées pour des enfants sous-alimentés. A Madagascar, on désire un véhicule pour servir de dispensaire mobile afin de rejoindre les malades de la brousse. Et tant d'autres demandes toutes aussi valables, sans compter l'aide que sollicite le Cardinal Léger lui-même qui constate de ses propres yeux les besoins de la région du Cameroun où il s'est établi.

Comment collaborer à l'action de "Fame Pereo"? Il suffit d'adresser vos dons à son unique adresse: "Fame Pereo", 1071, rue de la Cathédrale, Montréal 101, P. Q.

## Pour eux, les anges sont passés

On pourrait les appeler nos "petits africains blancs", ces tout-petits, oubliés trop longtemps par les bien nantis et les repus. Vous vous souvenez de ce passage du récit émouvant, de celle qui signait "Une étoile qui s'éteint", dans notre numéro de Noël. Les Anges ne doivent pas passer dans nos campagnes, c'est si désolé. Tout ce que je leur demanderais ce serait d'amener notre pauvre maison, dans un village, près des gens, où je pourrais voir la fumée d'autres cheminées et parfois parler avec des adultes... Mais je ne pense pas que, les Anges aient cette puissance...."

Les Anges ont eu cette puissance. Puisqu'ils ont pris la forme d'un simple curé de campagne et d'un couple de vieux qui s'ennuyaient tout seuls, dans une maison de cinq pièces. Tous nos lecteurs qui avaient été émus et choqués par le récit de cette femme de colon, seront heureux d'apprendre enfin de ses nouvelles. Une estampille de poste pas trop effacée peut parvenir à faire des miracles! Il semble que "LA TERRE" soit lue par les notables du petit village, où habite notre jeune maman. Des la deuxième semaine de janvier, toute la petite famille a pu sortir de son rang de misères pour déménager dans son village. On sait qu'au moins, pendant les tempêtes de février, Paul, Lucie et les quatre autres bambins ne bleuiront point de froid.



Notre étoile remercie du fond du coeur tous ceux et celles qui ont voulu la secourir. Mais, elle leur laisse simplement ce message: "Je pense sincèrement pouvoir mieux me débrouiller dans mon village. D'ailleurs, le Bien-Etre social nous aide déjà un peu, contrairement à ce que certains lecteurs ont compris. Que tous ceux et celles qui ont voulu me tendre la main regardent autour d'eux. Il y a sûrement aussi dans leur entourage d'autres étoiles qui menacent de s'éteindre. Il suffit parfois de si peu de chaleur et de lumière pour faire renaître tous les espoirs."

Qui dira qu'il n'y a plus de miracles?....

R.D.L.

## le cardinal léger chez les lépreux d'Afrique



Il y a un an, je quittais "mon pays" pour entreprendre une "expédition missionnaire". Sur cette route inconnue, j'ai rencontré bien des obstacles et j'ai dû effectuer des virages brusques et dangereux. Mais j'avais un bon guide: Son Excellence Mgr Jean Zoa, archevêque camerounais de Yaoundé, a été, si accueillant, si bienveillant et si compréhensif à mon égard que je remercie le Seigneur, tous les jours, de m'avoir conduit vers lui. Il fut un frère pour moi....

Je me sens prêt maintenant à entreprendre une nouvelle étape qui me conduira cette fois au coeur d'une colonie de lépreux. Lorsque vous lirez ces lignes, je serai installé à Nyamsong, au diocèse de Bafia (Cameroun). Plus tard, j'espère vous faire connaître avec plus de précision mes projets futurs.

Des rumeurs étranges ont circulé à mon sujet: "J'étais malade... le découragement me guettait... les déceptions se succédaient... et quoi encore!...". Mais je sais que votre confiance n'a pas été ébranlée par ces faux rapports inventés par des esprits pessimistes.

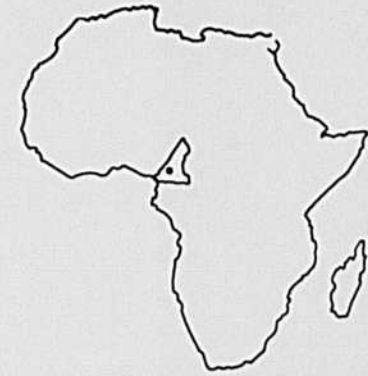
Je remercie tous ceux qui m'ont aidé, par leurs prières et leurs aumônes, à faire un peu de bien depuis que je suis rendu en Afrique. Je vous remercie aussi de l'appui généreux que vous ne cessez d'accorder à "Fame Pereo", qui continue sa mission bienfaisante auprès des plus déshérités de la terre, les lépreux.

Merci! Et que le Seigneur vous bénisse!

Paul-Émile Léger

(DÉCEMBRE 1968)

"Dans cette vaste région de Bafia, d'autres dispensaires devront être organisés et je lancerai, en temps opportun, un S.O.S. à "Fame Pereo". Je connais aussi une autre région, où il serait nécessaire de mettre sur pied un service de traitement avec roulotte-dispensaire pour les lépreux qui résident dans les villages...."



## Notre voyage à Montréal

Il n'y a pas encore si longtemps, venir à Montréal, c'était pour la plupart d'entre nous, toute une entreprise. On en parlait des semaines à l'avance, on en rêvait... Maintenant que les communications sont plus faciles, on peut se permettre cette fantaisie plus souvent. Au creux de l'hiver, beaucoup de ruraux et de rurales ont adopté le Salon de l'Agriculture, pour leur pèlerinage annuel... On y apprend beaucoup, on se mêle aux foules compactes, tout en faisant son petit tour de Métro. On revient chez-soi, en trouvant la neige plus blanche et l'air plus pur.

Le Salon de l'Agriculture qui se tient du 6 au 15 février prochain n'a pas négligé les femmes et leurs intérêts immédiats. En plus de deux journées spécialement consacrées aux organisa-

tions féminines: le mardi, 11 février, pour les Cercles de Fermières et jeudi, le 13 février, pour l'Association Féminine d'Education et d'Action Sociale (AF-EAS), tous les jours, les visiteuses du Salon pourront assister à un défilé de Modes et suivre des cours de crochetage.

### "Escapade à Paris"

"Escapade à Paris" c'est le thème qu'a choisi Simpson Sears pour présenter son défilé de mode dans le cadre du Salon.

Le pantalon, vedette omniprésente de la mode du printemps 1969 sera le point de mire de cette collection. Sport ou très habillé, le pantalon fait maintenant partie de la garde-robe de toute femme élégante.

Les nouveaux vêtements en fibres acryliques portant une garantie de remboursement d'un an feront l'objet d'une présentation spéciale. Hommes, femmes et enfants peuvent monter une garde-robe extrêmement pratique dans cette sélection.

Dans la gamme des vêtements Molyclair un choix a été fait pour offrir au public du Salon des ensembles de lingerie aussi bien que des tenues de soirée, le pantalon de réception en premier lieu.

Les présentations de Simpson Sears seront faites sur la grande estrade de l'aréna, pavoisée aux couleurs françaises. Vingt-trois défilés permettront à tous les visiteurs de se renseigner sur ce qui se portera au printemps prochain. Le défilé de l'après-midi sera présenté à 15:00 heures, celui du soir, à 19:30. En fin de semaine, un défilé supplémentaire sera fixé à 13:30 heures.

Ce défilé de Simpson Sears est une invitation au voyage.

En collaboration avec Air Canada un concours a été mis sur pied. Le premier prix: deux voyages, avec Paris pour destination, sont offerts en première classe.

### Cours de crochetage au Salon

L'an dernier, Mademoiselle Estelle Huneault avait exposé à l'intention des visiteurs du Salon, des tapis crochetés sur jute, en utilisant des tissus de lainage taillés en lisières de 1/8 de pouce de large.

Le public a manifesté beaucoup d'intérêt et à maintes reprises s'est informé comment et où il était possible d'apprendre cette technique de crochetage peu connue au Québec.

Grâce à l'aide financière du Comité des échanges culturels du ministère de l'Éducation de l'Ontario, Mademoiselle Huneault nous revient cette année. Elle enseignera comment exécuter 10 nouveaux points de crochetage: aztec, tête de turc, tisserand, damier, etc., sur du jute de couleur (8 couleurs différentes).

Cette méthode de crochetage est facile d'exécution et à la portée de tous. Elle permet aussi d'utiliser des retailles de lainage et ne requiert que deux ou trois couleurs contrastantes.

Il n'y aura pas de frais d'inscription. Les visiteurs intéressés pourront se procurer une pièce de jute, du lainage et un crochet (\$2,50) au stand et exécuter sur place les différents points.

Un certain nombre de personnes pourront se joindre aux présentations des Cercles des Fermières et de l'AF-EAS et suivre le cours pendant une ou deux journées. Les pièces terminées pourront servir à confectionner un sac fourre-tout, un coussin, un dessus de tabouret, etc.

L'espace étant très restreint, un nombre limité de personnes seront admises dans la salle de crochetage "Estelle Huneault, Ontario", pendant les explications.

Les heures de cours seront les mêmes, tous les jours et les sessions seront d'une durée d'une heure: l'après-midi: 1 h. 30 et 3 heures; le soir: 7 h. 30 et 8 h. 30, du 7 au 15 février.

# Tu es mon Valentin!



La coutume est vieille. Mais on la garde, parce qu'on l'aime. Comme on aime tous ceux qui savent encore aimer. Tous les ans, le 14 février voit renaitre la vieille tradition des coeurs fleuris et enrubannés.

La première carte aurait été envoyée, il y a de très nombreuses années, au 3e siècle de notre ère. Valentin avait été emprisonné par l'empereur Claude, pour avoir secouru des martyrs chrétiens. Il devint l'ami de la fille aveugle de son geôlier. En attendant son exécution, il lui aurait rendu la vue. Ce qui lui aurait permis, la veille de sa mort, de lui adresser un tendre message d'adieu, signé "de ton Valentin" ... C'était un 14 février.

A cette occasion, cartes nouvelles, sentiments de toujours portent un message précieux réservé à tous ceux qui s'aiment. C'est ainsi que le coeur est devenu le symbole de la fête des amoureux.

Sur les tables, la poésie s'exprime par des douceurs de toutes sortes présentées en forme de coeur et décorées à l'avenant dans les tons allant du rose le

plus tendre au rouge le plus ardent, sur un fond de dentelle blanche, évocation du rêve secret des jeunes filles.

A tous les amoureux du monde, les économistes ménagères du ministère de l'Agriculture du Canada confient donc à leur façon un message sucré de la Saint-Valentin révélant tout le charme d'une telle fête.

#### Tarte des amoureux

- 1 1/2 tasse de canneberges
- 1 tasse de sucre
- 1 1/2 c. à table de tapioca à cuisson rapide
- pincée de sel
- 4 tasses de pommes tranchées mince
- 2 abaisses de 9 pouces

Passer les canneberges au hachoir ou au mélangeur électrique (blender). Mélanger sucre, tapioca et sel. Ajouter canneberges et pommes. Foncer de pâte une assiette à tarte. Y verser la préparation et couvrir d'une abaisse entaillée au centre (en forme de coeur pour laisser la vapeur s'échapper). Cuire à 450°F, 10 minutes; continuer la cuisson à 350°F, 25 à 30 minutes.



## Françoise vous aide, Mesdames...

Vite, vite, ça presse. Votre porte grince, que faire? Crayonnez les gonds avec un crayon de mine de plomb. C'est un excellent lubrifiant.

Vous avez mis trop de sel dans la soupe, que faire? Râpez-y au dernier moment une patate crue, elle atténuera instantanément le goût salé.

Vos mains sentent l'eau de Javel. Que faire? Lavez-les avec un peu de vinaigre.

*Vous avez là un aperçu de la récente publication "Tenir Maison" de Françoise Gaudet-Smet. Petit livre extrêmement pratique bourré de trucs infailibles et d'idées originales. Voici le poème que vous offre Françoise, mesdames, afin d'aider "celles qui branlent dans leur métier."*

**TENIR MAISON**  
Tenir maison et qu'elle nous tienne présente, vaillante, ardente aux soins du coeur et de l'esprit au souci de ce qui conserve en bon ordre, au chaud, au froid, à l'abri en tout temps, pour tous temps;

tenir maison et qu'elle nous tienne, vigilante à ce qui appelle attentive à ce qui s'use, habile à ce qui réclame, fortifiante à tout ce qui, à force de servir, s'épuise, s'épuise...

tenir maison et qu'elle nous tienne à vouloir sans cesse qu'à force de tenir coeur à coeur mur à mur

les maisons tiennent, se tiennent!

*Poème de présentation du livre de ce titre TENIR MAISON, en vente partout à \$2 ou à Claire-Vallée, St-Sylvestre (Nicolet).*

## Courrier-Tissage

par Bibiane April-Proulx



**QUESTION:** J'ai déjà suivi un cours de tissage donné par un professeur du Ministère de l'Éducation; j'aimerais bien en apprendre davantage, mais où donc m'adresser dans la région métropolitaine pour prendre d'autres leçons cet hiver?  
Signé: Désireuse de perfectionnement.

**RÉPONSE:** En effet madame, il est urgent de vous donner les deux adresses que j'ai en mains où les frais de cours doivent être à peu près les mêmes: 1.- Canadian Handicrafts Guild, 2025 rue Peel, Montréal Tél: 849-9976, Desmarais en est le titulaire. 2.- Agence des Métiers Leclerc, 9210 rue Lajeunesse, Montréal 354, Tél: 384-9500. En mars prochain, je donnerai personnellement un cours intensif d'une semaine pour les élèves admises en 2ème série.

Pressez-vous de prendre vos renseignements pour réserver votre place à un endroit ou à l'autre, car le nombre d'élèves est limité à celui des métiers.

**QUESTION:** J'ai acheté du fil synthétique sans nom et sans titrage, conséquemment sans renseignements de longueur à la verge. Pour donner ma commande de fil par correspondance, je me suis basée sur comparaison entre

l'échantillon et un autre fil semblable de nature, de grosseur et de torsion. Au moment de l'ourdissage, j'ai eu la grande déception de ne pouvoir couvrir que la moitié de la largeur de la pièce et légèrement plus. Pourquoi les renseignements de ces magasins de fils ne nous donnent-ils pas les renseignements adéquats, relatifs aux échantillons qu'ils nous présentent dans leurs catalogues?  
Signé: Déçue plusieurs fois.

### Technologie agricole

## L'Institut de St-Hyacinthe au Salon

L'Institut de Technologie Agricole de St-Hyacinthe apportera de nouveau sa participation au prochain Salon de l'Agriculture. Cette contribution sera évidemment de caractère éducatif et se fera de trois façons.

En collaboration avec le Conseil de l'Alimentation du Québec, l'Institut aura un stand d'information sur l'Institut même, la formation donnée aux technologues et les services que ces derniers sont appelés à rendre.

Comme l'an dernier, les professeurs de l'Institut auront la responsabilité du concours des connaissances agricoles. L'on sait que ce concours, ouvert aux étudiants du niveau secondaire et à la jeunesse rurale, offre de nombreux prix aux concurrents les plus méritants. L'an dernier, près de 1,000 jeunes ont participé avec intérêt à ce concours.

La troisième manifestation de l'Institut consistera en une démonstration que fera un professeur sur le matériel nécessaire pour la culture des plantes de maison et des arrangements floraux. Cette démonstration répétée tous les jours, sauf les dimanches, s'adressera au public en général, elle est également prévue au programme des journées consacrées aux différents groupes organisés. Le programme comprend également la présentation d'un film sur l'art du bouquet.

**RÉPONSE:** Je vous comprends de tout coeur, car j'ai été victime moi-même de la même manière plusieurs fois. Ces fils synthétiques dont vous parlez ont à peu près l'avantage d'être à bas prix, comparativement aux fils naturels authentiques. Ils sont souvent plus gros et résistants. La plupart du temps, ce sont des rebuts de manufacture, vendus à bon compte, par des entremetteurs, ignorant eux-mêmes les renseignements qu'ils devraient fournir aux tenanciers de magasins de fils, auxquels nous nous adressons. La lacune est là. Pour y remédier, il faut vous plaindre à ces marchands de fils qui, avec le temps, finiront j'espère, par obtenir les renseignements voulus afin d'être mieux servis et nous aussi par conséquent.

La participation de l'Institut de Saint-Hyacinthe est évidemment sous l'égide du Ministère de l'Agriculture et de la Colonisation par l'entremise de son service d'information.

## POUPÉE Ballon "instantanée" 5', 4" Grandeur nature

VOUS N'AVEZ QU'A GONFLER SON CORPS EN VINYLE. COULEUR CHAIR. AUX DIMENSIONS "NATURE"

Gretchen est une poupée incroyablement naturelle et aux dimensions "nature", offerte pour la première fois au Canada.

Les formes gracieuses, couleur naturelle, de Gretchen se gonflent en une poupée qui atteint 5'4". Elle peut porter des vêtements grandeur 9 et arbore des mensurations parfaites de 36C, 24, 36.

C'est une pièce unique pour décorer la maison ou le bureau. Elle épatera les baigneurs à la piscine, et en plus, elle peut flotter. Offrez à votre fille la plus grosse poupée du voisinage. C'est vraiment un symbole de réussite.

\$995

seulement  
MODELE DE LUXE  
Complète avec perruque, bikini et autres accessoires "intéressants" \$16.95

Commandez dès maintenant, essai de 10 jours, si non satisfait, argent remis. Ajouter 95 cents pour frais d'envoi de chaque poupée.

FRANKFURT IMPORTS  
Box 1309, Reseda, Calif. 91335

Dép. F.22



**EN L'HONNEUR DES AMOUREUX** — La St-Valentin, fête par excellence des amoureux, est une occasion spéciale que jeunes et moins jeunes veulent célébrer à leur façon. De fait, qui n'a pas eu au moins un Valentin, en l'honneur duquel il fait bon offrir quelques douceurs! Les économistes ménagères du ministère de l'Agriculture du Canada vous invitent à revivre quelques instants, l'aimable légende de la Saint-Valentin, en présentant un message paré de coeurs et de dentelles... message qui fond dans la bouche.

### Histoire de femmes

## Amie ou ennemie?...

Nous les connaissons bien toutes les deux. La fille n'est parmi nous que depuis moins de vingt ans. Elle occupe cependant la meilleure place dans nos maisons. Qu'elle se fasse belle ou laide, on la regarde, on la dévore. Qu'elle débite des sottises ou nous éblouisse de son savoir, on l'écoute. Sa mère l'avait précédée, une trentaine d'années auparavant. Elle se contentait de parler, nous charmant ou nous déplaisant, uniquement par l'oreille. Habituellement plus petite que sa fille, elle a quand même fait beaucoup de tapage. Nos jeunes ne craignent même pas de la sortir encore, à son âge! Depuis que les Japonais ont trouvé moyen de la rendre d'un transport plus facile!...

Certains les rendent responsables de tous les maux. On les accuse de diffuser le libertinage, le laisser-aller, la violence, l'irrégion, la bêtise, les idées perverses; de donner aux pauvres le goût du luxe et de rendre tout le monde à peu près semblable. D'autres au

contraire, les parent de mille vertus: elles véhiculent les connaissances, donnent le goût du beau, de la recherche, de l'étude; elles perfectionnent la langue et font rentrer le monde dans nos maisons.

Vous les avez reconnues ces deux femelles. Puisque pour être dotées d'autant de pouvoirs, aussi bien bénéfiques, qu'infernaux; il fallait bien que ce soit des dames: la radio et la télévision.

Vous-même, qu'en pensez-vous?

Si vous avez le goût d'échanger vos opinions sur le sujet, avec plus de 2,000 charmantes personnes, ne manquez pas le colloque ayant pour thème: "Savoir et faire savoir", à la journée de l'AFEAS, au Salon de l'Agriculture, le jeudi, 13 février prochain, à 1 heure de l'après-midi. C'est un rendez-vous.

Rosaline Désilets-Ledoux



# Le courrier de Marie-Josée

CONDITIONS DU COURRIER: Se présenter — âge, sexe, situation — Lettre courte, précise, lisible, détails essentiels — pas plus de 5 pages — Pseudonyme court et original — Pas de service d'échange — Si on écrit, mentionner pseudonyme et date de publication de la réponse précédente, rappeler le problème précédent — Réponse personnelle dans cas grave et urgent, demandant discrétion spéciale, pour cela, joindre enveloppe adressée à soi et timbrée — Adresser vos lettres ainsi: COURRIER DE MARIE-JOSÉE / LA TERRE DE CHEZ NOUS / 515 VIGER A MONTREAL 24

**"Ca fait assez longtemps qu'on garde ton enfant, tu n'as plus aucun droit sur elle..."**

Q/ Je suis une jeune épouse de cultivateur, j'ai 29 ans et 5 enfants. Ce soir, j'en ai par-dessus la tête de mes problèmes, peut-être pourrez-vous m'aider.

Je me suis fait voler ma première fille par ma belle-famille. Il y aura bientôt 4 ans que je ne la vois plus qu'une fois, à toutes les deux ou trois semaines. Cela ne s'est pas fait en un jour, car on ne tourne pas la tête d'une petite aussi aisément. Mais depuis 2 ou 3 ans, par des petits cadeaux, des voyages, des petites phrases comme "Maman n'est pas belle"... et autres, que la petite me jette à la figure, chaque fois que je dois la reprendre. Je feins l'indifférence, mais cela m'insulte. On vient la chercher sous n'importe quel prétexte: "Grand-maman s'ennuie... elle est malade, cela la distrait..." Au début, j'acceptais, car c'était la première petite-fille de cette dame. Mais quand j'ai voulu garder ma fille un peu plus près de moi, avec ses frères et sœurs, j'en parlai à mon mari. Ce fut un drame.

Sa chère maman faisait une maladie de coeur, je risquais de la tuer en lui refusant quoi que ce soit. Avec le résultat qu'aujourd'hui, j'ai la certitude que l'éducation de cette enfant est ratée et que ma vie de ménage tourne au fiasco peu à peu. Se peut-il qu'un jour, on me dise "Ca fait assez longtemps qu'on garde ton enfant, tu n'as plus aucun droit sur elle..." Je ne voudrais pas que cela finisse par un désastre. Je déteste les grandes et petites guerres. Je ne peux compter sur mon mari pour discuter de rien. Tout de suite ce sont les gros mots et la grosse voix. Alors, je pleure... Ce qui le soulage beaucoup, mais impossible de l'attendrir et d'obtenir quoi que ce soit. C'est toujours sa famille en premier, ses animaux, et ensuite sa femme pour travailler, ménager, avoir des enfants et fermer sa boîte...

Je sais bien comme vous, qu'il n'y a plus rien à faire pour redresser la situation, quand on se fait répondre depuis des années chaque fois qu'on ouvre la bouche: "Ah, je le savais bien que tu ne serais pas une bonne femme, chez-vous me l'avait dit!" On finit par le croire. Le lavage de cerveau, ça existe. Ils lui ont monté la tête contre moi, avant notre mariage. Noël fut triste, sans sortie, sans visite, sans ma petite fille. J'aime les autres, mais c'est celle-la que je veux voir, que je veux avoir.

Je vous assure que si c'était à refaire, je prendrais le même homme, mais on s'en irait au moins à cent milles de sa famille. Il vendrait ses terres et ses animaux et gagnerait sa vie de manière à avoir cinq cents, à la fin de l'année. Je n'irais pas faire le travail de deux hommes à l'étable, aux champs, dans le bois. Tant qu'à avoir des enfants tous les ans, je les élèverais sous mes yeux, plutôt que des les enfermer dans la maison pour suivre mon mari au travail. Mais tout cela n'est qu'un rêve, il est trop tard. Et je n'ai pas trente ans.

Future névrosée.

R/ Il est tard, chère amie, mais il n'est pas trop tard. Vous m'avez écrit sous le coup de l'indignation, à un moment où vous voyiez tout en noir. Votre problème est grave et délicat, car il implique une petite fille de cinq ans qui ne peut comprendre l'objet du "tiraillement" que l'on fait à son propos. Vous vous êtes laissée grignoter peu à peu... maintenant, il faut que vous cessiez de pleurer et que vous sachiez faire face à la situation.

A votre mari, tout d'abord. Calmement, sans élever la voix ou pleurer, dites-lui: "Demain, je vais chercher Thérèse, je suis sa mère, tu es son père. C'est avec nous qu'elle doit et va vivre." Le lendemain, vous allez chercher Thérèse. Aucune loi, coutumes ou complaisances familiales ne peuvent contre ce droit naturel et fondamental qu'à la mère d'élever elle-même ses propres enfants. On voit dans certains cas de séparations et divorces, combien il est difficile d'arracher un enfant à sa mère. Il faut presque faire la preuve de son indignité. Cela n'est pas votre cas. Vous avez probablement vos torts et vos insuffisances, comme nous tous d'ailleurs. Mais un enfant élevé loin de sa famille, même s'il est plus gâté physiquement reste sa vie en enfant à part, qui attend de tous des privilèges. Votre mari vous a choisie, parce qu'il vous aimait. Il a laissé sa maman pour vous suivre. Il faut maintenant qu'il comprenne qu'il ne peut se faire représenter auprès d'elle, par son enfant... Il a besoin de sa fille, comme sa fille a besoin de lui.

Elle va devoir entrer en classe en septembre, vous devez la préparer à cela. Ce pourrait être le prétexte pour amortir le coup auprès de la belle-famille. Bien que vous n'ayiez absolument pas besoin de prétexte. Soyez polie, mais ferme. Essayez d'oublier les récriminations du passé pour pouvoir donner à tous vos enfants un foyer sain, paisible et équilibré. Je vous souhaite la force. Agissez. C'est l'inaction et le doute qui nous rongent et nous brisent.

Marie-Josée.

**MOUSTACHE NOIRE:** Pour oublier ce professeur marié qui te trouble ainsi, tu n'as qu'à l'éviter complètement. Si tu restes plusieurs semaines sans le voir, tu verras que tes rêves changeront d'aspect. La même chose pour ce parent qui te poursuit de ses avances malsaines, fuis-le, évite de te trouver seule avec lui. Il est assez normal quand on s'éveille à l'amour d'être attiré par les hommes, même s'ils ne sont pas libres. Lorsque tu commenceras à sortir avec les jeunes gens, tu seras moins facilement enflamma-

ble. Ces sécrétions sont normales, dans tes conditions. Tu sembles en effet être dotée d'une nature assez vive et passionnée. Sois prudente. Si tu le désires, envoie-moi une enveloppe timbrée à ton adresse, je te ferai parvenir la méthode de contrôle des réflexes.

**AMOUREUX DESEPERÉ:** Je suis très flattée de vos propos, même je les prends avec un grain de sel. Je n'ai malheureusement guère le temps d'entreprendre une correspondance suivie avec un amoureux-

mystère. Ce n'est pas la première fois que vous m'écrivez et jusqu'ici j'avais toujours ignoré vos propos. Sachez que vous seriez probablement fort déçu, si vous me connaissiez vraiment. Pour ce qui est du plaisir de la correspondance, j'ai amplement matière à satisfaire tous mes besoins, sans cela. Sans rancune.

**PETITE INDIENNE:** Le "french-kiss" est le baiser bouche ouverte. Ça semble un sport très pratiqué ces temps-ci, si on en juge par le nombre de jeunes qui s'y intéressent.

**DIANE:** Certaines naissent blondes, rousses ou noires, on peut changer sa couleur de cheveux, mais on ne peut changer de teint. Vous vous trouvez trop blanche, la peau trop claire, alors que d'autres se désespèrent d'être vertes comme des olives... Plutôt que de tenter de vous enlever le teint, cherchez à le mettre en valeur, en accentuant l'éclat de vos yeux, la finesse de vos traits, la blancheur de vos dents. Il faut savoir tirer parti de ce que l'on a. Il se vend des crèmes en pharmacie pour décolorer les taches de rousseur, mais je ne vous les conseille pas à 15 ans, elles peuvent irriter la peau. Absorbent le plus possible de vitamines C, dans les tomates, les oranges et les citrons, de même que le miel, qui contient du PP et qui est très bon pour le teint. Dès que le soleil se montre, utilisez une crème filtrante à base de citron et portez des chapeaux à larges bords.

**MARIEE DE FEVRIER:** Il est peut-être encore temps pour vous de vous inscrire aux Cours de préparation au Mariage, par correspondance. Vous pouvez écrire à 1 rue Stewart, Ottawa, afin d'obtenir plus de renseignements. Pour vous renseigner adé-

## Le SERVICE de CORRESPONDANCE

LA TERRE DE  
CHEZ NOUS

515 Viger, Montréal 24

Vous offre une amitié par la poste. Vous recevrez une adresse correspondant à vos goûts moyennant ces conditions:

- 1- Fournir les renseignements suivants: nom, adresse complète, âge, état civil, situation, caractère, goûts, loisirs, but de la correspondance, conditions exigées chez le partenaire.
- 2- Joindre \$1 à la demande — pas de chèque —

quatement sur toutes les questions traitant de l'amour et du mariage, vous procurer le volume "Le mariage parfait" par Van de Velde. Il se vend

## PATRON À DIX SOUS



**MULES BRODEES** — Laquelle d'entre vous, madame, mademoiselle, n'aimerait posséder ces gentilles mules brodées, à la fois utiles, gaies et jolies. Ces pantouffles dégagent un charme qui séduira toutes les femmes qui les porteront... et tous les hommes qui les admireront. Modèle No E. 9995 F. Adressez vos commandes à Patron à dix sous, LA TERRE, 515 ave Viger, Montréal 132. Inscrivez vos noms et adresses en lettres moulées et n'oubliez pas le numéro du patron.



## Couture, plaisir utile

**4585**— Soyez une hôtesse originale dans cette robe à l'allure orientale, aussi pratique courte ou pleine longueur. Tailles de demoiselles: 10, 12, 14, 16, 18. La taille 14, (buste 34) prend 4 vgs 3/4 dans le 45 po. Prix: 75 cts.

**4809**— Obtenez 8 tenues à l'allure différente dans le même patron: col Mao, tailleur, à la Russe, volanté, etc. NOUVELLES MESURES de demoiselles: 8, 10, 12, 14, 16. La taille 12 (buste 34). Prix: 75 cts.

**4689**— Robe facile à faire et agréable à porter pour toutes les tailles, en toutes circonstances. Demi-tailles: 12 1/2, 14 1/2, 16 1/2, 18 1/2, 20 1/2, 22 1/2. La taille 16 1/2 (buste 37) prend 2 vgs 3/4 dans le 39 po. Prix: 75 cts.

Adressez vos commandes à Service des Patrons, La Terre de Chez-Nous, 515 ave Viger, Montréal 132. S.V.P. écrire en LETTRES MOULÉES, vos NOMS et ADRESSES. Les patrons ne sont disponibles que dans les tailles mentionnées, n'oubliez pas de spécifier le numéro. Nous ne sommes pas responsables de l'argent envoyé tel quel, dans les enveloppes. S.v.p. utiliser un bon ou un mandat de poste.

dans toutes les librairies, comme chez Dupuis Frères à Montréal. Il coûte assez cher, environ \$5.75, mais c'est une véritable encyclopédie sur les problèmes d'ordre affectif et sexuel. Pour les problèmes de limitation des naissances, vous pouvez vous procurer le petit manuel du Dr Serge Mongeau "Naissances planifiées", il coûte environ \$1.50, aux Editions du Jour, 3411 St-Denis, Montréal. Je ne puis que très sommairement donner des explications compréhensibles sur les périodes fécondes et stériles de la femme. Cela varie tellement d'une femme à l'autre, que mes brèves notes sont toujours forcément incomplètes et difficilement applicables au plus grand nombre.

**NEGLIGEE:** Adressez simplement une gentille lettre à ce garçon, afin de l'inviter pour ces noces. Agissez simplement, c'est toujours la meilleure tactique.

**UN AUTRE BEBE:** Je regrette de ne pouvoir vous mettre en rapport avec une autre correspondante. Je ne le fais que de façon très exceptionnelle et jamais pour des problèmes de cette sorte.

**DIDI:** Il est normal qu'après seulement deux mois de rupture avec un jeune homme que vous aimez beaucoup, vous ayez encore du mal à l'oublier et que vous soyez très peinée. Qui vous dit que ce jeune homme vous a préférée une jeune fille plus libre de ses attitudes? Qu'est-ce que les gens ont donc à vouloir à tout prix rendre les autres malheureux, en leur racontant ce qu'ils sont certains de leur voir faire de la peine! Il est possible que ce garçon ait rencontré une jeune fille plus libre, qui lui accorde plus de faveurs. Cela se voit tous les jours... On ne peut changer le monde, aussi facilement qu'on le voudrait. Les jeunes filles réservées et prudentes se verront souvent remplacées par des demoiselles moins sages. Mais quand arrive l'heure du mariage pour la vie, les jeunes gens savent habituellement où trouver les bonnes épouses. Il n'y a pas de recette magique pour oublier un amour. Le temps insensiblement parvient à guérir tous les bobos, qu'on le veuille ou non. Et attendant, je sais que ce n'est pas drôle et qu'il y a beaucoup de larmes qui se perdent. Reprenez votre courage et votre joie de vivre, c'est encore ainsi que vous parviendrez peut-être à rettenir à nouveau l'attention de ce garçon. Si ce n'est lui, ce sera un autre. Un autre auquel vous trouverez facilement toutes les

plus belles qualités. Je vous le souhaite de tout coeur.

## Ne soyez plus gêné par UN DENTIER trop grand

Nombre d'usagers souffrent d'une gêne réelle parce que leurs dentiers bougent et parfois même tombent complètement. Ne vivez pas dans la crainte de voir ceci vous arriver. Saupoudrez simplement votre dentier d'une petite quantité de FASTEETH, poudre alcaline (non acide). Il tiendra mieux et son port sera plus confortable. Ne rancit jamais, assainit l'haleine. La poudre FASTEETH se vend à tous les comptoirs de produits pharmaceutiques.

**MEILLEURE CUISSON AVEC "ENGEDURA" - SEC -**

**La LEVURE** qui fait lever la pâte rapidement et qui demeure sans cesse plus efficace et assure une texture uniforme.

Boîte de 1 1/4 onces. . . . .0.35  
Boîte de 4 onces. . . . .0.70  
Les 2 ci-dessus pour seulement. . . . .1.00  
Boîte de 8 onces. . . . .1.30

Frais de Poste Payés.  
S.V.P. nous donner le nom de votre épiciers

Ecrire vos nom et adresse en lettres moulées

**EDWARD AGENCIES LTD.,**  
403-138 PORTAGE AVE. E.  
Winnipeg 1, Manitoba

## MARIEES DE 1969!

Vos Faire-Part

seront plus beaux et vous coûteront MOINS CHER si vous les confiez à notre imprimerie spécialisée dans ce travail délicat depuis plus de 33 ans.

## GRATIS

Joli catalogue contenant 45 modèles et les prix des plus nouveaux faire-part, cartes de remerciements, menus, etc. envoyé gratuitement sur demande

**IMPRIMERIE G. DESILETS**  
C.P. 910-T - ACTON VALE, QUÉ.

**G.D. Gage de Dignité**  
SERVICE RAPIDE  
SATISFACTION GARANTIE



# NOTRE CRITIQUE

POUR LES GRANDS  
POUR LES PETITS



"Le même gâteau que ma femme me fait!..."

Si vous n'avez jamais entendu cette phrase, c'est que vous n'écoutez pas du tout la radio. Depuis plusieurs mois, une astucieuse compagnie de farine semble vouloir se sortir du pétrin, en nous fourrant dedans. Déplaît pour vendre, serait-ce devenue une technique rentable? Pendant que ces bons meuniers continuent de moudre une excellente farine, nous leur crions pour leur réclame: 25 "choux"! 40 "Peuh! ..." et 200 "C'est assez! ..." Laissez-nous digérer notre galette.

Madame Déry de Trois-Rivières est en passe de devenir aussi célèbre que les bonnes dames buveuses de café, de la rue Moreau, à Sainte-Foy. Madame Déry s'est découvert un bonjour des talents remarquables pour décrocher son linge à l'eau froide... Comme par hasard, un

Ange passait: un représentant d'une importante compagnie de savon. Inconnue la veille, Madame Déry est aujourd'hui célèbre. Dommage que son "Antique paoueuere" n'ait point aussi la vertu de lui dégeler la mâchoire. Pour reprendre une phrase célèbre de la riche collection de perles publicitaires: "C'est une annonce qui tire indéniablement sur les nerfs!..."

Les gens des Cantons de l'Est et tous ceux qui participent au rayonnement culturel du canal 7 peuvent se réjouir. Ce n'est pas tous les jours qu'on peut voir deux beaux cochons aux appâts redondants, bien assis dans leur vivoir et qui se préparent en se fumant et en s'engraissant, à faire la joie de nos palais. Annonce discrète et de bon goût, qui porte la marque d'un empaquetage fédéral... Monsieur Trudeau, passez-vous ça entre les dents...! A moins que vous ne préfériez les douces saucisses d'une compagnie rivale... On sait que vous êtes "bon pour un bec!..."

On a déjà défini le génie: 1% d'inspiration et 99% de transpiration... C'est ce qu'ont compris les producteurs annonceurs de produits anti-transpirants. Quelle trouvaille que ce chevalier des Temps Modernes qui pourchasse humidité et odeurs jusqu'aux épaules d'une belle nymphe, dans son bain Sauna. "Regardez, elle est sèche!..." Cri de victoire qui ressemble un peu aux hurlements célèbres d'un Gaétan Monteul qui a pour qui sa "Flimmex" aux quatre coins du monde, pour pouvoir enfin pousser son "Regardez, elle marche toujours!..."

Nous marchons toujours, nous aussi, messieurs les publicitaires. Mais jusqu'à quelles limites? Marie-Stéphane



Assurances UCC est heureuse de vous présenter l'Agence TREMBLAY & FORTIN qui s'est particulièrement signalée par la qualité de ses services en analyse de succession. Ses bureaux sont situés au 475, boul. Centenaire, C.P. 511, Jonquière, Qué.

## La clé...

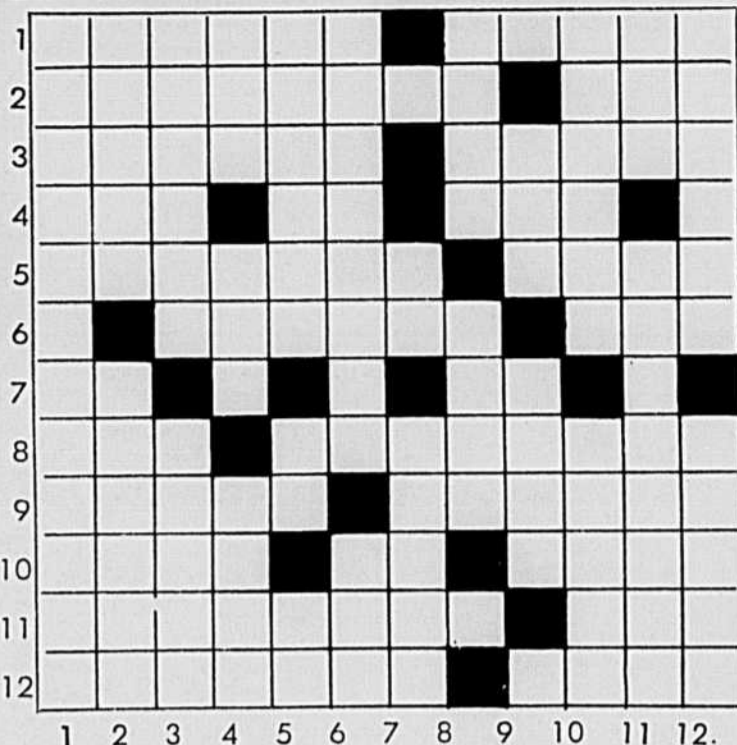
(Suite de la page 3)

que la tuberculose, la fièvre aphteuse, la brucellose, etc... Tandis que chez nous l'éradication de ces maladies est faite accompli. Nous détenons donc une avance considérable dans la voie de la qualité du lait.

Aux Etats-Unis, on est à préparer une nouvelle offensive contre le lait industriel de qualité inférieure. On sait que, chez nos voisins, le lait se divise en deux catégories: "A", obligatoire pour le lait vendu à l'état nature, et "B" acceptée comme lait industriel. Mais la tolérance à l'égard du lait de la catégorie B irait trop loin. D'où l'offensive prévue pour la mi-été contre les transformateurs et les producteurs trop peu scrupuleux à cet égard. Les inspecteurs porteront une attention spéciale à la couleur, à l'odeur, à l'apparence physique, aux sédiments et à la quantité de bactéries.

Avenant que la Commission de lait décide de tenir compte de la qualité dans le versement de ses subventions, il reste à savoir quelles seront les modalités d'inspection et qui en paiera les frais? Cela, c'est une toute autre affaire!

## LES MOTS CROISÉS DE LA "TERRE"



### HORIZONTALEMENT

- Machine agricole distribuant le grain sur le sol. - Le bâtiment d'habitation et d'exploitation.
- Action d'égermer. - Sorte d'oignon.
- Morceau de boeuf. - Avancée en tournant.
- Existas. - Thallium. - Epoque.
- Enlèvements. - Foyer de la cheminée.
- Instrument pour se couper la barbe. - Obtenus.
- Lui. - Fleuve de France.
- Pièce où s'emboîte le soc de la charrue. - Se déplacer alternativement dans un sens et dans l'autre.
- Débitas le bois. - Appellera de loin.
- Cri marquant un effort pénible. - Deux. - De vive voix.
- Jeunes vaches qui n'ont pas encore vêlé. - Interjection espagnole.
- Usure du sol. - Enlever.

### VERTICALEMENT

- Ameublement de la terre avec une serfouette.
- Canal souterrain pour l'écoulement des eaux. - Passer la langue sur.
- Messire. - Instrument de musique.
- Fleuve de France. - Rongeur. - Plante odorante venue d'Orient.
- Reproduit exactement. - Charpente du corps humain. Tellement.
- Emportions rapidement tout ce que nous trouvons. - Préfixe égalitaire.
- Tellement. - Ami de l'homme.
- Plante annuelle voisine du haricot. - Ligne quelconque.
- Se rendre. - Interjection servant d'appel téléphonique.
- Qualité de ce qui est rare. - Petit loir gris.
- Partie du pain. - Qui croît dans les décombres.
- Portes de bas en haut. - Rendre un son enroué.

SOLUTION LA SEMAINE PROCHAINE

## L'alimentation première industrie du Québec

Bien que les produits agricoles aient atteint en 1966 une valeur estimée de 657,000,000 de dollars, la production de certaines denrées ne peut satisfaire complètement à la demande. Le Québec doit donc importer certaines denrées, surtout des fruits et légumes.

Par contre, la production laitière, qui est largement excédentaire, alimente une importante industrie de transformation du lait dont la valeur a atteint près de 300,000,000 de dollars en 1966.

L'alimentation, dont la production est estimée à 1,980,000,000 de dollars, constitue la première industrie du Québec.

## FILMS A L'AFFICHE DE LA TV DU 9 AU 15 FEVRIER 1969

La valeur humaine et chrétienne du film est indiquée après le dernier tiret. A la fin du texte s'ajoute, quand il y a lieu, la convenance pour les jeunes; (e) enfants; (a) adolescents. Les chiffres placés immédiatement à côté du titre réfèrent à la valeur artistique: (1) chef d'oeuvre; (2) remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) médiocre; (7) minable.

### MONTREAL Canal 2 - CBFT

#### LUNDI, 10 FEVRIER

1 h. - ANNA (4) - R. 1951. Mélodrame. - Une danseuse de cabaret finit par entrer au couvent. - Parfait mélodrame. - Evocation réaliste d'un passé trouble.

#### MARDI, 11 FEVRIER

7 h. 30 - AVEUX SPONTANES (5) - E.-U. 1952. Film d'espionnage. - Incarcéré derrière le rideau de fer, un journaliste est sauvé par un document compromettant pour un ministre. Conventuel. - Dénonciation d'un régime totalitaire. (a)

11 h. 30 - L'ATTENTE DES FEMMES (3) - Suéd. 1952. Film à sketches d'I. Bergman. - Quatre femmes se font des confidences sur leur expérience amoureuse. - Analyse subtile. Forme élégante et soignée. Style tantôt léger, tantôt grave. Amour libre. Adultère.

#### MERCREDI, 12 FEVRIER

1 h. - S.O.S. TRAIN D'ATTERRISSEGE BLOQUE (5) - All. 1960. Drame d'aventures. - Un aventurier joue un rôle providentiel auprès de différents passagers d'un avion en danger. - Scénario surchargé. - Situations irrégulières.

#### JEUDI, 13 FEVRIER

3 h. - MONSIEUR LE PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL (5) - Fr. 1966. Comédie. - Divers incidents viennent marquer le séjour du président d'une grande compagnie chez un de ses directeurs. - Comédie assez facile.

#### VENREDI, 14 FEVRIER

1 h. - HONORABLE ANGELINA (4) - R. 1947. Comédie sociale. - Une mère de famille se fait le porte-parole des habitants de son quartier. - Etude de milieu excellente. Fin trop facile.

11 h. 30 - CHASSEURS D'ESPIONS (5) - Jap. 1965. Comédie policière. - Un inconnu réussit à démasquer un chef de gang et à réduire à un réseau de trafiquants.

#### SAMEDI, 15 FEVRIER

2 h. 30 - NEUF JOURS D'UNE ANNEE (4) - R. 1961. Drame. - Un officier atomiste poursuit des recherches en dépit du danger qu'il court. - Construction originale. - Evocation d'une liaison.

11 h. 15 - LE VOYAGE DU PERE (5) - Fr. 1966. Mélodrame. - Un père de famille découvre que sa fille est prostituée. - Notations humaines justes. Accent mélodramatique. Dialogue souvent grossier.

### MONTREAL Canal 10 - CFTM-TV

1 h. 30 - NAPOLEON 11, L'AIGLON (5) - Fr. 1961. Film biographique. - La brève et morne existence du fils de Napoléon qui conserva toujours le culte de son père. - Mise en scène somptueuse. Froid et artificiel. (a)

#### LUNDI, 10 FEVRIER

11 h. 15 - LE DESTIN D'UN HOMME (3) - Russ. 1958. Film de guerre. - Un soldat russe est sauvé du désespoir par un jeune enfant. - Oeuvre austère et puissante. Interprétation simple mais pathétique. - Réquisitoire contre la guerre.

#### MARDI, 11 FEVRIER

2 h. - FILLES SANS JOIE (5) - G.-B. 1953. Drame. - La vie dans une prison de femmes en Angleterre. - Aspect d'authenticité. Tentatives criminelles.

#### MERCREDI, 12 FEVRIER

7 h. 30 - LE PLUS SAUVAGE D'ENTRE TOUS (3) - E.-U. 1963. Western. - Le

fil d'un rancher du Texas vit égoïstement à la recherche des plaisirs faciles. - Evocation psychologique de l'Ouest actuel. Dialogue abondant. Scènes impressionnantes. - Orientation positive. Conduite libre.

11 h. 15 - L'ASSASSIN HABITE AU 21 (4) - Fr. 1942. Drame policier. - Un policier recherche un assassin dans une pension de famille. - Intrigue bien menée. - Bonne création d'atmosphère.

#### JEUDI, 13 FEVRIER

7 h. 30 - UN BIEN D'ESCROQUERIE (4) - Br. 1959. Comédie. - Un officier de marine ébauche une escroquerie qui lui permettra de s'enrichir rapidement. - Récit mince. Traitement intelligent.

11 h. 15 - UN SOIR DE JOIE (5) - Bel. 1956. Drame de la Résistance. - Durant la guerre en Belgique, des patriotes jouent des tours aux Allemands. Thème original. Un peu simpliste. (a)

#### VENREDI, 14 FEVRIER

7 h. 30 - LE FORT DE LA VENGEANCE (5) - E.-U. 1951. Western. - Un soldat qui a provoqué l'extermination de son peloton est recherché par un survivant. - Film de série. - Atmosphère brutale. Vengeance. Meurtres.

#### SAMEDI, 15 FEVRIER

8 h. - L'AVENTURIER DU RIO GRANDE (5) - E.-U. 1959. Drame. - Un aventurier américain se met au service d'un général mexicain. - Paysages splendides. Scénario confus.

11 h. 15 - OPERATION REQUINS (6) - E.-U. 1958. Drame. - Des savants recherchent le moyen d'éloigner les requins des aviateurs tombés en mer. Faible et conventionnel. - Partie documentaire valable. (a)

### SHERBROOKE Canal 7 - CHLT-TV

#### DIMANCHE, 9 FEVRIER

11 h. 30 - LES PILLARDS (5) - E.-U. 1948. Western. - Les circonstances amènent un major et un bandit à lutter côte à côte contre les Indiens. - Thème artificiel.

#### LUNDI, 10 FEVRIER

11 h. 30 - MARIE STUART (4) - E.-U. 1936. Drame historique. - Histoire de la malheureuse Reine d'Ecosse. - Moments de grande intensité dramatique. - Sentiments nobles. Situations délicates.

#### MARDI, 11 FEVRIER

7 h. - LE CRIME REND LA MONNAIE (4) - R. 1961. Comédie policière. - Trois Italiens, mêlés malgré eux à une histoire de meurtre, tentent maladroitement de se disculper. - Personnages pittoresques et bien articulés. D'une drôlerie efficace.

#### MERCREDI, 12 FEVRIER

11 h. 30 - LA PROFESSIONNELLE (6) - Mex. 1954. Mélodrame. - Une fille de moeurs faciles séduit les hommes riches puis les fait chanter. - Banal. Nombreuses outrances. - Inconduite de l'héroïne présentée avec sympathie.

#### VENREDI, 14 FEVRIER

6 h. 30 - IL Y A DE L'AMOUR DANS L'AIR (5) - E.-U. 1952. Comédie musicale. - Un jeune homme semble peu pressé de se marier, au désespoir de sa fiancée. Charme facile. Atmosphère familiale saine. Quiproquo sur la conduite du père. (a)

#### SAMEDI, 15 FEVRIER

11 h. 30 - A 23 PAS DU MYSTERE (4) - E.-U. 1955. Film policier. - Un écrivain aveugle tente de déjouer un complot d'enlèvement. - Scénario original. Suspense bien ménagé. - Courage. Amour fidèle. Scènes angossantes. (a)

### TROIS-RIVIERES Canal 13 - CKTM-TV

#### LUNDI, 10 FEVRIER

1 h. 15 - VOUS PIGEZ ? (5) - Fr. 1955. Comédie policière. - Un agent du F.B.I. court plusieurs dangers en poursuivant une bande de gangsters. - Attitudes suggestives et lestes.

#### MARDI, 11 FEVRIER

6 h. 30 - MON COLT FAIT LA LOI (5) - R. 1964. Western. - Un shérif

doit ramener au Texas deux bandits capturés au Mexique. - Convaincant.

#### JEUDI, 13 FEVRIER

11 h. 30 - S. O. S. PACIFIC (4) - G.-B. 1959. Drame.

#### VENREDI, 14 FEVRIER

6 h. 30 - LE GRAND ASSAUT (4) - E.-U. 1950. Film de guerre.

#### SAMEDI, 15 FEVRIER

11 h. 30 - LE SECRET DE LA CASBAH (5) - R. 1954. Film policier.

### QUEBEC Canal 4 - CFCM-TV

#### DIMANCHE, 9 FEVRIER

11 h. 15 - DES FILLES DISPARAISSENT (5) - E.-U. 1947. Comédie policière. - Une danseuse aide la police à capturer un maniaque. - Sujet trouble. Détails légers.

#### LUNDI, 10 FEVRIER

11 h. 25 - LA DERNIERE CHARGE (6) - E.-U. 1949. Drame d'aventures. - Un officier français parvient à mater une évasion de tribus marocaines. - Scénario puéril et invraisemblable. - Patriotisme. (a)

#### MARDI, 11 FEVRIER

11 h. 25 - REVOLTE DANS LA VALLEE (5) - G.-B. 1954. Comédie. - Un homme revient habiter le château de ses ancêtres en Ecosse. - Bon début. Intérêt dispersé. - Compréhension et altruisme. Quelques violences. (a)

#### MERCREDI, 12 FEVRIER

7 h. 30 - BRISANTS HUMAINS (5) - E.-U. 1956. Drame de guerre. - Sur un navire de guerre, l'entraînement de soldats qui devront ensuite affronter les Japonais. - Reconstitution assez soignée. Psychologie trop sommaire. - Courage et esprit d'équipe. (a)

11 h. 25 - LE BRAVE ET LA BELLE (5) - E.-U. 1956. Drame. - Un célèbre matador doit guider les premiers pas dans l'arène de son fils naturel. - Thème banal et romanesque.

#### JEUDI, 13 FEVRIER

7 h. 30 - SIX HEURES, QUAI 23 (6) - Esp. 1961. Drame policier. - Un homme, sujet à des attaques d'amnésie, est soupçonné de meurtre. - Scénario intéressant mal exploité. - Démission et égoïsme condamnés. Liaison.

11 h. 25 - NOUVELLE-ORLEANS (5) - E.-U. 1946. Comédie musicale. - En 1917, un tenancier de cabaret a des difficultés à faire accepter la musique de jazz. - Réalisation intéressante. Musique entraînante de Louis Armstrong. - Milieu de clubs de nuit.

#### VENREDI, 14 FEVRIER

7 h. 30 - LE REVOLTE (6) - E.-U. 1959. Western. - Un faïnéant hérite d'un ranch, devient arrogant, mais est bientôt forcé à s'humaniser. - Banal et confus. Rythme monotone. (a)

#### SAMEDI, 15 FEVRIER

8 h. - LES AILES DE L'ESPERANCE (5) - E.-U. 1957. Drame de guerre. - Un aviateur qui a bombardé par erreur un orphelinat allemand se dévouera pour des enfants en Corée. - Conventuel mais soigné. - Charité et amour des enfants. (e)

11 h. 25 - CHERIE, JE ME SENS RAJEUNIR (5) - E.-U. 1952. Comédie. - Un savant et sa femme absorbent un élixir rajeunissant et retournent bientôt en enfance. - Inégal et souvent laborieux. Quelques bons gags.

### AUTRES CANAUX

Les films présentés aux canaux 4 (CKRN-TV), 3 (CJBR-TV Rimouski), 9 (CKBL-TV, Matane), 12 (CKRS-TV, Jonquière), 7 (CKRT-TV, Rivière-du-Loup) et 11 (CBVT, Québec) sont les mêmes que ceux présentés au canal 2 (CBFT, Montréal). Ces mêmes films sont aussi proposés une heure plus tard aux téléspéctateurs de Carleton (CHA-TV) et Moncton (CHA-TV). Dans le cas du canal 9 (CBOFT, Ottawa) les films sont les mêmes que ceux présentés au canal 2, mais certains le sont avec une semaine de retard sur l'horaire du canal montréalais.

L'administration**Rechercher la perfection dans tous les détails...**

Un de nos collaborateurs, M. Raoul Lebailly, directeur de la division des fournitures professionnelles à la Coopérative Fédérée, nous livrait récemment certaines réflexions sur l'importance des petits riens, des petites tâches, dans la bonne gestion des affaires. Nous croyons que ces réflexions méritent d'être reproduites.

Les agriculteurs savent bien que la bonne gestion d'une ferme est souvent faite de cette attention constante, de ce soin attentif, comme on dit souvent, aux mille et un aspects que comporte aujourd'hui l'administration d'une exploitation agricole moderne. C'est la même chose au niveau de l'entreprise coopérative. Sans vouloir verser dans la manie du détail, elle peut parfois devenir fastidieuse pour ses proches, le bon administrateur ou gestionnaire doit régulièrement se préoccuper du bon accomplissement de toutes les tâches que l'on retrouve dans une coopérative agricole.

Voici donc ces quelques réflexions de M. Lebailly.  
"L'homme a de nombreuses faiblesses qui font partie de la vie. Ces faiblesses donnent même un charme à l'existence en ce qu'elles nous empêchent souvent de tomber dans la monotonie "du parfait". Très souvent, au cinéma, le spectateur, analysant l'impression que lui laisse le film, se retrouve devant une sorte de vide. L'histoire pourrait se résumer en deux mots. Les acteurs sont quelconques. Le décor est réduit à son strict minimum. Pourtant, ces films obtiennent beaucoup de succès et attirent la foule. Cette foule ne pourra donner aucune raison précise de son engouement. C'est que si un tel film se compose surtout de "riens", ce sont des riens faits à la perfection. Et c'est cette perfection de choses banales que l'on admire, même sans trop s'en rendre compte. Dans notre vie, l'homme considère avoir accompli un travail énorme, vital, alors que souvent, il n'a réalisé qu'un enchaînement de petits riens, malheureusement accomplis trop souvent imparfaitement. Cette imperfection qui risque de passer inaperçue, est la plupart du temps la source de problèmes difficiles.

"On se retrouve devant une coopérative qui connaît une année ou des moments difficiles. Après étude des causes des difficultés, on se rend compte que ces problèmes ne s'expliquent par aucune cause importante. Pourtant, l'efficacité est réduite, le service laisse à désirer, les marges bénéficiaires sont insuffisantes, etc. En regardant de plus près, on constate souvent que les difficultés sont causées par une foule d'imperfections qu'on retrouve dans le travail, trop souvent routinier, d'un peu tout le monde.

(Suite à la page 17)

**Déclaration conjointe Fédérée-UCC à la FCA****UNE MISE AU POINT**

La Terre de Chez Nous a publié dans son édition du 29 janvier le texte d'une déclaration conjointe Fédérée-U.C.C. à l'assemblée annuelle de la Fédération Canadienne de l'Agriculture, à Québec, la semaine dernière. Les autorités de la Coopérative Fédérée croient nécessaire d'informer le lecteur qu'elles endossent les opinions exprimées dans cette déclaration à l'exception de quelques lignes du septième paragraphe, lignes se lisant comme suit: "... implantation systématique de plans conjoints provinciaux de mise en marché..." D'ailleurs, après lecture de ce texte à l'assemblée annuelle de la F.C.A., le représentant de la Coopérative Fédérée auprès de cet organisme, M. R. Pigeon, a exprimé publiquement les réserves que les autorités de la Coopérative Fédérée entretiennent vis-à-vis la nécessité de "l'organisation systématique" de plans conjoints de caractère provincial.

**CLINIQUES D'INFORMATION SUR LES FOURNITURES PROFESSIONNELLES****DOUVILLE:**

Le 11 février 1969, à la Salle Chez Wilfrid

**ST-OURS:**

Le 12 février 1969, au Centre Paroissial

N.B.— Les cliniques débutent à 9h.00 a.m.

**Coopérative Fédérée de Québec  
AVIS D'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE  
ANNUELLE**

Par décision du Conseil d'Administration, avis est, par les présentes donné que l'assemblée générale annuelle des sociétaires de Coopérative Fédérée de Québec aura lieu à Montréal, en l'Hôtel Reine Elizabeth, le 19 février (9h.30 le matin) et 20 février 1969.

Par Décision du Conseil d'Administration, avis est, par les présentes, également donné que le Conseil d'Administration a l'intention de présenter à l'assemblée générale des sociétaires un projet de règlement aux fins de statuer sur le nombre des administrateurs sur le nombre et la délimitation des territoires électoraux et sur la procédure d'élection des administrateurs et aux fins d'abroger le règlement concernant la procédure à suivre pour l'élection des administrateurs adoptée par les assemblées générales annuelles de 1954 et de 1956, lequel projet de règlement est inclus avec l'avis de convocation de l'assemblée générale annuelle envoyé aux coopératives sociétaires.

Le secrétaire du Conseil d'Administration  
L.-P. POULIN.

DONNE A MONTREAL, ce 22ème jour de janvier 1969.

**Certaines tendances de l'industrie laitière au Canada et au Québec**

Comme beaucoup d'autres, nous avons lu avec un intérêt certain les documents traitant de l'industrie laitière présentés à la Conférence fédérale-provinciale sur les prévisions agricoles tenue en décembre dernier. Cet intérêt est d'autant plus grand qu'une fois de plus, c'est-à-dire avec le bilan d'une autre année et les prévisions pour une année qui s'amène, le Québec s'affirme de plus en plus nettement comme devant devenir de plus en plus la grande province laitière du pays.

Cette tendance a déjà commencé à s'affirmer il y a quelques années. Elle s'explique assez facilement pour qu'il ne soit point nécessaire d'en discuter longuement. Rappelons, cependant, que dans l'état actuel du développement des connaissances techniques, l'industrie laitière demeure et demeurera encore pendant plusieurs années l'activité agricole de base de la plupart des régions agricoles du Québec. Dans certaines d'entre elles, elle constitue la réponse permanente au maintien d'une activité agricole. Déjà, on assiste à certains déplacements de la production. La géographie de la production se modifiera par suite du processus de l'urbanisation, d'une plus grande diversification agricole dans des régions plus favorisées, etc. Mais, dans l'ensemble, nous serons longtemps une province laitière.

En 1968, le Canada a produit 18.15 milliards de livres de lait, soit environ 1% de moins qu'en 1967. C'est notre voisine, l'Ontario, qui accuse proportionnellement la plus forte diminution. Cette diminution de 1% dans la production correspond à une diminution de 2% du cheptel laitier national. Toutes les provinces ont accusé une diminution de leur cheptel, à l'exception de Québec et de la Colombie. Cette dernière province a maintenu son cheptel tandis que le Québec l'a augmenté de 2%.

Quant au nombre de fermes laitières, il continue à diminuer régulièrement. Du recensement de 1961 à celui de 1966, ce nombre est passé de 309.000 à 222.000, ce qui représente une diminution de 87.000 ou de près de 30%. Mais cette diminution n'a guère affecté le volume national total de la production qui n'accuse que de légères variations annuelles au cours des dernières dix années. La diminution du nombre des troupeaux a été compensée par des troupeaux plus nombreux et une production par vache plus élevée, résultats d'une recherche d'une productivité plus grande chez les producteurs qui demeurent dans l'industrie. Ces tendances sont avec nous pour rester.

En 1968, environ 61% de la production laitière totale a été employée dans la fabrication et environ 30% a été vendue pour consommation de lait et de crème à l'état nature. La balance a été utilisée sur la ferme.

Au Canada, depuis au-delà de dix ans, ces proportions de l'utilisation du lait tendent à devenir presque classiques. Tout au plus pouvons-nous noter de légères variations annuelles nettement insuffisantes pour modifier le patron général. Prenons, par exemple, le cas du lait de consommation et du beurre. Au cours de la période 1956-60, le marché du lait de consommation absorbait 29.3% de la production laitière totale; en 1968, cette proportion s'établissait à 29.6%. Pendant les années 1956-60, 42.7% du lait servait à la fabrication de beurre; en 1968, cette proportion s'est établie à 41.3%.

A noter qu'au cours des douze dernières années, la production canadienne de lait n'a pas suivi la courbe de l'augmentation de la population. Alors que cette dernière augmente bon an mal an d'environ 2.5% par an, la production laitière n'a augmenté que d'environ 5% pendant toute la période 1956-68. D'où le maintien de la tendance à la diminution de la consommation per capita de produits laitiers dans notre pays. On connaît les raisons de cette situation, entre autres la présence de substituts offerts au consommateur à meilleur coût. Il faut aussi ajouter une tendance générale de notre diète alimentaire à contenir moins de gras d'origine animale et moins d'amidon. D'autres substituts tentent de se frayer un chemin à travers les produits laitiers. On connaît déjà les réactions de l'industrie vis-à-vis ces nouveaux venus. Mais peu importe les mesures qui seront prises pour atténuer les mauvaises conséquences, il est certain qu'il y en aura à un certain degré et que l'industrie devra faire preuve d'imagination et de souplesse pour éviter une trop grande détérioration des positions actuellement occupées par l'industrie.

Nous avons eu maintes fois la preuve que les autorités gouvernementales fédérales sont très sensibles à la tendance de la production laitière. Pour quelqu'un qui interprète leurs attitudes de l'extérieur, par conséquent à la face des choses, il apparaît nettement que le gouvernement fédéral adoptera une attitude négative vis-à-vis toute mesure apte à encourager la hausse de la production. On a la hantise des surplus chroniques à la hausse. Mais si on analyse les tendances démontrées par la statistique laitière depuis une douzaine d'années, nous croyons que certaines craintes sont trop accusées en regard de l'évolution de la situation. Nous croyons plutôt que les grandes tendances actuelles, tant sur le plan national qu'au niveau des grandes régions agricoles du pays, vont demeurer et que rien de spectaculaire ne se dessine à l'horizon. La production va continuer à diminuer dans certaines régions plus aptes que d'autres à la diversification de la production agricole, elle va continuer à augmenter dans d'autres, mais la production globale ne devrait pas connaître des bonds désastreux à la hausse.

# NOUVELLES



## OEUFS: baisse plutôt générale

Tendances opposées des divers marchés aux oeufs la semaine dernière. A plusieurs endroits -- dont le Québec et l'Ontario -- baisse de 1-4c la douzaine des prix au producteur de toutes ou de quelques-unes des principales catégories. Ailleurs, ton soutenu et parfois à la hausse de 1-4c. Comportement plutôt semblable des B et des C.

Prix moyen des A gros en cartons, du grossiste au détaillant en fermeture: recul de 2.8c à Montréal, ou 56.4c, et de 1.2c à Toronto à 55.6c.

Prix au producteur des oeufs non classés à St-Félix de Valois: les A extra gros et les A moyens se vendaient 2c de moins à 49 et 44c respectivement; perte de 3c des A gros à 46c et prix soutenu des A petits à 37c; les B et les C ont conservé leurs cotes respectives de 30 et de 23c.

En Ontario, demande variant de passable à bonne; à certains endroits, les approvisionnements répondaient amplement à la demande; à d'autres, l'offre des A extra gros et des A gros devançait une demande modérée; décoquillage confiné aux dernières catégories. A Montréal, les arrivages répondaient pleinement aux besoins; une demande rien que passable a provoqué une nouvelle baisse des prix.

Provinces atlantiques: ton soutenu à la plupart des marchés, sauf au Nouveau-Brunswick où le prix des A gros et des A moyens a fléchi; offre abondante presque partout; demande allant de passable à bonne.

## VOLAILLE: révisions en Ontario

Peu de changement relevé à la grande majorité des marchés pour les principales classes et catégories de volaille. Seules quelques révisions aux principaux marchés ontariens.

Volaille vivante: les poulets pesant entre 6 et 7 livres ont fléchi de 1/2c à London et de 1c à Toronto; ceux de 7 livres et plus ont baissé de 1c à London. Quelques commerçants de London ont abaissé leurs prix d'une fraction de cent pour les poules de poids moyen et lourd ainsi que pour les jeunes dindons de poids moyen.

## VENTES: des dindons en 1968

Pour la première fois depuis 1960, le volume total des ventes des dindes et dindons de toutes classes et catégories (y compris les importations) aurait accusé une faible régression en 1968. Suivant les chiffres préliminaires, ce recul serait de l'ordre de 1.3 million de livres (poids éviscéré) par rapport à la consommation globale de 1967: 193 millions de livres en 1968 comparativement à 194.3 millions l'année précédente. La réduction viendrait à peu près uniquement d'une consommation moindre des dindes et dindons des classes de plus de 10 livres et de moins de 16 livres (état éviscéré). L'écoulement au détail des dindons à griller (10 livres et moins) et des dindons lourds (16 livres et plus) a été constamment supérieur à celui des deux années antérieures (1966 et 1967). D'après les estimations des spécialistes du ministère fédéral de l'Agriculture, la demande totale de dindons au pays en 1969 devrait dépasser de 10 millions de livres celle de 1969.

## PORCS: \$1 de plus à Montréal

Hausse de la cote des pores la semaine dernière à tous les principaux marchés du pays.

Prix de base des pores, d'après l'indice moyen de 100: Toronto, hausse à \$35.15-\$37.25 -- niveau le plus élevé depuis juillet 1966; Montréal, gain de \$1 les 100 livres à \$33-\$34; Winnipeg, en fermeture 45c de plus que la semaine précédente à \$31.95-\$33.90; marchés de l'Alberta, avance de \$1 à \$31-\$31.10.

Volume des arrivages durant la semaine terminée le 25 janvier: 133,937 têtes au total, soit 40,308 de moins que pendant la semaine correspondante de l'an dernier.

Proportion de pores admissibles à la prime gouvernementale de \$3 (indice minimum de 103 et maximum de 112): 26.4% pour l'ensemble du pays, dont 35.6% dans les provinces de l'Atlantique; 26.8% au Québec; 24.6% en Ontario; 20.1% au Manitoba; 28.1% en Saskatchewan; 30.4% en Alberta et 32.1% en Colombie. La proportion classée à l'indice moyen (100) était de 16.7%.

## VEAUX: ton ferme du marché

Les bons veaux de lait s'écoulaient bien la semaine dernière. A Toronto, les Bons et De choix se vendaient ferme à \$34-\$44; Montréal était plutôt soutenu à \$40.25-\$45; à Winnipeg, gain d'environ \$2 les 100 livres à \$38-\$47. Prix des veaux de type à boucherie et de qualité supérieure: Winnipeg, hausse de \$1-\$2 les 100 livres à \$25-\$29; Edmonton, inchangés à \$26-\$28.

## AGNEAUX: variantes de prix

En dépit d'arrivages réduits pour la peine à Toronto, les bons agneaux de poids voulu se vendaient à la baisse à \$31-\$34, soit \$2 de moins que la semaine précédente pour la cote inférieure; par contre, Winnipeg marquait un gain de \$1 les 100 livres à \$28-\$30.25; à Edmonton, prix soutenus dans l'ensemble en dépit d'une cote un peu inférieure: \$25.50-\$26; à Montréal, \$29.

## BOVINS: hausses et baisses

Arrivages à la baisse et demande passablement des bovins la semaine dernière. Prix irréguliers: gains à quelques marchés tandis qu'à d'autres on constatait une pression au milieu de la semaine et des rabais de 50c-\$1.50 pour les sujets lourds; tendance opposée chez les sujets légers.

Tableau d'ensemble des prix: bouvillons et génisses de toute première qualité, fluctuations de 50c les 100 livres tantôt vers le haut, tantôt vers le bas; vaches, de soutenus à supérieurs de \$1 -- à Montréal, les bonnes se vendaient \$19-\$21; taureaux, de soutenus à supérieurs de 50c.

Bovins de remplacement ou d'engrais: offre légère, bonne demande; prix variant de soutenus à supérieurs de \$1; transactions sur une base régionale.

Exportations aux États-Unis durant la semaine: 2,696 têtes, dont 654 pour abattage immédiat et 2,042 pour engraissement plus poussé.



## Le Macdonald College au Salon

Le Collège Macdonald participera aux activités du Salon National de l'Agriculture et des Vivres à Montréal du 6 au 16 février 1969. Son kiosque sera au centre de la salle Concordia au Salon de la machine agricole. Le Macdonald se servira de son Service d'Analyse des Troupeaux Laitiers (DHAS) pour illustrer le thème de l'exposition, c'est-à-dire "Communications". Le Service d'Analyse des Troupeaux Laitiers se préoccupe de recueillir l'information chez des fermes laitières individuelles, de transformer cette information rapidement, de préparer des fiches et de formuler des recommandations sur la gestion de troupeaux laitiers, et enfin de retourner cette information à la ferme, le tout dans un délai d'une semaine au plus après la visite mensuelle du surveillant du DHAS.

Macdonald College utilisera un clavier commandé par ordinateur afin de permettre aux visiteurs de son kiosque d'apprécier la préparation de formules semblables à celles que les abonnés du DHAS reçoivent. De plus, un autre appareil sera programmé donnant l'opportunité à chaque visiteur de comparer sa gestion de troupeaux à celles des troupeaux des abonnés au Service. Des caractéristiques telles que la taille du troupeau, pesantier de chaque animal, production moyenne annuelle, coût d'alimentation pour produire 100 livres de lait ou le nombre d'heures de travail requises pour produire 100 livres de lait seront mises en comparaison.

## PETITES ANNONCES

(Suite de la page 18)

FERMES et commerces à vendre. Pour détails, écrire à DION & WILLIAMS ENRG. COURTIERS EN IMMOBILIERES, 240, L'ANSE-GARDIEN, CTE ROUVILLE-P. QUE. - Mme Antoine Williams, Agent - Luc Dion, Courtier Professionnel. Tél: 293-4425 - 293-5093.

FERME, 195 arpents dont 180 en culture, avec roullant et animaux, érablière, 1300 chaudières, bonnes bâtisses. S'adresser à ANDRIE LAMBERT, STE-ANGELLE-de-MONNOIR, CTE ROUVILLE. Tél: 589-7575.

Ferme, 70 arpents, règlement succession \$15,000. Érablière, bâtisses, maison, chauffage central, 88 rue des Pins, St-Esprit, Cte Montcalm, 353-0063.

## TERRES DEMANDEES

TERRE, 50 acres, bois dur, 1400 pi. d'élévation, près route 1, ou route très passante. Comtés Dorchester à Sherbrooke. CASE, 266, 515 VIGIER, MONTRÉAL.

## CHANGEMENT D'ADRESSE

Nous ne pouvons donner suite à une demande de changement d'adresse non accompagnée de votre adresse précédente, telle qu'elle est imprimée sur votre "Terre de Chez Nous".

## FERD'NAND\*



## Les timbres par Pierre COURTEAU

La France ajoutera trois timbres à sa série touristique d'usage courant le 17 février. Il s'agit d'un 0,45F, représentant l'Eglise de Brou à Bourg-en-Bresse (Ain), d'un 0,80F, ayant pour motif le Barrage de Vouglans (Jura) et un 1,15F, dont le dessin illustre le port de plaisance de La Trinité-sur-Mer (Morbihan). Dans le cadre de sa série grands formats (36 x 48 mm), une autre figurine de 1,00F intitulée Bas-relief de la Cathédrale d'Amiens (notre photographie) sera émise le 24 février.



KYΠΡΟΣ 90

Le service des Postes de l'île méditerranéenne de Chypre mettra en circulation à compter du 3 mars 1969 une série de deux timbres à figurine identique dans le cadre du 50e anniversaire de l'organisation internationale du Travail. Ces timbres multicolores auront comme valeur faciale 50 et 90 mils. En avril, deux autres timbres souligneront le 1er congrès international de l'Education à Chypre et enfin, le 28 avril, trois timbres dans le cadre de la traditionnelle série "Europa 1969".



2 FR HELVETIA

La première série spéciale de la Suisse marquera la reprise du programme des émissions postales en 1969. Cette série annuelle de cinq timbres est reprise régulièrement depuis 1954 avec de nouveaux motifs aux couleurs harmonieuses. Ces timbres dont l'émission est prévue pour le 13 février auront comme objet les sujets suivants: cinquantième de la Fédération des éclairuses suisses (Guides) ouverture du premier planétarium de Suisse, le Cinquantième du Comptoir Suisse de Lausanne, le 5e Gymnastrada de Bâle et le Cinquantième du trafic postal aérien en Suisse. Soulignons enfin du 10 au 15 mars prochain la 53e vente internationale dans le cadre de la Corinphila à Zurich où seront mis à l'encre quelque 7,500 lots de timbres rares. L'un de ceux-ci vaut \$24,000.

La République démocratique allemande a émis récemment une série de six timbres évoquant les plus remarquables oeuvres architecturales du pays d'une valeur de cinq à quarante pfennig, ils représentent l'Opéra national allemand de Berlin, le Wallpavillon de Desde, l'Hôtel de ville de Luckau, le château de Dornburg et la maison d'un riche bourgeois du XVIIe siècle à Erfurt. Notre illustration montre l'Hôtel de ville de Tangermunde construit au XIVe siècle. L'influence du style gothique adopté alors pour la construction des cathédrales est sensible dans l'architecture de cet édifice qui rappelle l'opulence des riches marchands de l'époque.

L'Allemagne de l'Ouest, pour sa part, annonce l'émission de quatre timbres avec surtaxes en faveur de la jeunesse avec des illustrations de chevaux. Ces timbres, datés du 6 février, représentent un poney, un cheval de trait, un cheval de selle et un pur-sang.



50 PFENNIG DEUTSCHE BUNDESPOST

## Rechercher... (Suite de la page 16)

"Dans une usine aussi bien que dans un commerce, il existe un nombre fantastique de petites tâches, de petits riens, qui font partie de la routine journalière. Bien accomplis, tous ces gestes peuvent changer une situation difficile en une situation florissante. Dans les services commerciaux que je connais bien, l'inventaire et la rotation des stocks jouent un rôle très important dans la rentabilité. La bonne surveillance d'un inventaire réclame l'accomplissement régulier d'une foule de petites tâches de contrôle, quelquefois bien fastidieuses, mais qui font partie des bonnes règles de la gestion.

"Nous voyons trop souvent des employés de coopératives négliger ces petites tâches parce qu'ils ne leur accordent pas toute l'importance qu'elles ont. Un matin, on n'a plus une parfaite maîtrise de l'inventaire. On gèle inutilement des capitaux précieux et une rotation trop lente des stocks amoindrit le bénéfice. Tous et chacun, dans notre tâche au service de la coopération agricole, nous ne devons rien négliger qui assure à nos sociétaires des services convenables et des bénéfices raisonnables. Tous les jours, une foule de petits riens administratifs se présentent à nous. Essayons de les accomplir à la perfection.

"C'est souvent la différence entre l'efficacité et l'inefficacité, entre le possible et l'impossible, entre la perte et l'excédent.

"Pour parodier un proverbe bien connu qu'un tien vaut mieux que deux tu l'auras, nous disons qu'il nous arrive trop souvent de marcher la tête baissée dans l'espoir de trouver un billet de \$100 et nous ne remarquons même pas que nous marchons sur des pièces d'un cent sans prendre la peine de les ramasser, mais dont la somme serait bien supérieure au billet de \$100 que nous cherchons en vain".

# ANNONCES CLASSÉES

**COUT DE L'INSERTION: 10 cents le mot. Prix minimum \$2.00. Titre en 8 points noirs capital; \$2.00. Annonces classées commerciales avec ou sans cadre: 70 cents la ligne agate. CASE: 50 cents.**

**RABAIS de 20% pour 5 insertions consécutives ou plus du même texte.**

**DONNEZ CLAIEMENT vos instructions: nom, adresse, nombre d'insertions, etc. Les annonces classées sont STRICTEMENT PAYABLES D'AVANCE. Le paiement et les textes doivent être rendus aux bureaux de la TCN au plus tard à 11h. a.m., le lundi. Toute lettre ou toute demande de renseignements doivent être adressées comme suit:**

**LES ANNONCES CLASSEES LA TERRE DE CHEZ NOUS 515, avenue Viger, Montréal, Qué. Tél.: 288-6141**

## AGENTS DEMANDES

BELLE occasion, vendre des vêtements sur mesures, directement aux clients. Compagnie établie depuis 1932. L'habillement magnifiques assurent le succès. Plein temps ou partiel. Bas prix, commissions élevées, complis bonus gratuits. Expérience non requise. L'avez-vous par agence FENWYCK TAILORING CO. DEPT. T. CASIER 3016, MONTRÉAL.

## AIGUISAGE

CULTIVATEURS - Chaque lame de "CLIPPERS" pour vaches, moutons aiguisée sur machine diamétrée coupe plus longtemps, 75c set. Nous réparons correctement votre tondeuse électrique "Clipmaster" lorsque nécessaire. Charge raisonnable, ouvrage garanti, retour rapide. Fermiers, seul Atelier STEWART à Pierreville, ne confiez pas vos réparations et aiguisage à tout hasard. Ne prenez pas de risques ailleurs. Adressez toujours: ATELIER REPARATION STEWART ENR., ELECTRIQUE OFFICE, 156, PIERREVILLE, CTE YAMASKA.

AIGUISAGE-REPARATION Stewart, Clippers d'animaux, barbiers, 75c set. Coupe durable à chaque set. Véritable usine reconnue pour la réparation, l'aiguisage défiant toute compétition. Personnel expert. Ouvrage garanti. Service rapide. Cultivateurs: Attention aux imitateurs. Ne prenez pas de risques ailleurs! Seule adresse à Pierreville pour avoir entière satisfaction. Adressez toujours: L'USINE D'AIGUISAGE STEWART ENR., PIERREVILLE, CTE YAMASKA.

AIGUISONS, réparons, lames, clippers, vaches, moutons, 75c huile. Ouvrage garanti retourné 24 heures. Adressez: FERME D'AIGUISAGE STEWART, 230 PRINCE-SOREL.

AGRICULTEURS - Aiguisage à l'huile, de lames de clippers à vaches 75c set. Frais de poste gratuits sur envoi de 2 sets ou plus. Aiguisage garanti. Vente de lames neuves. L'outil ultra-moderne permet la réparation de clippers électriques Stewart, frais de transport gratuits. S'adresser: LA MAISON D'AIGUISAGE STEWART, CASIER POSTAL 24, SOREL, QUE.

AIGUISAGE - Réparation - Vente - Service d'aiguisage à l'huile pour lames de clippers à vaches 75c set. Frais de transport gratuits sur un montant de \$1.50 et plus. Service garanti - Réparation de tondeuses Oster et Sunbeam électriques, frais de poste payés. Vente de lames neuves. S'adresser: MACHINE SHOP STEWART, 134 LIMOGES, SOREL, QUE.

## ANIMAUX A VENDRE

Le seul commerçant de la province qui achète directement des mêmes éleveurs de l'Ontario depuis 35 ans et NON PAS DES ENCANS. Nous avons toujours un vaste choix de vaches Holstein pur-sang, classées et croisées. Conditions de paiements et échanges acceptés. Pour plus amples détails:

LOUIS PINSKY, 54, CÔTE SUD, STE-THERÈSE-DE-BLAINVILLE, TEL: 435-0220.

LES PLUS IMPORTANTS VENDEURS AU QUÉBEC DE VACHES EPROUVÉES

VACHES et taures Holstein vélant en tout temps, provenant du Québec et de l'Ontario. DENIS TRUDEAU, STE-JULIE, CTE VERCHÈRES, TEL: 649-1169.

HOLSTEIN - Belles jeunes vaches taures fraîches vélées ou devant être sous-peu. Très bonne qualité, prix raisonnable, livraison gratuite. ALBERT MAURICE, 10ème RANG, WINDSOR, CTE RICHMOND, TEL: 819-845-2149 (frais d'appel acceptés).

## GRANDE OUVERTURE

de notre 2ème succursale dans la province de Québec. Nos vaches de l'ouest d'Ontario sont pesantes, fortes en lait et hautes en test. Pur-sang et croisées, vaches et taures, directement de nos fermes de l'Ontario. De plus, nous achèterons les génisses de nos vaches, pour les élever. Nous prenons vos animaux à bœuf en échange. Livraison gratuite. Conditions faciles si désirées. Venez nous voir pour vous convaincre! CECIL STEINBERG, a/s FERME GERMAIN LABERGE, RANG DES 20, ST-ETIENNE DE BEAUHARNOIS, TEL: 429-5866. (Montréal, 489-2960, après 8 hres p.m. et fin de semaines) - Kemptville, Ontario, 258-2167.

## VACHES LAITIÈRES

Un des plus importants vendeurs de vaches laitières du Québec. Toutes ces vaches proviennent des meilleurs éleveurs de l'Ontario. Vaches de choix vendues au plus bas prix. OMER MAISONNEUVE, 521, BOUL. LACOMBE, ST-PAUL L'ERMITTE, CTE L'ASSOMPTION ROUTE 48, TEL: Ferme, de 8h. a.m. à 6h. p.m., 581-5670. Résidence 722-0956.

A VENDRE - Traies et verrats Yorkshire, Large White enregistrés. Verrats garantis pour le service. Tous nos sujets sont exempts de rhénite et de pneumonie à virus PORCHERIE IDEALE, INC. C.P. 3, ST-BARNABE NORD, CTE ST-AUBURNE, QUE. TEL: 819-264-2118 ou 264-5311.

## FERME LEVIS CARRIER

VACHES et taures Holstein pur-sang ou croisées, fraîches vélées ou devant être sous-peu. Livraison gratuite. S'adresser: PHILIPPE CARRIER, PINTENDRE, LEVIS, TEL: 837-7013.

VACHES laitières, très bonne qualité, prix raisonnables. ROBERT DE GRANDPRE, 820 GRANDE CÔTE, R.R. 2, BERTHIERVILLE, CTE BERTHIER, TEL: 836-4809.

JERSEY - Vaches Jersey, sujets de qualité, enregistrés, avec B.C.A. Faites demandes au: CLUB D'ÉLEVEURS JERSEY, C.P. 215, LENNOXVILLE.

HOLSTEIN - Taureaux nés en juillet, novembre, décembre; leurs mères, Lady (B.P.) Championne du Québec '67, 10 ans, 22,462 - 722 - (195-181); Violette (B.P.) 3 ans, 16,861 - 711 - (144-165); Idéal (B.P.) 6 ans, 16,502 - 688 - (136-154); leurs pères sont Excellents. Aussi jeunes vaches fraîches vélées ou devant être sous-peu, avec bons records. FERME MASKI, ANDRÉ LEBEAU, LOUISEVILLE, QUE.

VERRATS Yorkshire et Landrace XXX, primes d'achat, \$45. et \$30. - MARCEL SYLVESTRE, RANG ST-DOMINIQUE, ST-HYACINTHE, TEL: 773-1891.

## CHAROLAIS

2 GÉNISSES pur-sang - 2 génisses 15/16 - 2 taureaux 22 mois - 6 génisses Brahmas - tous enregistrés, 6 vaches Hereford servies avec taureaux Charolais - 3 génisses demi-sang Charolais et Hereford - Une visite serait appréciée. FERME ELIE VAUDREUIL, CTE VAUDREUIL, TEL: 453-6019 (MONTRÉAL) - 234-3277 (VAUDREUIL). S'adresser à CLÉMENT PARISEIN.

## LAITIÈRES HOLSTEIN

VACHES, taures, jeunes sujets à vendre, en tout temps. Conditions faciles. MAURICE LAMBERT & FILS INC., 780 BEAUSÉJOUR, LOUISEVILLE, MASKINONGÉ, - 228-4105.

## LE LAPIN AU QUÉBEC

Éleveurs de lapins, abonnez-vous à la seule Revue française en Cuniculture de tout le Canada. Tarif: Canada, \$2.00 - Autres pays, \$3.00 - S'adresser: 9700 BOUL. DES FORGES, TROIS-RIVIÈRES, R.R. 2, QUE.

VACHES et taures Holstein pur-sang ou croisées, venant des meilleurs troupeaux d'Ontario, vélant février, mars, avril. Bonnes conditions. CHOUINARD & FRÈRES, STE-FLAVIE, CTE MATHÈSE, TEL: 775-7018.

80 BONNES vaches et taures dont plusieurs fraîches vélées et d'autres dues sous-peu. Mode de financement facile. JULES COTE, 1274 RUE SUD, COWANSVILLE, TEL: 263-0670.

ENGLISH LARGE BLACK, Hampshire enregistrés, (deux des meilleures races pour croisement), Landrace, Yorkshire, Lacombe, Berkshire, Tamworth, English Large White, Hybrides Tachetés Bleus, de tous âges. Verrats prêts pour service, traies saines, toutes races et croisements. Traies gagnantes de prix. Landrace X Large Black et Hampshire. Catalogue. TWEDDLE FARMS, FERGUS, ONTARIO.

HEREFORD, bœufs enregistrés, de 1 à 2 ans, primables. Pores Tamworth enregistrés, de tous âges. Verrats prêts pour le service. AIMÉ LABONTÉ, ST-GILLES, CTE LOTBINIÈRE, TEL: 888-3395.

TRUIES et verrats Yorkshire X Large White enregistrés, avec prime provinciale. JEAN CHEVALIER, 570 POINTE DU JOUR SUD, L'ASSOMPTION, - 837-4905.

CHOIX de vaches et taures fraîches vélées et vélant en tout temps de l'année, à prix avantageux. RONALD FOUCAULT, ST-HERMAS, CTE DEUX-MONTAGNES, TEL: 258-3740.

J'ai 75 taures de choix Holstein, pur-sang et croisées, de 2 1/2 à 3 ans, vélant en février, en tout temps. S'adresser à: EDMOND DESAULNIERS, YAMACHICHE, P. QUE. TEL: 296-3654.

HOLSTEIN - 2 taureaux pur-sang enregistrés, prêts pour le service. Autre taureau, 8 mois. LESLIE ROBINSON, 545 RIVIERE SUD, ST-EUSTACHE, QUE. TEL: 473-6633.

## CULTIVATEURS LAITIERS

Vous pouvez obtenir des AYRSHIRE enregistrés de choix comprenant vaches et taures vélant en tout temps de l'année ainsi que des taures ouvertes et des génisses. Ceci avec l'avantage de choisir parmi plus de 100 sujets. Sur la même ferme, nous avons aussi un très bon choix de HOLSTEIN croisés, taures à leur premier et deuxième veau, vélant au cours des mois de octobre, novembre et décembre.

Si vous désirez quelques sujets, venez nous visiter! Nous sommes aussi en mesure de changer votre troupeau au complet ou en partie selon vos désirs. Tous les animaux mentionnés ci-haut proviennent des meilleurs troupeaux du Québec et de l'Ontario et sont groupés sur la ferme de Paul Bernard, à St-Pic de Bagot, 10 milles de St-Hyacinthe.

## PAUL BERNARD

Saint-Pic, Cte Bagot, TEL: 772-2492 ou 772-2259.

VERRATS Yorkshire enregistrés, classés XXX, prêts pour service, prime d'achat, excellente lignée. Prix raisonnables. JULES NICHOLS, LA PRÉSENTATION, (ST-HYACINTHE) - 796-3434.

CHEVAL belge enregistré, classé "A", 6 ans. S'adresser à: ANDRÉ POISSANT, RANG ST-ANDRÉ, ST-PHILIPPE DE LAPRAIRIE, TEL: 643-8682.

JEUNES taureaux à vendre, issus d'ancêtres avec production 100,000 - 150,000 - fortes productrices. MONT D'YOLVILLE, 2973 BOURG-ROYAL, GIFFARD, TEL: 663-7126.

ON DEMANDE à acheter troupeau d'animaux, roulant de ferme au complet, ménage de maison. TEL: 792-6227 (ST-BARNABÉ SUD, CTE ST-HYACINTHE).

## ANIMAUX MORTS

ACHETONS animaux morts ou vivants, payons le meilleur prix possible, acceptons charges téléphoniques. DE SMET & FRÈRES, RANG FLEURY, ST-JULIE, CTE ST-HYACINTHE, TEL: 792-3834.

ANIMAUX morts et animaux vivants. Payons bon prix. Permis No 15 - Aussi acheteurs de "Bon Bœuf" - ABATTOIR de LEVIS, BOULEVARD KENNEDY, LEVIS, (OMER CARRIER) - 837-6913.

## A VENDRE - DIVERS

ECONOMIE formidable! / robes \$4.89 - 7 jupes \$4.19 - 7 "Pullovers" \$3.49 - 7 blouses \$2.79 - 7 jupons \$1.89 - Bonnes bottines de l'Armée \$2.99 - Complis pour hommes \$8.99 - 5 chemises pour hommes \$2.99 - 5 pantalons pour hommes ou femmes \$5.99 - 10 items assortis pour enfants \$3.99 - Manteau fourrure \$4.99 - Catalogue gratuit - DEPT. 4, BOITE 1, TORONTO 2-B, Dépôt \$1.00 - Escompte de marchands.

## Béton Étanche Armé Unique Durable Remarqué Y...est un peu là!

Diam. 16-18-20-24-30 - vide-silo "PATZ". Nouvelles Formes - 1969 - Joints invisibles et sûrs.

## SILOS BEAUDRY

Jean Paul Beaudry, St-Marc, Cte de Verchères 514-584 2348

RENDEZ merveilleuse l'heure de votre bain en y ajoutant quelques gouttes du bienfaisant bain moussant "Elle" à l'huile de vison et algues marines. Flacon de 8 onces, \$3.79 - Après le bain, tonifiez votre corps avec l'excellente lotion à base de concomres. Flacon de 16 onces, \$3.98 - Taxe provinciale en plus. Fermez: RIALTO, DEPT. TC, 5775 AVENUE VICTORIA, MONTRÉAL, P. QUE.

RAQUETTES neuves pour sucrerie - \$9.00 la paire. Payables d'avance par mandat-poste. Transport payé par la poste. JOSEPH ROY, C.P. 14, ST-GERVAIS, CTE BELLECHASSE.

2,500 CHAUDIÈRES à sucre galvanisées, capacité 1 1/2 gallon, à vendre. Communiquer: ARTHUR PRINCE, 2494 ST-ZOTIQUE, MONTRÉAL, TEL: 722-7487 (soir).

1200 CHAUDIÈRES d'aluminium épaisses, capacité 2 gallons, ont servi pour deux récoltes. S'adresser: 4865 RUE BAILLARGEON, ST-HUBERT, TEL: 676-3624.

COURROIES pour auto-neige, \$7.50 plus frais postaux - Commande C.O.D. seulement - Donner marque, modèle ou numéro - P. DUQUETTE, 5814 PRÉBOIS, MONTRÉAL 412, TEL: 259-3618.

SILO 14 X 30, de marque Bessette, en cadre, 5 ans, avec échelle, à vendre \$500 - S'adresser à: ROBERT TILRAULT, ROUEMENT R.R.1, CTE ROUVILLE.

500 CHAUDIÈRES à sucre, capacité 2 gallons - 1200, capacité 1 1/2 gallon, en aluminium. Évaporateur à l'huile 3 X 11 pi., Chaudière, JEAN-EUDE COTE, 239, BAIEVILLE (YAMASKA) - 783-6530.

RIPE DE BOIS FRANÇ à vendre au voyage. S'adresser: 6340 BOUL DES MILLE ÎLES, ST-FRANÇOIS (LAVAL) TEL: 666-4417.

## BOIS USAGE - BOIS DE CHAR

### ACHÉTEZ DU BOIS DE CHARS

PLANCHES emb 1" x 6" x 8' 16" à \$55.00 du mille. Madriers emb 1 1/2" x 2 1/2" épaisseur, 5" à 9" largeur, 9' longueur, à \$55.00 du mille. Plywood, second - MAGNAN LUMBER CO. INC., 2461 RUE MANUFACTURIÈRE, POINTE-CHARLES, MONTRÉAL 22, TEL: 931-2561.

## COMMERCES A VENDRE

MEUNERIE - Moulange. Moteur électrique 50 forces, Malaxeur 1 1/2 tonne, Casseur à blé d'Inde, Rouleur à gram, Mélaseuse, 2 Convoyeurs grain, poches, Camion Dodge 4 1/2 tonnes, Camion Dodge, 1 tonne, 4 roues motrices, Élévateurs, 4 carrés, 160 tonnes, 2 carrés, 16 tonnes, 1 carré à moulée 1 1/2 tonne, Entrepôt 5,000 poches. Très bon chiffre d'affaires. Cause Maladie. GEORGES L. HARVEY, ST-ETIENNE-DE-BEAUHARNOIS.

## COURS FEMMES - FILLES

### ACADÉMIE DE COIFFURE LAVAL

Préparez votre avenir... apprenez l'art de la Coiffure. Une équipe de professionnelles vous dirigera vers cette belle carrière. Inscription en tout temps. Nombre d'élèves limité.

1er cours: 15 mars au 31 mars '69  
2ème cours: 14 juin au 30 juin '69

9ème Année requise.

École détenant un permis en vertu des Ecoles Professionnelles.

3585 Du Souvenir, CHOMÉDEY, LAVAL, TEL: 681-3211.

## EDUCATION

### DETECTIVES

Devenez détective ou investigateur. Hommes, femmes de 18 ans et plus seulement. Cours par correspondance. Écrivez à: INSTITUT NATIONAL D'INVESTIGATION, DEPT. 7, 155 rue KENT, OTTAWA 4, ONTARIO, et recevez gratuitement: "LE LIVRE NOIR DE L'INVESTIGATION" avec tous les détails.

## FEMMES, FILLES DEMANDEES

FILLE consciencieuse, débrouillard, aimant enfants. Travail général maison. Bon salaire. Fin semaine libre. Atmosphère gai. Banlieue Montréal. MME CECILE LEGARE, 1739 BOISVERT, VIMONT, (LAVAL) - 663-3662.

FEMME ou fille pour travail général de maison, sachant faire cuisine très propre, aimant enfants. Bon salaire. Travail permanent. Références exigées. MME J. L'HEUREUX, 933 BOUL. VANIER, ST-VINCENT DE PAUL, TEL: 661-3680.

## MESDAMES - Opportunité de faire de l'argent dans vos moments de loisirs.

"BEAUTY COUNSELLORS" vous conseillera. Pour information (ST-PIE. BAGOT) - 772-2497.

## FILS, TISSUS, COUPONS

LISIÈRES au prix du gros, en jersey, se déchire - Taillé, 1 po. largeur, très propre, au 100 lb seulement - Blanc, 10c lb; rose et bleu, 12c lb; turquoise, jaune, beige, 18c lb. Grand Spécial en jersey broché, couleurs pastel assorties, 100 lb pour \$12.00 - Acompte requis "en argent" \$2.00 - BERTROY TEXTILES INC., C.P. 172, (535 ST-PIERRE), DRUMMONDVILLE, P. QUE.

100 paires bas nylon dames, vendus comme rejet de moulin à \$2.99 - 12 paires de bas hommes à \$3.05 - 12 paires bas enfants, seconds, unis ou rayés, à \$2.80 - Représ. Polyon lb \$2.50, Orlon, Laine, Fil à tisser, Catalogues et échantillons gratuits sur demande. L. THERRIEN INC., DEPT. T.C.N., VICTORIAVILLE, P.Q.

FILS 2/8, 2/16, belles couleurs, \$1.60 lb - autre fil, noir, blanc, \$1.40 lb - fil naturel, par 1/2 lb, \$1.25 lb - Jersey bleu, rose et rayé, \$13.00 les 100 lb - Jersey Nylon pastel, \$25.00 les 100 lb - couleurs foncées 0.45c lb - Polyon et fil métallique. G. LEGAULT, 5960, ALPHONSE, VILLE-BROSSARD, TEL: 676-4904.

## ENCANS PUBLICS

### CULTIVATEURS!!

L'ANNÉE 1969 sera une année record pour les acheteurs d'animaux de toutes races. Laitières et de Boucherie. Si vous avez l'intention de vendre votre troupeau, n'hésitez pas à me consulter, mon expérience comme encanteur et mes relations avec les éleveurs de toutes les races sont une garantie de succès. Je suis aussi organisé pour vendre des troupeaux complets chez moi, à la FERME BARILLE ENR. de PLESSISVILLE. Je possède la meilleure organisation du Québec pour ce genre de vente; une visite vous en convaincra. Aussi à vendre en tout temps, des HERFORD de haute qualité. GEORGE GOGGIN, ENCANTEUR LICENCIÉ BILINGUE de PLESSISVILLE, Propriétaire de la FERME BARILLE ENR., TEL: 362-2195.

ATTENTION Cultivateurs!! Je suis acheteur de troupeaux et de roulant de ferme au complet, dans la Province. S'adresser à: LEO DASTOUS, ENCANTEUR LICENCIÉ BILINGUE de PLESSISVILLE, CTE MEGANTIC, TEL: 362-7585.

## GRANDEVENTE de VACHES À LAIT CROISÉES HOLSTEIN

Vendredi le 14 février, 1969, à 1 hre p.m. précise, dans le local des ENCANS DE LA FERME INC., à ST-HYACINTHE, sur la route Trans-Canada.

Détail: 50 jeunes vaches et taures à leur premier veau, fraîche vélées ou prêtes à veler, de très bonne qualité et qui peuvent être utiles pour maintenir ou augmenter votre quota.

PAUL BERNARD, ENCANTEUR, ST-PIE, CTE BAGOT, TEL: 772-2259.

## HOMMES DEMANDES

JEUNE homme demandé, 17 à 25 ans, sobre, honnête, pour travaux sur ferme laitière. Bon salaire, logé, nourri. S'adresser: ALFRED BENOIT, ST-ARMAND, CTE MISSISQUOI, TEL: 248-2173.

AIDE-FERMIER marié, emploi sur ferme laitière moderne. Maison fournie. Salaire selon compétence. Travail à l'année. CONRAD RIENDEAU, ST-CLAIRE (ROUVILLE) - 536-2991.

HOMME avec expérience, travail de fleurs en serres. Bonnes conditions. Logé, nourri. Pour mi-février. Donner âge et téléphone. J. LUCIEN CHARBONNEAU, 75 BORD DE L'EAU, STE-DOROTHÉE, CTE LAVAL, TEL: 689-1934.

## MACHINES OUTILLAGE

CULTIVATEURS!! Nous avons un prix spécial pour vous si vous désirez acheter. Réfrigérateurs, Congélateurs, Cuisiniers électriques, Laveuses et Sécheuses Roy. Fermez à: EUGÈNE ROY (DIVISION DE LA FERME) LTÉE, (CASE POSTALE 234), 142 AVENUE DU PARC, L'ASSOMPTION, TEL: 514-837-3356.

CULTIVATEURS!! Avez-vous besoin d'un Bassin en Vrac ou "Bulk Tank", d'accessoires de laiterie, tels que Bains de lavage, Chauffeferretes, Ventilateurs, Réservoirs à eau chaude, adressez-vous à: Eugène Roy (Division de la Ferme) Ltée ou à ses Agents Autorisés. Nous sommes toujours les distributeurs des "Bulk Tanks" John Wood". EUGÈNE ROY (DIVISION DE LA FERME) LTÉE, (CASE POSTALE 234), 142 AVENUE DU PARC, L'ASSOMPTION, TEL: 514-837-3356.

LES SYSTEMES à traire CHOREBOY sont vendus et entretenus par le Centre Chore-Boy, 228, boulevard St-Joseph, St-Jean, Qué., et leurs agents autorisés dans la province.

CULTIVATEURS!! Si vous avez besoin d'un Réfrigérateur à lait à dibons, nous sommes toujours distributeurs des fameux Réfrigérateurs à lait "Star". Adressez-vous à: EUGÈNE ROY (DIVISION DE LA FERME) LTÉE, (CASE POSTALE 234), 142 AVENUE DU PARC, L'ASSOMPTION, TEL: 514-837-3356.

## EPANDEUR BEATTY

EPANDEUR à fumier liquide, à vide et pression, 2 ans d'usage, en bonne condition. Prix \$900.00 - GUY FONTAINE, RACINE, CTE SHEFFORD, TEL: 532-2846.

TRACTEUR Super C International équipe sarcler hydraulique, porté à l'avant, poulie, charrie. JEAN-MARCEL HÉBERT, 317 LABERGE, STE-MARTINE (CHATEAUGUAY) - 825-2337.

TRACTEUR David Brown 990 avec loader industriel et charrie 4 sacs ou non, année 1967, 650 heures d'usage, en parfaite condition. ROLLAND ST-AUBIN, 5755 BOUL. DES GRANDES PRAIRIES, ST-LONARD (MONTRÉAL), TEL: 323-5810.

PRESSE à broche New Holland No 87, P.T.O., presque neuve. JACQUES BRAULT, L'ACADIE, CTE ST-JEAN, TEL: 346-5455.

ÉVAPORATEUR Dominion 5 X 16, en très bon ordre. ROCH-ELIE LEMIRE, ST-ROCH DE L'ACHIGAN, (685 RUE PRINCIPALE), CTE L'ASSOMPTION - 832-2130.

ÉVAPORATEUR Lussier 3 X 12, parfait ordre, 3 ans d'usage, \$300.00 - Évaporateur Small, aussi en parfait état, 3 X 12, \$125.00 - HONORAT CUSSON, ST-VALÉRIEN, CTE SHEFFORD, TEL: 549-2251.

REFROIDISSEURS à lait en vrac, usagés, de toutes dimensions, à vendre. Livraison immédiate. CURRY SUPPLY CO., CURRYVILLE, PENNSYLVANIA, 16631 - TEL: 814-793-2829.

## ON DEMANDE

### ACHÉTEUR ET VENDEUR

de roulant de ferme au complet, de troupeaux laitiers pur-sang ou croisés, d'animaux de boucherie; terre à bois ou en culture. S'adresser à: LE BLANC & PICHE, ST-SYLVERE, CTE NICOLET, TEL: 23-S-1 ou 20-S-11.

A ACHETER - Je suis intéressé à acheter troupeau d'animaux et roulant de ferme (machinerie) au complet. JULES COTE, 1274 rue SUD, COWANSVILLE, TEL: 263-0670.

## PNEUS D'AVION très larges et puissants, pour wagons, tracteurs, etc.

Sont fournis avec roues agricoles s'adaptant sur toutes les marques d'équipement. Prix imbattables! H. DUBOIS & FILS LTÉE, VILLE ST-REMI, P.Q. TEL: 484-2442.

## POUSSINS POULETTES

### BONNIE'S PONDEUSES

BONNIE'S - Votre source de confiance, ce qu'il y a de plus profitable, poudeuses d'œufs bruns - poudeuses d'œufs blancs aussi. Nous avons les races dominantes: Rouges X Sussex. Commandez dès maintenant pour livraison hâtive cet hiver et au printemps. Écrivez pour liste de prix et détails. BONNIE'S CHICK HATCHERY & FARM LIMITED, ELMIRA, ONTARIO.

"POUSSINS D'UN JOUR" - pour la ponte: Shaver Starcross 288 (poule blanche, œufs blancs); Golden Comet (poule rouge, œufs bruns). A deux fins: Shaver Starcross 566 (poule noire, œufs bruns); COUVOIR DE PONT VIAL - 25 BOUL. DES LAURENTIDES, VILLE DE LAVAL, P. QUE. TEL: 514-669-3656.

## OISONS ET CANETONS

Commandez immédiatement vos oisons et canetons du printemps du COUVOIR ST-GUILAUME, ST-GUILAUME, CTE YAMASKA, P. QUE. TEL: 396-2386.

POUSSINS d'un jour et démarrés, oisons, canetons, dindonneaux, chapons de 4 semaines, poulettes plus âgées; livraison immédiate ou plus tard. Catalogue. TWEDDLE CHICKS, FERGUS, ONT

# REVUE des MARCHÉS



## PRODUITS AVICOLES

Les commentaires et les prix des produits avicoles nous sont fournis par le Ministère fédéral de l'Agriculture, Section des renseignements sur les marchés et Division de l'Aviculture.

**MARDI, LE 4 FEVRIER 1969**

Le prix des oeufs a continué de fléchir à cause des expéditions d'oeufs des autres provinces à des prix définitivement plus bas. La tendance de ces derniers demeurera à la baisse.

Le marché de la volaille a été instable. Les offres de poulets à griller furent encore en abondance. Les approvisionnements de poulets à griller ont été en excès de la demande résultant en une diminution des prix éviscérés.

### VOLAILLES ÉVISCÉRÉES (A)

En caisses régulières  
Prix du gros au détail à Montréal

POULETS	
6 lb et plus.....	46c.-47c.
5 lb et moins de 6.....	43c.-44c.
4 lb et moins de 5.....	35c.-38c.
Poulets à griller et à frire (sous glace)	
Moins de 4 lb.....	32c.-34c.

POULES	
6 lb et plus.....	40c.-41c.
5 lb et moins de 6.....	40c.-41c.
4 lb et moins de 5.....	39c.-40c.
Moins de 4 lb.....	32c.-33c.

JEUNES DINDONS	
Moins de 10 lb.....	39c.-41c.
10 lb et moins de 16.....	41c.-44c.
16 lb et plus.....	39c.-41c.
Canards.....	59c.-60c.

### OEUF

Prix de gros aux détaillants à Montréal (cartons d'une douzaine)

A-Extra-gros.....	57,5c.
A-Gros.....	54,5c.
A-Moyens.....	52,5c.
A-Petits.....	46,7c.

Prix de détail aux consommateurs à Montréal (cartons d'une douzaine)

A-Extra-Gros.....	66c.-71c.
A-Gros.....	64c.-68c.
A-Moyens.....	60c.-64c.
A-Petits.....	51c.-58c.

## BEURRE, LAIT EN POWDRE, FROMAGE

SEMAINE TERMINÉE  
LE 1er FEVRIER 1969

Sur le marché de Montréal, le prix du beurre pour les arrivages courants no 1 pasteurisé, admissible 92, .64c., 93, .65c. Prix de vente de la Commission Canadienne du lait, en 56 lb, .65c.

### F.A.B. MONTRÉAL

Poudre de lait écrémé: (ventes de 25 sacs ou plus). Pulv., Canada 1ère cat., sacs, .20c. à .22c. Cylindre, Canada 1ère cat., sacs, .19c. Aliments du bétail, sacs, .15 1/2c.

Poudre de lait de beurre, bétail 14 1/2c.

Poudre de petit lait .05 1/2c.

Caséine 30 mailles .32c. à 33c.

Lait évaporé, caisse 48/16 7.80

Crème douce la livre, matière grasse (en bidon) .94c.

Du 22 au 28 janvier 1969 inclusivement, le prix du fromage blanc classé no 1, .46c. à 46 1/2c., coloré .46 1/4c. à 46 3/4c. (lait cru).

### VOLAILLES VIVANTES No 1

Prix aux producteurs à Montréal

POULETS	
7 lb et plus.....	24,5c.
6 lb et moins de 7.....	21c.
5 lb et moins de 6.....	20,5c.
Poulets à griller et à frire	
Moins de 5 lb.....	19c.

POULES	
7 lb et plus.....	18c.
6 lb et moins de 7.....	14c.
5 lb et moins de 6.....	11c.
Moins de 5 lb.....	09c.

JEUNES DINDONS	
Moins de 12 lb.....	25c.
12 lb et moins de 20.....	26c.
20 lb et plus.....	25c.
Dindons adultes	
Moins de 20 lb.....	nil

## POMMES DE TERRE

LE 3 FEVRIER 1969

Ventes par les grossistes

Québec 50 lb.....	1.00-1.10
Québec 10 lb.....	0.28-0.30
I.P.-E. 75 lb.....	1.90-2.00
I.P.-E. 50 lb.....	1.30-1.35
I.P.-E. 10 lb.....	0.36-0.38
N.-B. 50 lb.....	1.05-1.10
N.-B. 10 lb.....	0.28-0.30
Idaho Russett	
10 sacs de 5 lb.....	5.75-6.00
N.C. sucrées	
le cageot ou minot.....	6.25

## PORCS ABATTUS

Prix payés, lundi, le 3 février 1969

	Marché de Pointe-St-Charles	Marché de l'Est	Marché de Toronto
Prix de base	34,75	34,00	35,25-36,70
Truies	--	--	29,25-29,35

L'octroi du gouvernement fédéral au montant de \$3.00 sur la qualité des porcs sera versé pour ceux qui obtiendront un indice de 103 et plus.

### PRIX PONDÉRÉ DU PORC TORONTO

(Semaine se terminant le 1er février 1969)

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Moyenne
	\$35.59	\$35.66	\$36.33	\$35.55	\$34.86	\$35.74

Les 27, 28 et 29 janvier 1969

#### MARCHE DE L'OUEST

Le prix de base pour les porcs cette semaine était \$1.00 plus cher que la semaine dernière. Aucune truie n'a été offerte en vente cette semaine.

Prix de base 90 à \$33.75

TRUIES

#### MARCHE DE L'EST

Le prix de base pour les porcs cette semaine était \$1.00 plus cher que la semaine dernière. Aucune vente de truies enregistrée à date.

Prix de base 92 à \$33.00  
8 à \$33.00 plus \$1.00 ch.

TRUIES

## FRUITS ET LÉGUMES

LE 3 FEVRIER 1969

Ventes par les producteurs

Prix payés aux producteurs au Marché central métropolitain pour les produits de première qualité jusqu'à 9 heures a. m. Ces prix sont fournis par la Section de l'Inspection des Produits Agricoles. Service Salubrité des Aliments, Ministère de l'Agriculture et de la Colonisation.

### FRUITS

POMMES: McIntosh 2,25 - 2,75, 3" et plus 3,00 - 3,50, Cortland 2,00 - 2,50, Lobo et Greening 2,00 - 2,25 / boisseau.

### LÉGUMES

BETTERAVES: 1,25 - 1,50 / 50 lb, petites 2,00 / 50 lb.

CAROTTES: 1,00 - 1,25 / 50 lb, 1,75 - 2,25 / cellos de 10 x 5 lb ou 24 x 2 lb.

CHOUX: Verts 1,25 - 1,75 / 50 lb, Savoy 1,50 - 1,75, rouges 1,25 - 1,50 / doz.

CHOUX CHINOIS: 2,50 / doz.

OIGNONS: 1,75 - 2,25, gros 2,50 3,00 / 50 lb, 2,75-3,25 / cellos de 10 x 5 lb ou 24 x 2 lb.

PANAI: 2,50 - 2,75 / boisseau, 2,50 / 12 cellos de 2 lb.

POIREAUX: 1,25 - 1,75 / doz.

RUTABAGA: 1,50 - 1,80 / minot, 1,30 - 1,75 / 50 lb.

PATATES: 1,00 - 1,10, grosses 1,25 / 50 lb, 0,55 - 0,65 / 25 lb.

## MAÏS À GRAIN

TRACK MONTRÉAL  
PAR WAGON COMPLET  
LE 4 FEVRIER 1969

Jaune américain, no 3 en vrac 100 lb...\$2,62 1/2  
Jaune de l'Ontario, no 3 C.E. en vrac 100 lb...\$2,70



## ANIMAUX VIVANTS

Renseignements fournis par le bureau du Ministère Fédéral de l'Agriculture, Service des Marchés, en collaboration avec les agents à commission (Montreal Livestock Exchange) des deux marchés à bestiaux et des différents acheteurs.

Les cinq vendeurs à commission de l'Ouest, à la Pointe-St-Charles, sont Donovan M.G.; Maher W.H. Enr.; Mitchell & Beall; Ryan & Boyne; et Rodolphe Tassé.

Les vendeurs à commission du marché de l'Est sont: Coopérative Canadienne du Bétail; Maher W.H.; C. Dagenais; et Louis Levine.

Pour renseignements supplémentaires: tél. 935-4638.

Les renseignements qui suivent s'appliquent aux transactions faites au marché de l'Ouest, à la Pointe Saint-Charles, lundi, le 3 février 1969.

Les réceptions: 243 bovins, 301 veaux, 17 porcs, aucun agneau ni mouton.

Les offres de bovins se formaient de 80 bouvillons, 148 taures et vaches ainsi que de 15 taureaux pour la plupart des sujets de qualités mélangées. A cause de la mauvaise température et des arrivages peu nombreux, la demande était meilleure et le marché plus actif que le lundi précédent. Si l'on considère la condition des sujets offerts, les ventes enregistrées ont rapporté \$0.50 de plus que lundi dernier.

Un peu moins nombreuses que celles de lundi dernier, les réceptions de veaux se composaient en majeure partie de sujets de qualités commune et moyenne. La demande s'est maintenue bonne et le marché actif pour toutes les catégories. Comparés à ceux obtenus le lundi précédent, les prix payés pour les différentes classes étaient de \$1.00 moins élevés.

Les premières ventes de porcs ont rapporté \$1.00 de plus que la semaine dernière. Aucune vente de truie ne fut enregistrée au cours de la journée.

Aucune réception d'agneaux ni de moutons.

\*\*\*

\*\*\*

Les renseignements qui suivent s'appliquent aux transactions faites au marché de l'Est, lundi, le 3 février 1969.

Les arrivages: 303 bovins, 493 veaux, 104 porcs, 3 moutons.

Les réceptions de bovins, à l'ouverture du marché, étaient plus nombreuses que celles de lundi dernier et se formaient surtout de vaches laitières de diverses qualités. A la suite d'une bonne demande, le marché était très actif. Toutes les classes ont rapporté des prix fermes à \$0.50 de plus comparés à ceux de lundi dernier.

Les offres de veaux étaient supérieures à celles de lundi dernier et se formaient en majeure partie de sujets de qualités bonne et moyenne. Le marché était très actif et la demande bonne. Les prix obtenus étaient généralement de \$0.50 plus élevés comparés à ceux de lundi dernier.

Cette semaine, le prix de base des porcs est de \$1.00 de plus que la semaine dernière. Aucune vente de truie n'a été enregistrée.

Seuls quelques moutons de qualité commune étaient offerts en vente.

### MARCHE DE L'OUEST

#### BOUVILLONS

Choix.....	27,75-30,00
Bons.....	26,50-27,50
Moyens.....	25,25-26,25
Communs.....	22,00-25,00

#### VACHES

Les meilleures.....	21,00-21,25
Bonnes.....	19,75-20,75
Moyennes.....	18,50-19,50
Communes.....	17,25-18,25
Très communes.....	13,50-17,00

#### TAUREAUX

Bons.....	23,00-24,25
Ventes jusqu'à.....	nil
Communs et moyens	19,75-22,75

#### TAURES

Choix.....	aucune
Bonnes.....	aucune
Moyennes.....	aucune
Communes.....	22,00-22,75

#### VEAUX DE LAIT

Bons.....	40,00-44,00
Ventes jusqu'à.....	45,00
Moyens.....	34,00-39,50
Communs.....	25,00-33,50

#### AGNEAUX

Bons.....	aucun
Lots mélangés.....	aucun
Pour l'abattage rituel.....	aucun
Communs.....	aucun

#### MOUTONS

Bons.....	aucun
Communs.....	aucun

### MARCHE DE L'EST

#### BOUVILLONS

Choix.....	aucun
Bons.....	aucun
Moyens.....	aucun
Communs.....	22,75-23,25

#### VACHES

Les meilleures.....	21,75-22,50
Bonnes.....	19,50-21,50
Moyennes.....	18,25-19,25
Communes.....	16,50-18,00
Très communes.....	15,00-16,25

#### TAUREAUX

Bons.....	23,50-24,75
Ventes jusqu'à.....	25,50
Communs et moyens	19,25-23,25

#### TAURES

Choix.....	aucune
Bonnes.....	aucune
Moyennes.....	aucune
Communes.....	18,25-21,00

#### VEAUX DE LAIT

Bons.....	42,50-45,50
Ventes jusqu'à.....	48,50
Moyens.....	35,50-42,00
Communs.....	18,00-35,00

#### AGNEAUX

Bons.....	aucun
Lots mélangés.....	aucun
Pour l'abattage rituel.....	aucun
Communs.....	aucun

#### MOUTONS

Bons.....	14,00
Communs.....	aucun



## le monde agricole

### Traitement de choc pour l'agriculture européenne

La rude franchise du Hollandais Sicco Mansholt avait déjà provoqué bien des grincements de dents chez les cultivateurs et les divers organismes agricoles européens. C'est maintenant une véritable bombe qu'il a lâchée en dévoilant officiellement, ce qu'on appelle désormais "le plan Mansholt". Dans le concert des protestations on entend pourtant plusieurs voix s'élever pour dire que le réveil brutal vaut mieux après tout qu'un sommeil dont on risque de ne pas se réveiller.

Il faut reconnaître que le vice-président de la CEE n'y est pas allé de main morte. Peut-on faire autrement lorsqu'on veut rattraper en une dizaine d'années près d'un siècle de retard?

#### Moins de cinq vaches dans 80 p.c. des exploitations

Dans les six pays du Marché Commun (France, Allemagne fédérale, Italie, Belgique, Hollande, Luxembourg) seulement 3 p.c. des exploitations agricoles mesurent plus de 125 acres de superficies; les deux tiers mesurent moins de 25 acres. Sur cent exploitations agricoles 75 sont si petites qu'elles n'offrent pas assez de travail, économiquement parlant à un seul agriculteur. Dans le secteur de l'élevage laitier 80 p.c. des exploitations ont moins de dix vaches et les deux tiers en ont moins de 5 - alors qu'un seul homme peut, en employant des méthodes modernes en élever efficacement de 40 à 60. La moitié des propriétaires d'exploitations agricole ont plus de 57 ans. Et au fil des années la part consacrée à l'agriculture s'accroît vertigineusement dans les budgets des gouvernements. Plus de deux milliards de dollars sont dépensés chaque année en subventions et supports des prix. On a d'ailleurs plusieurs fois relevé le gaspillage provoqué par ce mode d'intervention, les grands exploitants bénéficiant du système de support des prix au même titre que les petits cultivateurs et d'autant plus que leur production est plus forte.

#### On devra former de grandes unités de production

C'est un désastre énorme qui se prépare si on continue dans cette voie, estime M. Mansholt. Pour l'éviter il propose des moyens radicaux: La population agricole, actuellement de dix millions devra être réduite à cinq millions en 1980. Les agriculteurs âgés bénéficieront d'une retraite confortable et on pourrait accorder des bourses aux agriculteurs désireux d'apprendre un autre métier. Ceux qui resteront devront améliorer autant que possible leur formation technique.

En même temps la surface agricole cultivée serait réduite de 12,5 millions d'acres pour y établir des forêts - afin de remédier à la pénurie mondiale de bois - et dans certains pays pour y créer des parcs nationaux destinés aux loisirs des citoyens. Enfin les exploitations agricoles seraient regroupées en grandes unités de production capables de vendre sans aide à des prix compétitifs. Pour encourager cette évolution le plan prévoit que des primes soient versées aux vendeurs de petits lopins. On envisage aussi la location des petites exploitations par les grandes unités.

#### Une prime de \$300 par vache abattue...

Dans l'immédiat la tâche la plus urgente est d'enrayer l'accumulation d'excédents de produits laitiers, notamment du beurre. M. Mansholt suggère un bouleversement des prix de certains produits. La mesure la plus spectaculaire proposée est la diminution de 30% du prix du beurre, afin d'accroître la consommation. En compensation le prix du lait en poudre serait majoré de 80 p.c. et une forte subvention serait accordée pour cette production. En outre, on verserait une prime de \$300, par vache laitière abattue. Et pour limiter la concurrence des matières grasses végétales, M. Mansholt propose de les frapper d'une taxe fiscale de 50 dollars par tonnes.

On comprend que ce programme ait suscité de vives réactions et il est probable que les gouvernements des pays concernés ne l'adopteront pas sans l'avoir considérablement tempéré. Mais la sonnette d'alarme a été tirée - violemment - et ceux qui songent à la facture (évaluée à environ \$15 milliards supplémentaires en cinq ans) savent que, si l'on ne change rien le seul soutien des marchés coûtera \$5 milliards par an, en 1980.



A côté d'une petite agriculture vivrière à l'avenir incertain existent aussi en Europe de grandes exploitations hautement mécanisées. Ci-dessus, le conseil d'administration d'une grande exploitation de groupe, gérée avec l'aide d'un ordinateur, étudie le bilan de l'année écoulée.

### Entente sur les prêts agricoles ?

Il est fort possible que d'ici quelque temps les gouvernements fédéral et provincial offrent aux producteurs agricoles du Québec un crédit uniforme pour subventionner l'exploitation et l'expansion de leurs fermes. Depuis quelques mois, des démarches sont entreprises entre le gouvernement central et celui de Québec pour en arriver à ces fins a révélé récemment le ministre provincial de l'Agriculture, M. Clément Vincent.

De plus, le Québec proposerait au gouvernement d'Ottawa un plan conjoint avec toutes les provinces intéressées en vertu duquel le fédéral paierait 50% des frais de prêts subventions, tandis que les provinces paieraient l'autre 50%.

Ce système aurait pour but d'éviter le double emploi qui existe parfois entre les services des deux gouvernements.



### L'insémination artificielle, c'est un bon placement.

Monsieur Gérard Laflamme, de Beaumont, comté de Bellechasse, nous déclare :

"En 1952, j'ai vendu mon taureau parce que j'ai eu confiance en l'insémination artificielle. Je ne le regrette pas. La majorité de mes quarante-six vaches Holstein sont nées de mon élevage. C'est maintenant la cinquième génération de vaches nées par insémination artificielle.

Mon troupeau s'est amélioré de façon appréciable, tant au point de vue accroissement de la production du lait et du gras que du poids moyen du troupeau et de la conformation des bêtes".



**GOUVERNEMENT DU QUÉBEC**

Ministère de l'Agriculture et de la Colonisation

Centre d'Insémination artificielle, Saint-Hyacinthe